

REGARDS CROISES

REVUE TRIMESTRIELLE JANVIER 2006

N° 16

Modernité manquée et Pièges ethniques

Atelier régional tenu à Bujumbura,
mars – avril 2005

Goma, janvier 2006

EDITORIAL

Dans notre **Regards croisés** n° 12, *“Les Identités meurtrières: faire face aux défis posés par nos murs psychologiques et idéologiques”*, nous soulignons déjà la nécessité impérieuse d’avoir l’esprit à la fois tourné vers l’avenir et ancré dans la réflexion sur le passé et le présent pour comprendre le fonctionnement des constructions idéologiques et identitaires. La réflexion de Jean-Pierre Chrétien qui, citant Achille Mbembe, excluait toute fatalité dans la genèse des identités meurtrières et meurtries, nous a poussés à approfondir le travail autour, cette fois-ci, de la modernité manquée comme vecteur essentiel des pièges ethniques dans cette sous-région des grands lacs. Cette modernité, nous l’avons manquée dans tous les domaines. Dans le domaine politique, nous agissons dans un globe mondialisé avec des structures où le traditionnel et le moderne sont confus. Dans le domaine économique, l’intrusion des techniques modernes de création des richesses, notamment avec les plantations coloniales, a plus contribué à la destruction du corps social qu’à améliorer durablement les conditions de vie des populations. Dans le domaine culturel, enfin, les conflits cycliques qui caractérisent la sous-région prouvent à suffisance qu’en matière de modernité, la route est encore longue à faire.

Ce travail, nous avons voulu le continuer avec les chercheurs et autres acteurs de terrain qui avaient participé à l’atelier de juin 2004 à Bujumbura, en prenant davantage en compte l’aspect régional. Nous nous réjouissons encore une fois de la disponibilité dont les uns et les autres ont pu faire preuve. Dans un prochain pas nous comptons élargir le débat à des invités ouest-africains et sud-africains, pour partager avec nous les expériences des régions autres que les Grands Lacs.

La réalité ethnique qui, en soi, n’est pas un problème en ce qu’elle fait partie de l’identité de l’homme africain au même titre que sa religion ou son sexe, a été malheureusement instrumentalisée par des manipulateurs de tous bords. Ainsi la cohabitation pacifique des communautés différentes a –t-elle été souvent présentée comme une utopie, un leurre derrière lequel l’on court vainement. Dans cette perspective, l’exclusion serait la règle, fatale, et la convivialité, l’exception. Ainsi, les malheureux événements qui viennent de se dérouler dans le Territoire congolais de Rutshuru dans la seconde moitié du mois de janvier 06 viennent encore une fois de nous le rappeler. En effet, un conflit qui était présenté au départ comme politico-militaire en ce sens qu’il opposait des factions d’une même armée (en cours de formation), a rapidement dégénéré en oppositions inter-ethniques, les populations ayant encore une fois succombé à l’appel des sirènes de la division. Pendant que les Hutu et les Nande se regardaient en chiens de faïence dans leur cité de Kiwanja, arme (blanche) au pied les piègeurs, eux, attendaient douilletement, à distance respectable, de récolter les fruits politiques de cet affrontement.

Mais, à la lecture des événements malheureux qui se sont succédé dans la région depuis les indépendances au Congo-Zaïre, au Rwanda et au Burundi, force est de constater, avec Jean-Pierre Chrétien qu’*« Il n’existe pas de fatalité du conflit, mais un processus contemporain, une modernisation manquée piégée par des lectures raciales, et aujourd’hui des calculs politiques de temps de disette »*

Modernisation manquée, calculs politiques, temps de disette. Tous les drames des Grands Lacs africains sont expliqués par ces trois concepts.

En effet, comme le dit si bien Eugène Nindorera du Burundi, « les politiciens recourent à l’instrumentalisation des points communs et/ou des différences liés à l’identité à des fins politiciennes en vue d’assouvir leurs ambitions et satisfaire leurs intérêts personnels ou sectaristes ». Lorsque l’on sait que dans ces pays caractérisés par une « disette » endémique, la politique est un sésame indispensable pour accéder aux richesses économiques, l’on comprend pourquoi la donne ethnique continue à avoir une importance démesurée, même dans les processus éminemment modernes, tels que les élections.

Dans son texte introductif, le professeur Jean-Pierre Chrétien traite de la modernité coloniale et du rôle du phénomène colonial dans la construction des schémas d’exclusion, dans la mise en place du piège ethnique. Et il termine son article en se posant – et en nous posant – la question légitime de savoir pourquoi ce piège tendu vers la fin du dix-neuvième siècle, continue à fonctionner si fort chez nous, en plein vingt-et-unième siècle : *« Le succès prolongé et profond de ce piège en région des Grands lacs mériterait explications : fascination extrême du racialisme en politique et au-delà ? Manque de cadres à l’indépendance ? Enclavement mental durable ? »*

Le professeur Joseph Nzabandora, quant à lui, fait un parallèle entre l'implantation des plantations européennes, la création du parc national des Virunga et les mouvements des populations dans le Territoire de Rutshuru pour expliquer la présence des populations Banyarwanda en ce territoire dont les Banyarwanda se considèrent les autochtones. (Cette phrase est explosive. Utilisons nous le concept d'autochtones ? Les autres ont-ils notre sens de l'humour ?)

Sur la même lancée, Monsieur Gabriel Habimana analyse le phénomène de l'importation de la main-d'oeuvre étrangère en faveur de l'économie des plantations à Masisi et des problèmes générés par cet état de fait, notamment celui lié à la nationalité des immigrés et à l'accès à la terre. Pour lui, seul un bon leadership pourrait résoudre ces problèmes :

« Les problèmes liés à la nationalité, au déséquilibre foncier entre les communautés peuvent trouver une solution juste et durable dans un état de droit, dirigé par de véritables hommes d'Etat et non par des politiciens qui, pour cacher leurs incompétences et leurs échecs, se livrent au jeu dangereux de la manipulation ethnique ».

Le manager de Pole Institute, Aloys Tegera, aborde la même question, en établissant un rapport direct entre une économie moderne ayant créé des chômeurs ruraux et le déclenchement des conflits ethniques dans le même territoire de Masisi où la terre, arrachée aux autochtones Hunde par le système colonial, est passée entre les mains des barons du régime mobutiste et aux immigrés Banyarwanda. Ici aussi, l'absence d'un Etat responsable, capable de canaliser les frustrations et de redistribuer les richesses, est pointée du doigt. Et les exclusions sur fond d'autochtonie et d'allochtonie ne font que traduire un état de malaise socio-économique :

« Les concepts d'autochtones et d'allogènes à nationalité douteuse sont venus s'inscrire dans ce climat d'inégalité sociale et de pauvreté extrême propice à toutes sortes de manipulations. »

L'analyse que Monsieur Eugène Nindorera fait de l'évolution politique dans son pays, le Burundi, intéresse à plus d'un titre. D'abord en ce qu'elle constitue une lecture lucide de cette évolution avec ses avancées et ses pièges éventuels. Ensuite parce que, dans un pays comme la RDC qui est dans un processus électoral, il est extrêmement important de réfléchir sur le phénomène de l'ethnisation du politique, les réalités étant très proches dans les deux pays :

« De mon point de vue, l'une des principales justifications de l'ethnisation du politique au Burundi aujourd'hui se trouve dans les violations massives des droits de l'homme, les génocides, les autres crimes contre l'humanité et les crimes de guerre que le Burundi a connus et qui sont restés impunis. Non seulement les responsables de ces crimes, Hutus et Tutsi confondus, n'ont pas été inquiétés, mais ils bénéficient d'une immunité de fait ou légal. Ils occupent aujourd'hui ou vont occuper demain des fonctions civiles et militaires importantes. Ils vont vouloir se placer au-dessus de la loi et empêcher la recherche de la vérité et de la justice, et par conséquent, ils vont freiner la marche vers une paix durable et une réconciliation véritable. Pire que l'ethnisation du politique, le risque de criminalisation du politique est réel. »

Son compatriote Alexandre Hatungimana, dans un registre plus économique, analyse l'impact de la culture (coloniale) du café sur le bien-être des Burundais. Ici aussi, comme dans les cas de la RDC, la modernité, censée améliorer le vécu des personnes et des communautés, s'est révélée un piège dont il ne sera pas facile de desserrer l'étreinte, aussi longtemps qu'il nourrit certains !

Pour terminer, le journaliste Dominic Johnson, membre de Pole Institute, analyse le paradoxe d'une Afrique écartelée entre la nécessité de s'ouvrir à un monde globalisé et ses fragmentations intérieures. Invité à la table de la modernité politique de la mondialisation, le continent noir s'y retrouve en haillons, du fait justement d'une modernité politique manquée ; en effet, les fractures ethniques en Afrique la rendent dangereuse, non du fait de sa force, mais plutôt du fait de sa faiblesse.

Nous ne présentons ici que les contributions écrites, qui ont suscité des débats dont toute la richesse ne peut pas se traduire dans le cadre de ce numéro. Le travail sur les identités demeure un processus permanent. Tant que perdurera « le temps des disettes », le chemin vers la modernité sera toujours jonché des pièges et les ethnies seront toujours des échelles pour les politiciens en mal de programmes politiques. Comment dès lors

initier des actes porteurs de modernité réussie, synonymes de vie partagée entre des populations fières de leur diversité complémentaire ?

Terminons en vous apprenant que suite à des demandes persistantes de nos lecteurs, il est désormais possible de souscrire à un abonnement annuel qui vous garantit la réception régulière de votre magazine « Regards Croisés ». Les modalités sont reprises à la fin de ce volume.

Bonne lecture et bonne année 2006.

Onesphore Sematumba

« MODERNITE MANQUEE ET PIEGES ETHNIQUES » : OUVERTURE AU REGIONAL ET AU GLOBAL SUR FOND DES REALITES LOCALES

Par Christiane Kayser

Pole Institute poursuit son travail de création d'espaces de dialogue et de réflexion. Après un premier atelier ici même en juin 2004 autour des « identités meurtrières et meurtries » nous voulons travailler cette fois-ci sur la modernité manquée et les pièges ethniques.

Pourquoi et comment ?

« Il n'existe pas de fatalité du conflit, mais un processus contemporain, une modernisation manquée piégée par des lectures raciales, et aujourd'hui des calculs politiques de temps de disette » J.P Chrétien¹

C'était le constat de Jean- Pierre Chrétien lors de notre dernier atelier de juin 2004. Nous voulons approfondir la réflexion autour de ce constat.

D'abord il faut se demander ce qu'une **modernité réussie** serait alors. Voici quelques hypothèses.

Pour la dimension politique, cela équivaldrait à : **une démocratie fonctionnelle et un Etat de droit**, les deux portés par le gros des populations concernées.

Pour l'économique, on parlerait de **développement et de progrès technologique**, mais qu'en est-il de la distribution de ces richesses produites ?

Pour le culturel, il s'agirait d'une **citoyenneté individuelle et communautaire** construite et appropriée par le gros des populations, d'un **tissu social fort** permettant le changement et l'évolution, du **respect des valeurs universelles** comme les droits de la personne et le respect de l'autre.

Une modernité réussie exige comme on voit nécessairement :

- la **compénétration et la complémentarité du traditionnel et du moderne**
- mais aussi des **passerelles** entre **le local, le national, le régional et le global**
- des **métissages** entre **cultures, communautés, potentialités**
- le **respect de l'autre, la négociation des intérêts et la valorisation des spécificités de chacun et des valeurs communes.**

Quels sont les principaux obstacles pour aller vers cela et quels sont les leviers que nous pourrions actionner ?

Dans les dimensions politique, économique et culturelle quelles sont les éléments qui font que notre réalité relève de la « modernité manquée » ?

Quels sont les éléments qui sont porteurs d'avenir et d'espoir ?

Quant au **piège ethnique** :

- Qui a en fait piégé qui ?
- Qui a armé le piège ?

- Qui a été victime ?
- Qui s'est pris lui-même au piège ?

- Y a-t-il une prise de conscience des victimes ?
- Y a-t-il un niveau de conscience des acteurs ?
- Quand s'agit-il de manipulation politique et quand d'aliénation culturelle ?

- Quelles stratégies ou quelles tactiques les différents acteurs ont-ils développés ?

- Quelle part **l'ethnicité** joue-t-elle dans ces pièges ?
- Comment définir ses **identités y compris l'identité ethnique** de façon positive ?

¹ Jean-Pierre Chrétien, « Dimension historique de la question identitaire dans la région des grands lacs. En quête d'un équilibre moderne », Pole Institute, Regards Croisés no 12, octobre 2004, p. 37

Dans notre travail, nous voulons donc :

- arriver à mieux saisir dans quels pièges nous nous trouvons,
- ensuite nous voulons mieux comprendre les mécanismes qui nous y ont amenés,
- mais nous voulons également définir vers où nous voulons aller (quelle modernité ?)
- et enfin dégager des pistes pour y arriver.

Pole Institute travaille dans des allers-retours entre la théorie et la pratique, entre le local, le régional et le global.

Cet atelier n'est qu'un pas dans cette démarche.

Plusieurs intervenants et contributions venant de la R D du Congo, du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda, des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne, vont partager leurs réflexions avec nous en ce qui concerne les problématiques de la modernité manquée et des pièges ethniques dans les dimensions politiques, culturelles et économiques. Ce sont des expériences et connaissances théoriques et pratiques. Il s'agit de chercheurs et de praticiens. Nous allons travailler en petits groupes pour approfondir des questions porteuses issues des débats. Nous allons également nous rappeler comment nous avons pu enrichir nos pratiques avec les produits de l'atelier de juin 2005 pour enfin faire un début de synthèse des travaux de cet atelier et proposer des pistes pour la suite.

Christiane Kayser
Goma, 29/3/05

1. L'HERITAGE DE LA COLONISATION

DE LA MODERNITE COLONIALE

par Jean-Pierre Chrétien

En lançant cette formule sur la « modernité manquée » qui a retenu votre attention en juillet dernier, je ne faisais pas un exercice de style. J'essayais de ramasser ainsi une série de constatations ou de convictions tirées de mes travaux sur l'époque coloniale en région des Grands lacs et en Afrique en général.

J'essaie donc de m'en expliquer rapidement, le plus clairement possible, mais, faute de temps, sans multiplier les exemples, sans guère de références. Je vous fais part de simples réflexions.

Cet « épisode » colonial (selon la formule de l'historien nigérian Ajayi) est relativement bref puisqu'il touche l'histoire plurimillénaire du continent africain pour l'essentiel de la fin du 19^e siècle au milieu du 20^e siècle, et pourtant il a joué un rôle déterminant, malgré toutes les continuités héritées du passé plus ancien et malgré les conjonctures du temps présent qui marquent aussi de manière cruciale les situations que nous vivons. N'oublions pas à ce propos l'observation de l'historien médiéviste français bien connu Marc Bloch (dans *Le métier d'historien*) : « les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères », ce que l'essayiste Amin Maalouf (que vous connaissez pour son livre sur *Les identités meurtrières*) paraphrasait en disant qu'il se sentait plus proche d'un Coréen du début du 21^e siècle que d'un de ses ancêtres libanais des siècles passés. Un rappel utile face au mirage des « origines » !

La marque de l'époque coloniale est souvent résumée de manière simple, selon deux discours présentés comme antagonistes :

Pour l'un, les sociétés africaines, essentiellement rurales et repliées sur elles-mêmes, empêtrées de superstitions et de conflits stériles, étaient en retard et la conquête européenne est en ce sens l'histoire d'un contact et d'une ouverture. C'est ainsi que la modernité déjà rodée en occident a été introduite en Afrique : économie monétaire, technologies sophistiquées et transports rapides, école, diffusion de l'écrit et élargissement de la connaissance du monde, administrations cohérentes et initiation aux valeurs issues soit des Lumières (Droits de l'homme, démocratie, nation), soit du monothéisme chrétien (Charité). En résumé il s'agit d'une modernité à multiples visages inégalement représentés et où se mêlent, on le voit, des héritages multiples, voire contradictoires, de l'histoire européenne, mais qui finalement serait porteuse de l'Afrique contemporaine.

L'autre discours, celui des nationalismes du tournant des indépendances et de l'anticolonialisme explique, au contraire, que des sociétés plus ou moins harmonieuses ont été brutalisées, assujetties, déchirées, aliénées et exploitées par les conquérants blancs. Ceux-ci ont apporté des éléments techniques (et militaires) nouveaux, mais ils ont surtout exploité la main-d'oeuvre et maintenu, voire aggravé, la misère et l'ignorance, et d'autre part entretenu et développé les divisions. L'indépendance consista donc, non seulement en un combat national révolutionnaire, mais aussi en une redécouverte des racines.

En fait il existe beaucoup de discours intermédiaires ou adaptés à la variété des situations selon qu'on est à Dakar, à Kinshasa ou à Johannesburg, etc. Et surtout ces raisonnements dichotomiques et manichéens, chers aux conversations du « Café du commerce » (comme on dirait en France), sont toujours en porte à faux par rapport à des réalités toujours complexes. Les historiens et autres chercheurs sont en principe là, non pour nourrir les simplismes, mais pour susciter les interrogations, sans lesquelles on risque non seulement de ne pas avancer, mais même de se piéger très négativement.

Chacun sait que la gestion coloniale a apporté des transformations appréciées au moins de certains secteurs des sociétés africaines, mais qu'elle a laissé aussi souvent des souvenirs pénibles, parfois cruels. La réponse n'est pas pour autant dans une sorte de marchandage de la réalité, consistant à la teindre en gris au lieu du noir ou blanc. Le problème est de penser concrètement ce qui se passe dans la situation coloniale. Il s'agit

à la fois d'une époque (on l'a vu) et d'un espace, ce qu'on appelle aujourd'hui « le Sud ». La colonisation se situe à un moment où l'Europe vient seulement de réaliser sa première révolution industrielle, celle de la vapeur et de la métallurgie, à un moment où ses différents Etats viennent tout juste de consolider des institutions représentatives et pluralistes, même si les inégalités sociales et de sexe restent profondes (les femmes ne votent pas). L'indépendance des sociétés civiles à l'égard des religions exige encore de durs combats. Enfin le continent européen connaît une sorte de parenthèse de paix et de stabilisation (parfois fragile) de ses frontières entre deux périodes de guerres généralisées (fin 18^e-début 19^e siècle et premier tiers du 20^e). Les colonisateurs ne sont pas des forces abstraites, ce sont des gens issus de cette situation-là. C'est une modernité en train de s'affirmer selon un style industriel, capitaliste, militaire aussi, avec certes la mémoire proche de la révolution de 1789, mais dans des sociétés où la masse des simples gens est vue toujours avec un certain mépris et avec suspicion.

Or sur le continent africain à partir des années 1880, ce n'est même pas cette Europe là qui s'installe. La colonisation n'est pas une excroissance de la métropole, elle n'est pas l'ouverture d'une succursale de l'Etat conquérant, la création d'une nouvelle province (à la manière de la Savoie devenue française en 1860 ou de la Bavière devenue allemande en 1871). C'est une situation très spéciale, fondée sur un rapport de force, non seulement politico-militaire, mais aussi technique et culturel, fondé sur un mépris structurel lié à l'anthropologie raciale qui domine la pensée sur l'ensemble des sociétés à cette époque. Donc en colonie, les mots n'ont pas le même sens qu'en métropole : progrès, liberté, morale, etc... Ces mots prennent un sens et s'inscrivent dans des champs sémantiques qui fonctionnent comme sur une autre planète, même avec les meilleurs sentiments du monde. Il était quasi impossible d'être incroyant en France au 16^e siècle, a montré l'historien Lucien Febvre (*Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*). Il était de même quasi impossible de penser l'égalité des habitants de l'Afrique avec ceux de l'Europe au 19^e siècle. L'Afrique « obscure », à peine sortie de sa fonction de réservoir d'esclaves, apparaissait comme intrinsèquement en retard, elle était à l'écart du centre du monde à tous points de vue et elle ne pourrait que rattraper très lentement ce retard grâce à l'intervention européenne. Il fallait que ces « enfants » grandissent. Des considérations pseudo-biologiques laissaient même croire jusqu'aux années 1950 que ce progrès resterait toujours inaccessible : ne disait-on pas que les Noirs, en grandissant, voient leur croissance intellectuelle se bloquer, comme s'ils n'avaient vocation qu'à être de bons enfants à perpétuité. Il suffit de consulter *l'Initiation à l'Afrique* du docteur Jean-Marie Habig publiée à Bruxelles en 1948 ou encore *La morale bantoue et le problème de l'éducation morale au Congo* de Jacques Ruytinx, publié par l'ULB en 1960 ! Il ne faut pas oublier - c'était il y a quelques décennies seulement- que tout cela était gravé dans la tête des colonisateurs, « négrologues » par définition avant que ce mot nesoit tristement médiatisé en 2003 par un journaliste français, et parfois aussi (trop souvent) chez les colonisés instruits. Ce que nous appelons « modernité » pouvait-elle être pensée dans ce cadre ? Se calcule-t-elle en tonnes de coton ou de cuivre exportées ou en kilomètres de pistes ou de voies ferrées ouvertes ? En nombre d'individus jetés dans des prisons (une institution nouvelle) ? En nombre de baptêmes ? La modernité à la sauce coloniale ne pouvait qu'être qualitativement très particulière.

C'est donc cela qu'il faut arriver à creuser, sans se contenter de faire un simple pourcentage de bienfaits et de méfaits du colonisateur. Je vais essayer de poursuivre cette réflexion en envisageant deux grands domaines : le socio-économique et le socio-politique. Chaque fois les débats impliquent des options et des représentations qui sont au cœur de cette rencontre culturelle biaisée que représente la situation coloniale.

Sur le plan socio-économique d'abord, les transformations sont incontestables sur le plan matériel : nouvelles productions, intensifications techniques, nouveaux échanges, transports accélérés, nouveaux usages (sur le plan alimentaire, vestimentaire, sanitaire, de l'habitat, etc.). Les questions commencent dès qu'on s'interroge sur la façon dont tout cela a été vécu : le rythme des innovations fut beaucoup plus rapide que dans les campagnes européennes (comme l'essor urbain inouï que connaît l'Afrique depuis un demi-siècle). Ces changements profonds laissaient à peine le temps de s'habituer, d'autant qu'ils étaient perçus comme venant de l'extérieur et parfois, au début, comme quasi magiques. Loin de stimuler la réflexion ou la participation, cela se fit plutôt sur le mode de l'étonnement et de la réception passive. Car en même temps ces changements économiques et techniques s'opèrent dans un contexte de dénigrement généralisé et

d'étouffement des activités et des technologies que les gens avaient développées depuis des années ou des siècles.

Il y a quelques années (en 1984) nous avons, Bogumil Jewsiewicki et moi-même, édité à Québec les résultats d'un travail collectif sur ces questions sous le titre *Ambiguïtés de l'innovation. Sociétés rurales et technologies en Afrique centrale et occidentale au XXe siècle*. Plusieurs exemples montraient que, sous la férule de l'agronomie coloniale, les pratiques agricoles paysannes étaient considérées a priori comme primitives, comme de la « cueillette », sans analyse de la gestion des temps de travail familiaux, de l'utilisation des sols, du rapport aux aléas climatiques, etc. Les cultures associées, les plantations « en désordre », les plantes non répertoriées comme rentables (sans considération pour leur valeur dans les équilibres nutritifs ou les appréciations gustatives) étaient décrites comme destinées à disparaître devant des cultures modernes, spécialisées, bénéficiant d'appoints techniques. Pourtant les paysanneries africaines se sont toujours distinguées par leur curiosité pour les variétés nouvelles et par l'adoption sur les terroirs et dans la consommation de produits venus d'ailleurs (l'exemple le plus impressionnant étant celui des plantes américaines - maïs, patate, tabac, manioc, haricot de type *Phaseolus*, etc. - entre les 16^e et 18^e siècles). Or au 20^e siècle l'avis des paysans est considéré a priori comme sans intérêt, ce qui a conduit à une démobilisation profonde de cette masse de la population, à un blocage apparent de ses capacités d'initiative, au profit de conduites de fuite ou de ruse et d'inventivités à la marge, qui ont représenté sans doute leur vraie modernité. Les travaux des géographes ruralistes français, pour ne citer qu'eux, comme Gilles Sautter au Congo, Paul Pélissier dans le Sahel, Jean-Pierre Raison à Madagascar, plus récemment Hubert Cochet sur le Burundi (dans son ouvrage *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, sorti en 2001) ont fait voler en éclat, du moins aux yeux des spécialistes attentifs, cette vision misérabiliste et immobiliste des paysans africains. (On peut aussi se reporter à notre Guide de recherches sur *L'histoire rurale de l'Afrique des Grands lacs*, co-édité avec l'université du Burundi en 1983).

Quant aux productions artisanales, elles ont toutes ou presque peu à peu été ruinées au profit de produits importés. Les exemples les plus connus dans la région sont les cotonnades, les outillages en fer et le sel. Les cotonnades se sont diffusées de manière largement spontanée, à commencer par les couches sociales supérieures, et ont progressivement remplacé les étoffes d'écorce et les peaux dont les désavantages relatifs sont vite apparus, mais les outils en fer étaient de bonne qualité : dans ce cas c'est la concurrence des prix qui a été décisive et l'activité des forgerons fondeurs de minerai dans la région s'est éteinte définitivement dans les années 1930. Quant aux sauniers du Burundi, que j'ai eu l'occasion d'étudier (voir dans *Burundi. L'histoire retrouvée*, 1993), leur activité a été ruinée par la mainmise industrielle coloniale sur les salines d'Uvinza, transformant ces producteurs en simples porteurs, dont les revenus se sont ainsi effondrés. Mais culturellement, le plus grave fut la dépréciation de ces technologies, des considérations techniques ou hygiéniques tendant à ridiculiser toute production locale et déstabilisant moralement les gens quant à leurs capacités. Un vieux forgeron burundais me disait : certes nous avons été amenés à cesser un travail très fatigant, mais nous nous sommes retrouvés comme « bloqués » (voir *Métallurgies africaines*, sous la direction de Nicole Echard, paru en 1983). Autrement dit l'économie coloniale qui émanait pourtant de puissances libérales (sur le plan économique) était profondément dirigiste. Le mimétisme était préféré à l'initiative, une orientation que j'ai personnellement retrouvée dans la pédagogie dominante au début des années 1960 dans l'enseignement secondaire débutant à Bujumbura et où les élèves étaient avant tout incités à « apprendre ».

Sur le plan socio-politique maintenant, on est dans le prolongement de ce que nous venons d'observer au niveau du vécu quotidien. En principe l'administration, la justice coloniale et surtout l'école devaient libérer les gens des oppressions de nature politique ou religieuse héritées du passé et favoriser l'épanouissement des individus, idéal occidental s'il en est. Cet aspect des choses n'est pas absent. Le simple contact avec le monde européen, précoce sur les côtes, avant même la domination coloniale, a suscité de nouveaux comportements, de nouvelles solidarités, de nouvelles curiosités et de nouvelles aspirations par rapport aux pouvoirs et aux cadres sociaux existants. A vrai dire, dans le passé l'Afrique a connu ce genre d'évolutions, dès que des sociétés urbaines se sont développées, sur la côte orientale ou dans la boucle du Niger à la fin du 1er millénaire. Il s'y est ajouté le golfe de Guinée depuis le 15^e siècle. Les centres urbains ou périurbains

créés au fur et à mesure de la pénétration coloniale ont prolongé cette histoire déjà longue.

Ce qui est surprenant n'est pas là, c'est l'attitude étonnamment ambiguë des colonisateurs à l'égard de ces milieux qu'on va baptiser évolués. Les « indigènes » dont ils se méfient le plus ne sont pas ceux qui baignent le plus dans un milieu rural apparemment stable, mais ceux qui bougent, qui discutent, qui contestent. Le statut des « immatriculés » et la gestion des Centres extra-coutumiers attestent cette volonté d'encadrer même (voire surtout) la modernité, c'est-à-dire le souci d'avoir des auxiliaires instruits, mais sans véritable identité citoyenne, des assistants vernis de modernité, mais non « déracinés », c'est-à-dire en fait l'opposé de ce qu'était un homme « moderne » en Europe en 1930 ou en 1950.

Plus impressionnante encore est de ce point de vue la politique coloniale au Rwanda et au Burundi. La gestion dite « indirecte », consistant à faire des réseaux de chefs liés aux monarchies locales les piliers intermédiaires du contrôle des populations, conduit administrateurs et missionnaires (la main dans la main) à privilégier l'instruction des groupes vus comme aristocratiques, c'est-à-dire en priorité les fils de chefs et de sous-chefs, et, surtout dans le cas rwandais, les jeunes Tutsi considérés comme les meilleurs de naissance. Autrement dit, au catéchisme et à l'école, on s'adresse à la personne du jeune élève, à sa responsabilité morale, à sa capacité intellectuelle, et plus tard on s'adressera à sa compétence : on lui propose donc un idéal de promotion individuelle. Mais en fait le jeu est réglé d'avance au nom d'une vision élitiste et héréditaire. La fascination du modèle médiéval chez une autorité comme le Vicaire apostolique Léon Classe au Rwanda et très connue. Dans ce pays, les préjugés vus plus haut concernant les « Nègres » sont réservés à une partie de la population, les Hutu, la catégorie tutsi étant classé « hamito-sémitique » et donc quasi blanche. La modernité proposée au Rwanda et au Burundi était donc celle du 13^e siècle (un roi chrétien, des chefs politiques conduisant leur peuple vers le Christ sous la houlette de l'Eglise), mâtinée d'une idéologie raciale du 19^e siècle qui distinguait, dans la ligne de Gobineau, des Nègres ordinaires et des Hamites. Ce qui peut apparaître aujourd'hui comme archaïque était très moderne à l'époque dans ces deux pays, en particulier l'idée qu'un Hutu ne pouvait (sauf exceptions) exercer aucune autorité ni administrative, ni technique, comme l'attestent nombre de documents. Lors d'enquêtes dans la région de la mission de Muyaga, au nord-est du Burundi, nous avons rencontré un ancien maçon, constructeur d'églises depuis le début du 20^e siècle, fier de son métier, éminemment moderne par rapport à son milieu d'origine. Mais il avait bien dû constater que, pour les Pères de cette paroisse, c'était le chef local, un prince important, qui était un véritable partenaire (j'avais montré cela dans une contribution à l'ouvrage collectif sur *Les régions orientales du Burundi*, édité par Joseph Gahama et Christian Thibon en 1994). En résumé le communautarisme ethno-racial et la priorité des statuts de naissance ont représenté la modernité du « Ruanda-Urundi », une modernité conservatrice, sinon réactionnaire.

Il ne faudrait pas penser que cette vision de la société était absente au Congo. L'étude des relations entre l'administration et les « évolués » (y compris la marginalisation des métis) révèle ce primat racial. Et un des quiproquos culturels les plus étonnants de ce point de vue est le succès de *La philosophie bantoue* du Père Tempels, publiée en 1949 avec le souci affiché d'éviter le déracinement des élites instruites et de parer au risque de revendications émancipatrices dans ce milieu. D'une manière générale, c'est le sens de l'ethnisme sous la colonisation qui est en jeu : une façon de définir le champ politique réservé aux Africains, comme l'avait dit le gouverneur Cameron au Tanganyika dans les années 1930. Cette logique conduira aussi à la définition « raciale » des questions sociales au Rwanda à la fin des années 1950.

En résumé l'acculturation coloniale a consisté aussi en une appropriation du passé africain par le colonisateur, ce passé étant écrit selon des lignes de force bien assurées : immobilisme ethnographique, primat des origines, logique raciale de ce fonctionnement. Tout le film de l'histoire africaine s'est retrouvé figé et écrasé en une planche photographique intitulée « Afrique traditionnelle ».

Et au tournant du « colonial tardif » (les années 1950), préluant aux indépendances sans que les acteurs en aient clairement conscience, l'émergence de différents acteurs sociaux et politiques (planteurs aisés défendant leurs bénéfiques, villageois rétifs aux corvées, commerçants défendant leurs marges de manoeuvre, ouvriers des chemins de fer ou des ports se mettant en grève, intellectuels créant des associations et ébauchant une

expression politique...) sont marginalisés au maximum sous couvert d'un discours qui se veut à la fois ethnographique et technique sur les sociétés coutumières et les atavismes tribaux. L'historien américain Fred Cooper a souligné à plusieurs reprises ce dialogue de sourds qui traduit en fait les contradictions européennes face au développement de la modernité politique. Je peux citer par exemple *Africa since 1940. The past of the present*, publié à Cambridge en 2002.

La colonisation s'est voulue une œuvre de modernisation économique et technique, sans réelle mutation sociale et politique. Cette ingénierie sociale quelque peu schizophrénique, née à l'ombre d'une vision raciale, s'est prolongée sous un argumentaire de type technique sur le « développement » (avant que l'on parle comme aujourd'hui du « marché » ou de « l'humanitaire ») où tout débat laissant ouvertes des options multiples était (est) évacué au profit d'une ligne considérée comme la bonne. Une politique sans choix en quelque sorte, des programmes sans acteurs autonomes. On voit comment cet imaginaire politique, porteur d'autoritarisme, s'est prolongé après les indépendances. Des acteurs africains ont simplement remplacé les acteurs européens de l'époque.

Je voudrais conclure sur deux observations :

- Le succès prolongé et profond de ce piège en région des Grands lacs mériterait explications : fascination extrême du racialisme en politique et au-delà ? Manque de cadres à l'indépendance ? Enclavement mental durable ?

- Dans le débat faussement clair entre « tradition » et « modernité », où des réalités modernes sont archaïsantes et des traditions porteuses d'une vitalité tout à fait moderne, l'historien propose de regarder le passé avec le souci d'y détecter les dynamiques, de retrouver en quelque sorte les modernités du passé. Pour nous y encourager, je citerai une phrase de l'introduction à la synthèse de l'historien anglais John Iliffe, *Les Africains. Histoire d'un continent* (traduit chez Aubier/Flammarion en 1997) : « Les Africains ont été, et sont toujours, ces pionniers qui ont colonisé une région particulièrement hostile du monde au nom de toute la race humaine. En cela réside leur principale contribution à l'Histoire ».

Antony, 29 mars 2005

2. DE LA MODERNITE COLONIALE : ETUDE DES CAS

2.1. PLANTATIONS EUROPEENNES, PARC NATIONAL ET MOUVEMENTS DES POPULATIONS DANS LE TERRITOIRE DE RUTSHURU AU NORD-KIVU (1920-1996)

Par Nzabandora Joseph, Ph. D., Professeur à l'Université Libre de Kigali

INTRODUCTION

Nous avons passé au peigne fin les récits des premiers officiers de la Force Publique du Congo Belge qui ont longtemps séjourné dans le territoire de Rutshuru entre 1904 et 1919. Nous avons systématiquement exploité les sources missionnaires de la paroisse de Rugari dont la création dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu remonte à avril 1911. Nous avons en outre compulsé les rapports des premiers agents territoriaux, chefs de poste et administrateurs territoriaux coloniaux qui ont travaillé dans la région de Rutshuru avant les années 1940. Nous avons enfin consulté les résultats des toutes premières enquêtes sur les droits indigènes dans le Parc National Albert réalisées entre 1925 et 1948 dans le territoire de Rutshuru. La situation socio-ethnique et démographique de celui-ci avant la fin des années 1940 contraste vigoureusement avec ce qu'on observe aujourd'hui ! Nous nous sommes alors posé des questions.

A quand remonte l'immigration des Banande dans le territoire de Rutshuru ? Quelles furent les formes et les étapes de leur émigration ? Quelles furent les puissants facteurs des mouvements des populations dans le territoire de Rutshuru en général ? Quelle vérité peut-on tirer de la géographie du peuplement nande actuel dans le territoire de Rutshuru ?

En guise de réponse à ces questions, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle l'arrivée et l'immigration des Banande dans le territoire de Rutshuru sont dues aux ressources naturelles de ce dernier qu'on ne trouve dans le terroir traditionnel Banande ainsi qu'au fait colonial principalement lié à la présence des plantations européennes de café et du Parc National Albert. Chemin faisant, il nous a semblé intéressant d'analyser, dans leur ensemble, les mouvements des populations dont le territoire de Rutshuru a été le théâtre entre la fin des années 1940 et 1996. Nous voulons ainsi contribuer à l'histoire du peuplement du territoire de Rutshuru en particulier et de la province du Nord-Kivu dont il fait partie en général. Notre hypothèse centrale est vérifiée à travers l'analyse des aspects suivants : la présentation du milieu naturel du territoire de Rutshuru, l'examen des origines, de l'essor des plantations européennes et du recrutement de la main-d'œuvre non autochtone, la sursaturation démographique des localités autour des plantations et du Parc National Albert (actuellement Parc National des Virunga au Nord-Kivu), les déplacements massifs des populations qui en ont découlé et enfin la création des paysannats dans la plaine de la Rutshuru et de ses affluents qui semble marquer la deuxième étape, et la plus décisive, de l'immigration des Banande dans le territoire de Rutshuru. C'est sur ces différents points que nous avons articulé le présent travail.

1. PRESENTATION DU MILIEU NATUREL DU TERRITOIRE DE RUTSHURU

Rutshuru est l'un des six territoires qui, avec la ville de Goma, forment la Province du Nord-Kivu. Il est limité au Sud par le territoire de Nyiragongo, à l'ouest par les territoires de Masisi et Walikale et au Nord par le territoire de Lubero. A l'Est le territoire de Rutshuru est adossé aux frontières de la République Démocratique du Congo avec le Rwanda et l'Ouganda. Jusqu'au début des années 1950, le territoire de Rutshuru était limité au Sud par le lac Kivu et au nord par le Lac Edouard. Depuis il fut réduit pour faire place à l'ex-Territoire de Goma sur les rives septentrionales du lac Kivu.

Presque toutes les caractéristiques du milieu naturel du territoire de Rutshuru s'expliquent par les mouvements tectoniques du Quaternaire. C'est surtout dans le territoire de Rutshuru que ces mouvements tectoniques ont été les plus violents et les plus impressionnants. Les huit volcans qui ceignent le Sud de la plaine de la Rutshuru sur une distance de 80km en témoignent. C'est à ces mouvements tectoniques que nous devons les sols volcaniques et les trois unités morphologiques et climatiques du territoire

de Rutshuru. Le premier ensemble est justement formé par les massifs volcaniques où les températures s'échelonnent entre - 4°C et 16°C. Les températures sont moins fraîches au pied des volcans où commencent les hautes terres fraîches et humides qui offrent d'excellentes conditions de peuplement.

La répartition des températures dans les hautes terres du Kivu (Kivu d'altitude ou oriental) est directement liée à la situation topographique : 11° C à 3000m, 15° C vers 2200m, 16° C autour de 2000 m, 20° C entre 1400 m et 1500 m et 22° C entre 1200 m et 1300 m (DREVET, 1977 : 17 ; KASAY KATSUVA, L.L., 1983 : 23-24 et SCAETA, 1933). Mais les hautes terres situées dans la région des volcans au Sud-Est du territoire de Rutshuru connaissent des températures plus fraîches qu'ailleurs au Kivu oriental. On enregistre en effet au pieds des volcans 15° C à 2000 m, 18° C à 1850 m (Rugari) et 19° C à 1630 m (Rumangabo). A altitude égale, le Sud-est du territoire de Rutshuru connaît des températures relativement plus fraîches que dans les autres localités du Kivu d'altitude.

Les sols volcaniques des hautes terres de Rutshuru sont bien arrosés tout au long de l'année. Il pleut souvent dans la région des volcans. Les températures, l'altitude, la pluviosité et la fertilité des sols font du Sud-Est du territoire de Rutshuru un milieu fascinant pour les agriculteurs, les éleveurs et même les planteurs européens. Le territoire de Rutshuru dispose aussi dans sa partie occidentale (Bwito-Mushari) des hautes terres situées presque à la même altitude et pratiquement de même valeur que celles du Sud-Est, parce que bénéficiant d'un transport aérien des scories volcaniques. Les hautes terres du Sud-Est et de l'Ouest font toutes jonction avec les basses terres chaudes (températures élevées) et sèches (très peu arrosées) qu'on trouve dans la dépression centrale du Rift Valley Occidentale Africain. D'après les travaux des géographes, le territoire de Rutshuru dispose de meilleures terres volcaniques du Kivu et de la Région des Grands Lacs (DREVET, J. F., 1977 : 161 et KASAY KATSUVA L. L., 1983 :37-42).

Dans le territoire de Rutshuru, les basses terres chaudes et sèches sont formées par les plaines de la Rutshuru et de la Rwindi. Leur altitude varie entre 914 m et 1280 m. Leurs températures annuelles moyennes se situent entre 23°C et 26°C, les maxima atteignent 28°C. Les basses terres sont sèches parce qu'elles accusent souvent un déficit des pluies (18 mm pour les mois secs) et présentent un climat aux saisons sèches plus marquées (décembre -janvier et juillet -août) que les hautes terres du Sud -Est qui ne connaissent pas un seul mois total sec. La forte insolation, les températures élevées, l'insalubrité et la malaria endémique expliquent pourquoi les basses terres chaudes et sèches étaient peu peuplées jusqu'au début du XXème siècle. C'est seulement à la fin des années 1950 qu'elles seront envahies par les émigrants Banande et à la suite de ceux-ci, par les Banyarwanda autochtones des autres localités du territoire de Rutshuru. Signalons enfin que les régions basses, chaudes et sèches de la plaine de la Rutshuru et de ses affluents disposent des terres alluvionnaires fertiles.

2. DE L'OCCUPATION MILITAIRE A LA CULTURE DE CAFE

Les premiers colons blancs du Kivu oriental étaient pour la plupart des vétérans de la première guerre mondiale. C'est à ce titre qu'ils recevaient gratuitement les terres de la colonie. Ces vétérans ont découvert les possibilités agricoles et la beauté du climat du Kivu oriental d'abord entre 1904 et 1911 durant le conflit frontalier opposant les Belges aux Allemands et aux Anglais au sujet de la région des Volcans Virunga dans le territoire de Rutshuru, et ensuite au cours de la première guerre mondiale (1914-1918).

Les conflits frontaliers résultant de l'ignorance du Kivu oriental et opposant les Belges aux Anglais et aux Allemands fut à la base de la concentration des troupes de la Force Publique dans la région dès 1902. De tout le Kivu oriental, la zone qui fut la plus âprement disputée, d'avril 1904 au 14 mai 1910, entre les Anglais et les Belges est incontestablement la région des Volcans Virunga (LEDERER, A., 1993 : 415-426).

C'est la raison pour laquelle le poste de Rutshuru devint à partir de 1904 le Quartier Principal, puis le Quartier Général de toutes les forces d'occupation coloniale au Kivu et le chef-lieu du territoire de la Rusizi-Kivu, détaché du District des Stanley-Falls pour être placé sous un gouvernement militaire spécial, en raison des circonstances du moment (VANDEWOUD, E., 1959 : 307-308).

D'après F. FLAMENT (1952 : 190), 1800 militaires étaient concentrés en permanence à Rutshuru entre 1904 et 1914. Les sources des missionnaires de la Mission de Rugari nous

paraissent plus crédibles que celles fournies par F. FLAMENT. D'abord les missionnaires entretenaient des relations étroites avec les populations du Sud-Est du territoire de Rutshuru et les officiers de la Force Publique du Congo Belge. Ils étaient par ailleurs maintes fois témoins des événements qu'ils relataient. D'après le rapport de la mission Tongres Sainte- Marie de Rugari rédigé en 1914, les habitants de Rutshuru « étaient astreints à des corvées incessantes de vivres et de portage pour 2000 soldats et 40 officiers présents dans la contrée » (NZABANDORA, 2003 : 123 ; Rapport particulier de la Mission Tongres Sainte-Marie, 1916 : 301).

La concentration des troupes coloniales belges de la Force Publique dans le territoire de Rutshuru n'a cependant atteint son paroxysme qu'entre 1914 et 1917. En effet, dès le 22 septembre 1914 les guerriers traditionnels rwandais du Roi MUSINGA et l'armée coloniale allemande ont attaqué le poste de Munigi à Goma et la mission de Rugari, en progression vers le centre de Rutshuru. C'est ainsi qu'un front de la première guerre mondiale fut ouvert à Kibati, à une dizaine de kilomètres au nord du lac Kivu, près de Goma.

En plus des troupes de la Force Publique du Congo Belge qui étaient concentrées dans la région de Rutshuru depuis 1904, les militaires de l'armée coloniale britannique accouraient vers le Kivu à partir de l'Ouganda durant la première guerre mondiale. Aujourd'hui encore les cimetières des militaires Noirs et Blancs qu'on trouve à Kibati témoignent de l'existence de ce front de la première guerre mondiale sur la rive Nord du lac Kivu. Le cimetière des militaires Blancs demeure intact, même s'il n'est plus entretenu. Tandis que celui des Noirs a été emporté par les éruptions volcaniques de janvier 1977. Entre 1914 et 1917 les troupes coloniales anglaises et belges ont chassé les Allemands du lac Kivu, du Rwanda, du Burundi, du Tanganyika et les ont poursuivis jusqu'en Afrique du Sud et au Moyen Orient.

La concentration des troupes coloniales anglaises, allemandes et belges dans le territoire de Rutshuru a eu au moins quatre conséquences : la chasse inconsidérée, la réquisition des vivres, du bétails et des hommes, les sources narratives sur les habitants de la région de Rutshuru à la fin du XIXème siècle et la découverte des possibilités économiques et du climat du Kivu.

Revenons sur les dites conséquences.

1°. La chasse inconsidérée entraîna la création du parc pour sauver ce qui pouvait encore l'être.

L'extermination des animaux sauvages a été perpétrée dans la plaine de la Rutshuru-Rwindi et dans la région des Volcans Virunga où le Capitaine allemand Vont BERINGE découvrit les gorilles des montagnes en 1902. La découverte des gorilles par les Européens dans la région des Volcans Virunga occupe une grande place dans l'histoire de la conservation de la nature en Afrique centrale belge. Comme en témoignait le commandant E. HUBERT (1947 : 5) en 1947, les troupes militaires concentrées sur la frontière orientale chassaient sans merci les herbivores pour nourrir leurs nombreux effectifs durant la guerre. Cette chasse inconsidérée fut l'une des raisons de la création du Parc National Albert pour sauver ce qui pouvait encore l'être. En effet, les vides qu'elle créait dans les rangs des gorilles et des autres herbivores avaient beaucoup inquiété les conservationnistes et les hommes des sciences occidentaux.

2°. La réquisition des vivres, du bétail et des hommes

La réquisition des vivres, du bétail et des hommes, y compris les femmes et les enfants, fut telle que les travaux des champs furent totalement abandonnés durant la guerre 1914-1918 selon les témoignages des missionnaires catholiques de la mission Tongres Sainte-Marie de Rugari. La famine et les épidémies extrêmement meurtrières qui en découlèrent entre 1915 et 1919 sont décrites de façon émouvante, avec force détails et chiffres à l'appui, dans les rapports de la mission Tongres Sainte-Marie de Rugari.

3°. Les sources narratives sur les habitants de la région de Rutshuru à la fin du XIXème siècle.

Entre 1904 et 1914 les officiers de la Force Publique du Congo Belge ont consigné par écrit de nombreux et variés témoignages sur les habitants du territoire de Rutshuru, leurs mœurs et leurs organisations tant socio-économique, politique que culturelle à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Ces sources narratives nous paraissent particulièrement irremplaçables dans la reconstitution de l'histoire du Nord-Kivu. Malheureusement elles n'ont guère été exploitées jusqu'aujourd'hui.

4°. La découverte des possibilités économiques et du beau climat du Kivu

Durant leur long séjour dans le territoire de Rutshuru, les militaires de la force Publique du Congo belge ont découvert, non sans étonnement, les possibilités agricoles et la beauté du climat du Kivu. Comme nous l'avons déjà souligné, les premiers colons agricoles Blancs qui s'installèrent au Sud-Kivu et au Nord-Kivu étaient pour la plupart des vétérans de la première guerre mondiale. Nous pouvons citer à titre d'exemple Diderickx à Nyalukemba (Bukavu) au Sud-Kivu et Lieutenant Spiltoir à Katale (Rutshuru) au Nord-Kivu. La première génération des colons agricoles Blancs dans le territoire de Rutshuru était donc formée par les vétérans de la 1^{ère} guerre mondiale. Ils pratiquaient tous la culture du café arabica.

3. DES PLANTATIONS DU CAFE ARABICA AU RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE NANDE

Les premiers blocs des plantations de café arabica furent créés au Sud-Est du territoire de Rutshuru en 1920 et en 1922, respectivement à Katale et à Kivunge-Indata. Une deuxième vague de colons s'est installée dans la région de Rutshuru entre 1925 et 1927. Ces colons se sont regroupés pour former « les plantations de Rutshuru à Katale » et l'Entreprise Générale du Kivu (E.G.K) en 1927.

Chose remarquable, on note aussi dans le territoire de Rutshuru l'engouement des autochtones pour la culture du café arabica au cours des années 1920.

En 1925 leur production représentait la moitié du café arabica produit au Kivu oriental à cette époque. Le chef coutumier Daniel Ndeze de la chefferie du Bwisha, par exemple, avait à cette époque 250 hectares de café arabica à Katale-Rwangwi. Les colons Blancs ne voyaient pas d'un bon œil la prospérité des plantations de café exploitées par les noirs. Ils ne cessaient de se plaindre de cette concurrence et de demander au gouvernement colonial d'interdire la culture de café aux Noirs (Congo Belge, Rapport annuel, 1928 : 95)

L'année 1928 est une date importante dans la mise en valeur coloniale agricole du Kivu. Elle a vu en effet naître le Comité National du Kivu (C.N.KI.), une société concessionnaire qui a reçu des droits miniers, forestiers et fonciers sur le Kivu oriental. A sa création en 1928, le Comité National du Kivu disposait au Nord-Kivu de près de 800.000 hectares qui furent ramenés à 400.000 hectares en 1943 selon J.C. WILLAME (1997 : 40). Comme déjà dit plus haut, le C.N.KI. était une société coloniale à charte qui avait reçu, entre autres, la mission de favoriser la mise en valeur agricole du Kivu oriental en vendant et en louant les terres aux colons Blancs. La filiale qu'il a créée en 1928 sous le nom de Société Auxiliaire Agricole du Kivu (S.A.A.K.), a obtenu 500 hectares à Katale au cours de la même année. Le C.N.KI. a arraché aux Noirs leurs plantations de café à partir de 1935. Ce fut la grande victoire des colons Blancs sur les planteurs Banyarwanda autochtones de Rutshuru.

En 1960, le Sud-Est du territoire de Rutshuru était devenu un grand bastion du café arabica au Kivu, avec 4.120 hectares. Les plantations de café robusta étaient dans les basses terres du Nord-Est, plus précisément dans le groupement de Binza. Plus d'une centaine de colons s'étaient installés dans la partie Sud et Orientale du territoire de Rutshuru.

Ces colons étaient confrontés aux problèmes de main-d'œuvre. Traumatisés par les réquisitions des vivres, du bétail et des hommes avant et pendant la 1^{ère} guerre mondiale, les autochtones du territoire de Rutshuru détestaient à mort le travail de plantation au service des colons blancs. Une autre raison fut la campagne d'intoxication, à partir de 1935, des chefs locaux qui avaient perdu leurs plantations de café au profit des colons blancs et sans aucune indemnisation. Parmi eux figurait le Grand chef coutumier de Bwisha, Daniel Ndeze. Ces mécontents incitaient la population locale à ne pas travailler dans les plantations européennes. Par ailleurs, les habitants de Rutshuru ne voulaient pas

travailler pour les colons qui leur avaient pris leurs meilleures terres. En outre, les réquisitions périodiques de la population locale pour répondre aux besoins saisonniers des colons en main-d'œuvre créaient chez les populations locales un dégoût pour le travail dans les plantations européennes. Enfin les habitants de Rutshuru ne voyaient pas la nécessité de travailler dans les plantations de café pour survivre. Néanmoins, les anciens ouvriers des chefs et sous-chefs coutumiers planteurs ont continué à travailler pour les colons Blancs et pour la Société Auxiliaire Agricole du Kivu (S.A.A.K.). Cependant cette société et les colons devaient davantage compter sur le recrutement de la main-d'œuvre en dehors du territoire de Rutshuru.

Heureusement que le C.N.KI. pourvoyait aux besoins des colons en terres et parfois en main- d'œuvre. Au départ le C.N.KI. recrutait de la main d'œuvre au Sud-Kivu et au Nord-Kivu pour ses exploitations tant minières que forestières et pour sa filiale, la société Auxiliaire Agricole du Kivu. Par la suite, le C.N.KI. a fini par recruter des travailleurs pour les colons individuels nécessiteux. Plusieurs finalistes de l'école moyenne de Nyangezi (Sud-Kivu) furent engagés par le C.N.KI. pour recruter les travailleurs dans les territoires de Lubero. Parmi eux figure Bansoba qui nous a accordé une série d'entretiens à Bukavu en 1983, alors qu'il était fonctionnaire au service des Titres Fonciers, qui a hérité du patrimoine du C.N.KI. D'après son témoignage basé sur sa propre expérience professionnelle, les territoires de Beni et Lubero au Nord-Kivu et celui de Kabare au Sud-Kivu constituaient pendant les années 1940 et 1950 les principaux centres de recrutement de la main- d'œuvre pour le C.N.KI.

Les habitants de la chefferie de Bwisha refusant de travailler pour les colons pour des raisons déjà évoquées, l'essor des plantations européennes de café entraîna dans le territoire de Rutshuru l'afflux d'immigrants Banande recrutés comme travailleurs agricoles dès le début des années 1950 (WILLAME, J.C., 1997 : 41-43, Agronome Colonial VANGASBERG, 1980 : communication personnelle). En 1957, les seules plantations de Katale comptaient 400 ouvriers agricoles Banande sur un total de 742 travailleurs.

Précisons tout de suite que le territoire de Rutshuru n'est pas le seul cas où la main d'œuvre importée d'ailleurs était plus importante que la main d'œuvre locale. En 1957 les Banande travaillant dans les centres miniers du territoire de Walikale, exploités par le Comité National du Kivu (C.N.KI.), étaient au nombre de 900. Ils occupaient ainsi la deuxième position après les travailleurs Bashi au nombre de 1200 recrutés au Sud-Kivu. Quant aux ouvriers autochtones du territoire de Walikale, ils étaient par contre au nombre de 507 seulement (Province du Kivu, 1957 : 68). Ces chiffres tendent à montrer que la mobilité géographique spectaculaire actuelle des Banande et des Bashi a été enclenchée et initiée par le recrutement des travailleurs à l'époque coloniale.

Tandis que les habitants du territoire de Rutshuru s'opposaient systématiquement au recrutement de la main- d'œuvre pour les entreprises coloniales. Ceux du Sud-Est de Rutshuru préféraient émigrer vers la partie occidentale du même territoire qui avaient les terres de même valeur et situées à une même altitude que celles qu'ils cédaient aux colons, au C.N.KI. et au Parc National Albert, actuellement Parc National des Virunga. Tout en vidant l'Est du territoire de Rutshuru de sa population pour faire place au Parc National et aux plantations européennes de café, l'administration coloniale y a importé de la main d'œuvre Banande. Cela ne pouvait qu'accentuer le problème de terres dans le territoire de Rutshuru. Non seulement les émigrés Banande exploitaient les terres locales pour leur propre subsistance tout en travaillant dans les plantations des colons (NICOLAI, H., 1998 : 50), mais aussi et surtout, au terme de leurs contrats, ils ne rentraient pas chez eux dans les territoires de Beni et Lubero. L'étalement du peuplement Banande sur le territoire de Rutshuru à partir des plantations de café s'est intensifié dans la deuxième moitié des années 1950, notamment à la faveur de la mise en œuvre du Service de « Migrations Indigènes et Paysannats » (M. I. P.).

4. DEPLACEMENT DES POPULATIONS DANS LE CADRE DE LA M.I.P. POUR DEGORGES LES LOCALITES SURSATUREES AUTOUR DU PARC NATIONAL ALBERT ET DES PLANTATIONS EUROPEENNES.

Le succès du recrutement de la main- d'œuvre dans les territoires de Beni et Lubero ainsi que les déplacements des populations au Nord-Kivu en général sont, entre autres, les conséquences directes des expropriations foncières systématiques des terres indigènes au profit des colons blancs et du Parc National Albert. Créé en 1925, ce dernier est le tout

premier parc national du continent africain. Il s'étendait au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo ainsi qu'aux provinces de Gisenyi et Ruhengeri au Rwanda. Depuis l'accession du Congo belge à l'indépendance en 1960, la partie rwandaise du Parc National Albert constitue le Parc National des Volcans et la partie congolaise le Parc National des Virunga.

Le Parc Albert a connu quatre extensions successives au Nord-Kivu entre 1925 et 1935 (HUBERT, E., 1947 : 3). De 24.000 hectares en 1925, il est passé à 200.000 hectares de réserve intégrale et 150.000 hectares de territoire annexe en 1929 et à 390.000 hectares en 1934. Jusqu'en 1934 la quasi-totalité de la superficie du Parc National Albert ne s'étendait que sur le territoire de Rutshuru. Le décret du 12 novembre 1935 a étendu ce parc vers le Nord en y incorporant toutes les eaux congolaises du lac Edouard, la rive occidentale de ce dernier, la plaine de la Semliki et le massif du Ruwenzori. C'est dans ce cadre que 466.791 hectares furent délimités dans les territoires de Beni et Lubero pour former les secteurs Nord du Parc National Albert. La superficie officielle de celui-ci fut ainsi portée à 809.000 hectares étendus sur une bande de terre de 350 km du Sud au Nord et de 30 à 40 km de large. Signalons que la superficie officielle réelle de cette aire protégée dépassait largement sa superficie officielle.

Plus de 50 % de ce qui est devenu en 1935 la réserve naturelle intégrante du parc national Albert étaient occupés et exploités par les populations locales (VERSCHUREN, J., 1993 et NZABANDORA N. M., 2003). Les extensions du parc dans le Sud-Est du territoire de Rutshuru entre 1925 et 1929 ont incorporé dans la réserve naturelle intégrale des villages entiers, des champs de cultures, des pâturages traditionnels, des domaines de chasse, de coupe de bois et de bambous ainsi qu'une grande partie des concessions de la Mission Catholique Tongres Sainte-Marie de Rugari.

Les populations locales en furent expulsées et contraintes d'émigrer massivement dès 1929 vers le territoire de Masisi et vers Bwito-Mushari formant la partie occidentale du territoire de Rutshuru. L'un des indices probants qui témoignent de l'ampleur des déplacements massifs forcés des agriculteurs et des éleveurs spécialisés du Sud-est du territoire de Rutshuru est entre autres la baisse démographique enregistrée dans le Groupement de Rugari. L'enquête effectuée en 1929 par l'administrateur territorial de Rutshuru, Jean Dubuisson (1935 : 62), et corroborée par les rapports sur l'administration de la colonie du Congo Belge mentionnait 1.671 hommes qui payaient l'impôt dans ce groupement. En 1958, il n'y avait que 1400 hommes qui payaient l'impôt (CAPRASSE, L. et GREGOIRE, R., 1959 : 4).

Les habitants des territoires de Beni et de Lubero ne furent pas non plus épargnés par les expropriations foncières et les déplacements consécutifs aux extensions du Parc National Albert. D'après les enquêtes effectuées en 1939 par Van Den Dries, alors administrateur du territoire de Lubero, 8.843 Banande répartis entre 1.900 familles d'agriculteurs et 365 familles de pêcheurs furent évacuées de la côte Ouest du Lac Edouard (VAN DEN DRIES, 1939). Un autre rapport du même administrateur territorial rédigé en 1935 signalait 2000 familles Banande qui avaient quitté la côte Ouest du Lac Edouard pour s'établir en Ouganda à la suite de l'extension du Parc National dans le territoire de Lubero.

Abandonnés à leur triste sort, les individus expulsés de leurs terres ancestrales au profit du Parc National Albert ou des colons Blancs avaient devant eux cinq alternatives :

- 1) soit négocier leur installation sur des terres des unités sociales traditionnelles épargnées par les expropriations foncières moyennant des tributs fonciers périodiques ;
- 2) soit se faire engager comme travailleur dans les plantations des colons blancs et les sociétés minières ;
- 3) soit mener une vie d'errance et vivre dans la misère ;
- 4) soit encore émigrer vers les régions non peuplées du Nord-Kivu ;
- 5) soit enfin s'exiler dans les colonies voisines, principalement en Ouganda.

Les Banande ont exploité toutes les cinq possibilités tandis que les Banyarwanda autochtones de Rutshuru ont principalement exploité la quatrième alternative consistant à émigrer massivement vers Bwito-Mushari. Dans les territoires de Beni et Lubero, les familles déplacées de leurs terres par le Parc National Albert étaient corvéables et taillables à merci par les unités sociales traditionnelles qui les accueillaient sur leurs

propres terres ancestrales. Le Commissaire du District du Nord-Kivu, L. CAPRASSE en a donné le cas suivant en 1959 : « Dans le cadre de la lutte contre la maladie du sommeil », écrit-il en 1959 « un clan des Baswaga a dû quitter ses terres coutumières pour s'installer sur des terres appartenant aux Batangi. Lors de l'extension du Parc National, ces Baswaga n'ont reçu aucune indemnité pour la domanialisation de leurs terres qu'ils n'occupaient pas lors des enquêtes sur les droits indigènes. 7.800 ha de terres Batangi sont occupées par environ 8.000 Baswaga (...) qui payent le tribut foncier aux Batangi » (CAPRASSE, L. et GREGOIRE, R., 1959 : 4).

Les extensions successives du Parc National Albert et l'essor des plantations de café et de pyrèthre au Nord-Kivu ont provoqué un déficit criant de terres. Les premières enquêtes sur la sursaturation des localités riveraines des blocs de plantations européennes et du Parc National Albert datent de 1934 au Sud-Est du territoire de Rutshuru. Elles furent intensifiées de façon systématique en 1947-1948. Mais c'est seulement à partir de 1954 que le dégoût démographique des localités riveraines du Parc et des plantations a fait l'objet d'un programme officiel : le programme de « Migrations Indigènes et Paysannats » (M.I.P.) qu'il ne faut pas confondre avec la M.I.B. (Mission d'Immigration des Banyarwanda) qui avait été créée en 1937.

Comme nous allons le montrer, la mise en œuvre du programme des Migrations indigènes a donné une impulsion nouvelle aux déplacements des habitants du Sud-Est du territoire de Rutshuru vers la partie occidentale (Bwito) de ce dernier et au peuplement Banande dans ce même territoire. Elle marque la deuxième étape de l'immigration Banande et permet d'expliquer la géographie des noyaux des peuplements Banande dans ce territoire. Nous allons voir dans les lignes qui suivent comment nous en sommes arrivés là.

Les premières enquêtes socio-foncières sur la saturation des localités avoisinant le Parc National Albert datent de 1947 comme nous l'avons déjà dit. Elles ont été initiées pour tenter de mettre fin aux conflits fonciers qui mettaient aux prises le Parc National Albert et les communautés avoisinantes.

Pour liquider les litiges qui avaient opposé l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB) aux populations avoisinantes entre 1929 et 1946, le Gouverneur Général du Congo Belge créa, le 5 janvier 1947, une commission d'enquête sur les droits indigènes dans le Parc National Albert. Cette commission devait se rendre sur place et se faire préciser, par des indigènes directement concernés eux-mêmes, l'étendue des terres litigieuses en présence de leurs chefs coutumiers, de l'administrateur territorial représentant la colonie et du Conservateur en chef du Parc National Albert. Elle devait ensuite commenter aussi objectivement que possible les revendications des communautés locales en fonction de leurs besoins vitaux coutumiers et faire des propositions concrètes au Gouverneur Général.

Les travaux de la commission d'enquête de 1947 sur les droits indigènes dans le Parc National Albert ont duré une année. Ses propositions concrètes basées sur les enquêtes socio-foncières furent agréées le 20 mars 1948 par le Gouverneur Général du Congo Belge. Celui-ci désigna Léon Dewaesegger, Substitut du Procureur Général du Parquet de Léopoldville, comme Délégué spécial du Gouvernement colonial pour assister les indigènes lors de la passation des actes aux contrats relatifs aux blocs litigieux du Parc National Albert. Il devait, lui aussi, se rendre sur les lieux pour s'assurer si les indigènes ayants droits avaient compris la portée précise des conventions et si les indemnités et les autres arrangements (échange de terres ayant la même valeur et situées à une altitude similaire selon le Décret Royal de 1935) intervenus entre eux et le Parc National Albert étaient satisfaisants de leur point de vue.

La région des Volcans Virunga située dans le Sud-Est du territoire de Rutshuru était déjà saturée dès les années 1940. Le rapport de la commission d'enquête sur les indigènes dans le Parc National instituée par le Gouverneur Général du Congo Belge le 5 janvier 1947 en fait foi. Voici les observations qui furent faites par cette commission en 1947 au sujet des blocs de terrain IV, V, VII, X et XI occupés par le Parc National Albert au Sud-Est du territoire de Rutshuru : « La question des droits indispensables à la vie normale des communautés locales s'est posée avec une réelle acuité pour les terres du bloc VII et aussi pour celles des blocs X et XI. Les régions du territoire de Rutshuru dans lesquelles se situent ces blocs sont fortement peuplées. La population s'y accroît régulièrement et les terres dont elle dispose suffisent à peine pour ses besoins. Les indigènes de ces régions,

cultivateurs et éleveurs, ne trouvent pas assez de terres pour leurs champs et pour faire pâturer le nombreux bétail qu'ils élèvent. Jusqu'à ce jour les chefs et les notables indigènes ont refusé de céder les droits qu'ils possèdent sur les terres formant le bloc VII. Ces terres se situent dans les régions de la circonscription indigène du Bwisha dirigée par le Chef Ndeze, soit le Rugari, le Jomba et le Kisigari » (Commission d'enquête de 1947, 1948 : 52).

La commission d'enquête de 1947 évalua le déficit de terres à 5.124 hectares et à 5.779 hectares respectivement dans le groupement de Rugari et de Jomba, soit à 10.903 hectares pour les deux entités de la chefferie du Bwisha qui en compte sept. Elles en conclut à la saturation de la région (Commission d'Enquête de 1947, 1948 : 52-54 et 63). Il fallait en conséquence prendre des mesures qui s'imposaient.

Cette situation était cependant embarrassante pour les responsables de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, le gouverneur de la province du Kivu, les membres de la Commission d'enquête de 1947 et le Délégué Spécial du Gouverneur Général, le Substitut du Procureur Général Léon DEWAERSEGER. Ils ne pouvaient pas rétrocéder aux populations locales des terres occupées et exploitées par les colons blancs et encore moins celles incorporées dans le Parc National Albert. En effet, les responsables de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge estimaient que les régions formant les blocs IV, V, VII, X et XI au sud-Est du territoire de Rutshuru étaient les plus intéressantes du Parc National Albert du point de vue écologique et scientifique, voire touristique. C'est la raison pour laquelle les acteurs coloniaux optèrent tous, d'un commun accord, pour la redynamisation de l'émigration des populations locales vers le Nord-Est (Groupement de Binza), le centre (Groupement Bukoma) et surtout l'Ouest (Bwito) du territoire de Rutshuru où il y avait encore un excédent de terres (Commission d'enquête de 1947, 1948 : 63-64).

D'autres enquêtes de saturation agraire effectuées en 1954-1955 et en 1958 dans le cadre du programme de « Migrations indigènes et paysannats » (M.I.P.) ont confirmé la sursaturation du Sud-est de Rutshuru et la décision de faire émigrer les gens. Tshibanda-Mbwembwe (1983 : 230-231) en témoigne aussi dans une recherche réalisée en 1979. Selon lui, ayant réalisé que la rétrocession des terres occupées par le Parc et celles exploitées par les colons blancs était tout à fait impensable, l'administration coloniale en arriva à la conclusion qu'il fallait, dans les plus brefs délais, faire émigrer, coûte que coûte, une importante partie des populations de cette chefferie (Bwisha), de manière assurer à chaque famille, 3, 4 et, si possible, 5 hectares de terres cultivables. Au Nord-Kivu on concluait à la sursaturation lorsque la superficie des terres disponibles à chaque famille était inférieure à deux hectares.

La saturation des terres au Nord-Kivu n'était pas limitée au seul territoire de Rutshuru. Elle fut aussi relevée dans les territoires de Beni et de Lubero. La superficie du Groupement Machozi (situé dans la chefferie des Bashu en territoire de Beni) est de 57207 hectares dont 39.208 sont occupés par le parc. Celle du Groupement Malambo de la chefferie Ruwenzori dans le même territoire était de 47.356 hectares dont 25.684 faisaient partie de la réserve naturelle intégrale. Le déficit de terres pour l'agriculture et l'élevage avait été provoqué par la présence du parc. En 1958 le déficit de terres dans le groupement MACHOZI était de 20.000 hectares contre 8.000 et 3.000 hectares respectivement dans les groupements de Batangi-Beni et de Malambo dans le territoire de Beni.

Le déficit de terres pour les populations locales était encore plus important dans le Sud-Est du territoire de Rutshuru abritant la réserve intégrale initiale du Parc National Albert. Entre 1947 et 1957 le déficit de terres pour l'agriculture et l'élevage est passé de 5.124 hectares à 4.500 hectares dans le groupement de Rugari et de 5.779 hectares à 18.000 hectares dans le groupement de Jomba. La superficie totale de Rugari est de 7.018 hectares dont seulement 2.500 cultivables, le reste ayant été complètement asphalté par la lave volcanique récente et occupé par le Parc National Albert. Quant au Groupement de Gisigari se trouvant aussi dans le Sud-Est du territoire de Rutshuru, il avait un excédent de 2.225 hectares de terres en 1947. Chose curieuse, il accusait un déficit de 10.000 hectares de terres en 1958. Le déficit de terres dans les groupements de Bweza, Jomba, Kisigari et Rugari situés à l'Est du Bwisha dans le Sud-Est du territoire de Rutshuru fut évalué à 34.500 hectares en 1958 (CAPRASSE, L et GERGOIRE, R., 1958 : 4).

Cette étendue dépasse les 32.000 hectares occupés par le Parc National dans ces groupements de la Chefferie du Bwisha. Même la rétrocession de ces 32.000 hectares de réserve naturelle intégrale du secteur Mikeno n'aurait pas résolu le problème de terres au Sud-Est du territoire de Rutshuru. On comprend alors pourquoi l'administration coloniale et la Commission d'enquête de 1947 sur les droits indigènes dans le Parc National Albert avaient opté dès 1948 pour l'émigration des populations locales vers d'autres régions du Nord-Kivu presque vides d'hommes. Comme déjà dit, les déplacements des populations des localités démographiquement saturées autour des plantations européennes et du Parc National Albert ont connu une impulsion nouvelle au début des années 1950, grâce notamment à la création du Service de « Migrations Indigènes et Paysannats (KASAY KATSUVA, L.L., 1983 : 106). Ainsi que l'indique sa dénomination, le Programme du Service de « Migrations Indigènes et Paysannats », qu'il ne faut pas confondre avec la M.I.B. (Mission d'Immigration des Banyarwanda) datant de 1937, avait un triple but au Nord-Kivu :

- dégorger les localités sursaturées sur le plan démographique ;
- améliorer les techniques culturales et les semences ;
- protéger les cultures indigènes contre les animaux du Parc National Albert.

D'après TSHIBANDA-MBWEMBWE (1983 : 231), le nombre total d'habitants à déplacer du Sud-Est du territoire de Rutshuru fut fixé à quatre milliers de familles. Les archives locales révèlent que 3.588 familles furent effectivement déplacées, entre 1955 et 1959, du Sud-Est du territoire de Rutshuru vers Mushari-Bwito et l'Est du territoire de Masisi. Parallèlement à ce programme officiel totalement pris en charge par l'administration coloniale, de nombreuses familles du Sud-Est du territoire de Rutshuru émigraient de leur propre gré et par leurs propres moyens après qu'elles eurent constaté la réussite sociale et économique des premiers immigrants .

5. LA CREATION DES PAYSANNATS DANS LA PLAINE DE LA RUTSHURU ET DE SES AFFLUENTS ET LA NAISSANCE DE NOUVEAUX NOYAUX DE PEUPEMENT BANANDE DANS LE TERRITOIRE DE RUTSHURU (1958-1996).

D'autres régions furent envisagées lors des travaux de la commission d'enquête de 1947 sur les droits indigènes dans le Parc National Albert pour servir d'exutoire démographique aux localités sursaturées du Sud-Est du territoire de Rutshuru. Il s'agit notamment de la plaine de la Rutshuru et de ses affluents. En 1948, il avait été décidé de faire émigrer une partie de la population du sud-Est de Rutshuru vers cette plaine alors sous-peuplée. Ce projet fut repris en 1954 sur l'initiative du Gouverneur Général du Congo Belge. La mise en valeur de la plaine de la Rutshuru et de ses affluents devait passer par son irrigation en vue d'y créer un paysannat capable d'accueillir 2000 à 2500 familles venues des localités surpeuplées du Sud-Est du territoire de Rutshuru.

Le programme d'irrigation fut par la suite abandonné, l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge s'étant catégoriquement opposé au prélèvement sur les eaux de la rivière Rutshuru située dans la réserve naturelle intégrale du Parc National Albert. Néanmoins deux paysannats à sec furent créés en juin 1958. Il s'agit du paysannat de Mayi ya Nkwenda sur la route Rutshuru-Ishasha-Kasese (Ouganda) construite en 1957 et celui de Kiwanja (Buturande) – Kahunga sur l'axe routier tracé entre 1923 et 1927.

Au cours du 1^{er} trimestre 1959, le paysannat de Kiwanja (Buturande) – Kahunga a accueilli 138 familles dont seulement 32 étaient constituées par les autochtones des localités surpeuplées du Sud-Est du territoire de Rutshuru. Les 106 autres familles étaient formées par les Banande en fin de contrat dans les plantations de café de Katale, Biruma, Nyabirehe et Kisisile. Comme en 1948, lors des enquêtes sur les droits indigènes dans le Parc National Albert, les habitants du Sud-Est du territoire de Rutshuru, qui étaient habitués au climat de très haute altitude (1800 à 2500 m), se sont opposés à l'émigration vers la plaine de la Rutshuru très malsaine et où sévissait le paludisme endémique lié à une basse altitude comprise entre 920 et 1280 m, doublée d'une très forte insolation (Commission d'enquête de 1947 sur les droits indigènes, 1948 : 53).

Le refus obstiné des Banyarwanda autochtones du Sud-est du territoire de Rutshuru d'émigrer vers la plaine de la Rutshuru fut une aubaine pour les Banande originaires des territoires de Beni et Lubero qui étaient au terme de leurs contrats de travail dans les plantations européennes de café et qui, par conséquent, devaient évacuer celles-ci pour

céder leurs petits champs et cases aux nouvelles recrues. Le paysannat de Mayi ya Nkwenda sur l'axe routier Rutshuru/Kiwanja – Kisharo – Ishasha fut également occupé par une population majoritairement nande. En 1959, le paysannat de Kiwanja (Buturande) – Kahunga totalisait déjà 567 hectares et 162 familles contre 821 hectares et 221 familles pour le paysannat de Mayi ya Nkwenda (Province du Kivu, Service Provincial de l'Agriculture, 1957 : 32-35 et 1959 : 38-39).

La création, en juin 1958, des paysannats de Kiwanja/ Buturande – Kahunga et de Mayi ya Nkwenda marque une deuxième étape de l'immigration des Banande dans le territoire de Rutshuru, la première ayant été leur recrutement dans les plantations européennes de café locales à la fin des années 1940 et au début des années 1950. C'est la raison pour laquelle en 1960 on ne trouvait les Banande dans le territoire de Rutshuru que sur les axes routiers longeant les plantations de café ainsi que dans les paysannats de Kiwanja-Kahunga sur la route Rutshuru-Rwindi et dans celui de Mayi ya Nkwenda sur l'axe routier Rutshuru/Kiwanja-Kisharu-Nyalilima-Ishasha. Cette géographie des noyaux de peuplement Banande dans le territoire de Rutshuru n'est donc pas due au hasard. Elle est l'aboutissement des facteurs socio-économiques coloniaux bien documentés par la littérature coloniale.

Il convient de faire remarquer que la répartition ethnique des premières familles installées dans les paysannats de Kiwanja (Buturande)-Kahunga et de Mayi ya Nkwenda en 1959 fut prophétique de la situation actuelle. L'agglomération de Kiwanja-Buturande s'est développée depuis lors dans le paysannat Kiwanja-Kahunga. Elle comptait en effet en 1977 environ 7000 Banande sur une population totale de 10.000 habitants (BIGORORANDE K., 1980 : 21). En 1977 les Banande constituaient donc 70% de la population de l'agglomération de Kiwanja/Buturande. Au 1^{er} peuplement du paysannat de Kiwanja (Buturande)-Kahunga en 1959 les Banande formaient 76,81% des familles installées (soit 106 familles Banande sur un total de 138 familles comme nous l'avons montré ci-dessus). Il semble que depuis 1959 les proportions de la répartition ethnique n'ont guère changé jusqu'aujourd'hui. L'importance numérique relative des Banande dans le groupement de Binza, sur l'axe routier Rutshuru-Kiwanja-Ishasha, surtout dans l'agglomération de Nyamilima, s'explique aussi par le paysannat de Mayi ya Nkwenda (affluent de la Rutshuru).

L'absence de mention de la présence des Banande dans les sources narratives coloniales portant sur le territoire de Rutshuru des années 1900, 1910, et 1920 l'histoire de la mise en valeur coloniale et de ses exigences ainsi que la géographie des noyaux de peuplement Banande actuel dans le territoire de Rutshuru tendent à démontrer indubitablement que l'immigration des Banande fut tout au début liée au recrutement dans les plantations de café. Ils transitaient par celles-ci avant de s'installer définitivement, d'abord dans les paysannats et ensuite dans la chefferie de Bwito (Partie occidentale du territoire de Rutshuru). Chez les Banande comme chez les Banyarwanda autochtones de Rutshuru, la réussite sociale et économique des premiers immigrants Banande a encouragé une immigration directe des territoires de Beni et Lubero vers le centre, le Nord-Est et l'Ouest du territoire de Rutshuru. Nous en arrivons ainsi à la troisième étape de l'immigration des Banande dans le territoire de Rutshuru qui caractérise notamment la période post-coloniale.

L'immigration coloniale des Banande dans le territoire de Rutshuru s'est donc réalisée en trois étapes : recrutement dans les plantations de café (1947-1958), installation dans les paysannats boycottés par les Banyarwanda autochtones du Sud-Est de Rutshuru (1959-1965), émigration vers l'Ouest du territoire de Rutshuru à partir des premières souches d'immigration Banande de l'Est de Rutshuru et des territoires de Lubero et Beni (1966-1996). Cette immigration a efficacement contribué à dégorger les localités Banande sursaturées dans ces deux derniers territoires. C'est fort probable la raison pour laquelle les déplacements des populations Banande dans le cadre du programme officiel de « Migrations Indigènes et Paysannats » furent moins impressionnants que chez les Banyarwanda des territoires de Goma et de Rutshuru qui ont connu un véritable exode vers Bwito dans la partie occidentale de Rutshuru et vers le territoire de Masisi (Province du Kivu, Service Provincial de l'Agriculture, 1957 : 32-35 et 1959 : 35-39). Nous avons vu qu'on a déplacé 3.588 familles du Sud-Est (Bwisha) vers l'Ouest (Bwito) du territoire de Rutshuru entre 1955 et 1959. Les déplacements des populations par l'administration

coloniale (Programme Officiel) n'ont jamais connu une telle ampleur partout ailleurs au Kivu !

Revenons aux premiers noyaux de peuplement Banande dans le centre (Groupement de Bukoma abritant le paysannat de Kiwanja/Buturande-Kahunga) et le Nord-Est (Groupement de Binza où est situé le paysannat de Mayi ya Nkwenda) du territoire de Rutshuru pour signaler quelques revirements des situations, notamment le regain d'intérêt pour la plaine de la Rutshuru et de ses affluents chez les Banyarwanda autochtones de Rutshuru à partir des années 1960, surtout au cours des années 1970 et 1980. Les régions situées dans la plaine de la Rutshuru et de ses affluents accusaient en 1947 un excédent de terres de 47.907 hectares pour le groupement de Binza contre 19.090 hectares pour le groupement de Bukoma qui lui est contigu sur sa limite Sud-Ouest.

Comme nous l'avons déjà maintes fois souligné, le groupement de Binza a accueilli le paysannat de Mayi ya Nkwenda et celui de Bukoma le paysannat de Kiwanja/Buturande-Kahunga. Alors que ces deux groupements étaient les moins peuplés de l'Est du territoire de Rutshuru au début des années 1950, leurs densités de population ont évolué de façon exponentielle depuis lors. La population du groupement de Binza a été multipliée par 20 (augmentation de 2000 %) entre 1959 et 1995. Sa population est en effet passée de 3.900 habitants en 1959 à 79.670 personnes en 1995 d'après les statistiques de l'Etat-civil et les enquêtes sur la sursaturation du Bwisha qui furent réalisées à l'époque coloniale (CAPRASSE L. et GREGOIRE R., 1959).

Cette augmentation démographique exceptionnelle s'explique non seulement par les flux migratoires des Banande, mais aussi par les Banyarwanda autochtones de l'Est du territoire de Rutshuru refoulés ou privés de leur exutoire démographique traditionnellement privilégié de l'Est de Masisi et de Bwito par les guerres ethniques des années 1960 et des années 1990 ainsi que par les conflits fonciers exacerbés dans le territoire de Masisi à la faveur des oppositions politico-ethniques durant les années 1980. Tels sont les facteurs qui expliquent l'émigration massive des populations du Sud-Est (Rugari, Gisigari, Bweza, Jomba et Busanza) vers le Centre et le Nord-Est du territoire de Rutshuru au cours de ces trois dernières décennies. Cette émigration massive est à la base de la violation et de l'occupation complète en 1994 du domaine de chasse de Rutshuru de 100.000 hectares au cours des deux décennies. C'est aussi en 1993-1994 que les émigrants Banande ont labouré par force les pâturages des éleveurs Banyarwanda à Nyamilima dans la groupement de Binza après avoir abattu nuitamment toutes les vaches.

Pourtant jusqu'en 1960, l'immigration des Banande dans le territoire de Rutshuru n'a pas posé de problèmes de coexistence avec les Banyarwanda autochtones de la région. Les choses ont brusquement changé entre 1962 et 1964, pendant les guerres ethniques opposant les Congolais d'expression et de culture rwandaises aux Hunde, Nyanga et Banande dans la Province du Nord-Kivu. Il faut aussi signaler la révolte sanglante des Banande contre le grand chef coutumier hunde, Buunda Birere Raphaël de Bwito en 1983. Cette révolte orchestrée par les intellectuels et les hommes tant politiques que d'affaires Banande s'est soldée par l'expulsion définitive du Mwami BUUNDA et de tous ses grands notables et dignitaires Bahunde de leur chefferie traditionnelle. Plus de 80 maisons de résidence et toutes leurs cours royales furent incendiées par les Banande en fureur qui ont placé à la tête de chefferie de Bwito leur neveu.

Il semble que le Mwami Buunda s'était attribué le monopole exclusif d'achat de café et de produits vivriers sur toute l'étendue de la chefferie de Bwito au détriment des autres groupes ethniques, notamment les Banyarwanda autochtones du territoire de Rutshuru et surtout les Banande qui, comme tout un chacun le sait, ont le commerce dans l'âme et dans le sang ! Il semble aussi que le Mwami Buunda refusait systématiquement les cartes d'identité pour citoyen aux membres de ces deux groupes ethniques en les qualifiant d'étrangers dans sa chefferie. Au Kivu en République du Congo comme en Côte D'Ivoire les groupes ethniques ou sociaux possédant des richesses ou des atouts dont les autres sont jaloux se voient qualifier d'étrangers ou d'apatrides !

Signalons enfin d'autres tensions ethniques graves qui ont été enregistrées dans le territoire de Rutshuru entre avril et septembre 1996, lorsque les milices populaires nande, hunde et nyanga regroupées au sein des Maï Maï ont investi le centre de Rwindi avec l'objectif déclaré de bouter hors des frontières de la République Démocratique du Congo

tous les Rwandophones. Bien évidemment les Banyarwanda de Rutshuru s'étaient préparés à toute éventualité. Heureusement qu'on a su éviter le pire à temps.

CONCLUSION

Le territoire de Rutshuru a été le théâtre d'impressionnants mouvements des populations étroitement liés à l'occupation économique coloniale, à savoir l'essor des plantations européennes de café dès 1920 ainsi que la création et l'extension du Parc National Albert, actuellement Parc National des Virunga, entre 1925 et 1929. A cause de l'échelonnement et de la diversité de ses différents ensembles morpho climatiques, de son climat idéal à tout point de vue, de ses sols volcaniques particulièrement fertiles, rares au Kivu et dans la région des Grands Lacs en général, le Sud et l'Est du territoire de Rutshuru apparaît comme un microcosme du monde fascinant à la fois pour les conservationnistes occidentaux, les colons blancs, les sociétés agricoles, les populations autochtones et celles revenues de divers horizons, quelles soient riches ou pauvres ! Le territoire de Rutshuru n'a-t-il pas constitué le couloir des migrations des Bantous de l'Est du Kivu au cours des siècles ? C'est du moins ce qui ressort de l'état actuel des connaissances historiques sur le Kivu.

Pour ce qui est de l'histoire récente du peuplement, ce sont les plantations européennes qui ont offert aux Banyarwanda habitant l'extrême Nord du Kivu dans les territoires de Beni et Lubero l'occasion de découvrir, d'apprécier, d'envier, de convoiter le climat et les terres fertiles de Rutshuru, de sentir la nécessité vitale de s'y installer et de les exploiter. Comme nous l'avons déjà dit, les plantations européennes de café datent de 1920 dans le territoire de Rutshuru. La région de Rutshuru a abrité la plus grande concentration des troupes de la Force Publique Congolaise de 1904-1911. Cela s'explique d'abord par le conflit frontalier entre les Anglais, les Allemands et les Belges dans le territoire de Rutshuru entre 1904 et 1911. Une autre raison majeure est le fait qu'un front de la première guerre mondiale (1914-1918) contre les Allemands, alors occupant le Rwanda, le Burundi et le Tanganyika, fut ouvert dès septembre 1914 à Kibati, sur les rives septentrionales du lac Kivu, dans le Sud du territoire de Rutshuru.

La concentration à outrance des troupes coloniales dans le territoire de Rutshuru pendant une aussi grande période, à la suite du conflit frontalier et de la première guerre mondiale, a permis aux militaires de la force Publique du CongoBelge de découvrir les premiers le climat idéal et les sols volcaniques très fertiles et arrosés tout au long de l'année, sans aucun mois totalement sec. C'est la raison par laquelle les tout premiers colons agricoles blancs qui se sont installés dès 1920 au Kivu oriental en général et en particulier dans le Sud-Est du territoire de Rutshuru sont en très grosse majorité les vétérans de la première guerre mondiale qui avaient refusé de quitter la région. Ces vétérans recevaient gratuitement les terres de la colonie pour les services rendus. Nous avons vu aussi que les Banyarwanda autochtones de Rutshuru rivalisaient avec les colons blancs dans la culture de café, du moins jusqu'à la fin des années 1920 qui marque l'implantation dans la région de la Société Auxiliaire Agricole du Comité National du Kivu. C'est surtout celui-ci qui a fait prospérer la culture du café au Centre et au Sud-Est du territoire de Rutshuru.

Les Banyarwanda autochtones du territoire de Rutshuru ayant refusé catégoriquement de travailler dans les plantations européennes occupant et exploitant leurs meilleures terres, les sociétés coloniales agricoles (Société Auxiliaire Agricole du Kivu) et les colons agricoles blancs durent dès la fin des années 1940 recruter massivement les travailleurs Banyarwanda dans les territoires de Beni et Lubero. Les premiers contingents d'immigration Banyarwanda dans le territoire de Rutshuru étaient donc constitués des travailleurs agricoles dans les plantations européennes de café. Ils y recevaient de petites cases et des petites parcelles pour leur subsistance. Au terme de leurs contrats de travail, ils essayaient de s'accrocher le long des axes routiers longeant les plantations de café.

La deuxième étape de l'immigration des Banyarwanda dans le territoire de Rutshuru date de juin 1959 et apparaît comme la conséquence directe des tentatives du peuplement des plaines de la Rutshuru et de ses affluents pour dégorger les localités surpeuplées autour des plantations et du Parc National Albert dans le cadre d'un programme officiel de la colonie : le service de « Migrations Indigènes et Paysannats » (M.I.P.) mis en œuvre en 1954.

La première tentative officielle de faire émigrer les Banyarwanda autochtones du Sud-Est de Rutshuru accusant un criant déficit de terres dès la création du Parc National Albert en 1925 vers les plaines de la Rutshuru (Kiwanja/Buturande-Kahunga dans le groupement de Bukoma) et de ses affluents (Mayi ya Nkwenda dans le groupement de Binza) date de 1948. Elle fut l'une des grandes recommandations à l'issue des travaux sur le terrain de la Commission d'enquête de 1947 sur les droits indigènes dans le Parc National Albert. Habités au climat frais et bien arrosé de haute altitude, les Banyarwanda autochtones du Sud-Est de Rutshuru ont refusé catégoriquement d'émigrer vers les basses terres chaudes et sèches de la plaine de la Rutshuru où sévit la malaria à l'état endémique.

Ce projet fut repris en 1954. Encore une fois les habitants du Sud-Est de Rutshuru l'ont boycotté. Finalement les paysannats créés en juin 1958 dans les plaines de la Rutshuru et de ses affluents furent majoritairement occupés par les Banande au terme de leurs contrats de travail dans les plantations européennes. Jusqu'en 1959, celles-ci servaient de zone de transit des immigrants Banande dans le territoire de Rutshuru. C'est le cas par exemple de l'occupation de Ntamugenga, près de Rubare, dans le groupement de Gisigari. Après 1959, la réussite sociale et économique des premières souches d'immigrants a favorisé l'émigration directe des Banande de leur terroir traditionnel (territoire de Beni et Lubero) vers les paysannats et les terres situées dans l'Ouest du territoire de Rutshuru, plus précisément dans la chefferie actuelle de Bwito.

Quant aux Banyarwanda autochtones du Sud-Est du territoire de Rutshuru, ils préféraient les hautes terres de Bwito ayant la même valeur et situées à la même altitude que celles qu'ils abandonnaient au Parc National Albert, aux colons blancs et aux sociétés agricoles européennes dans leur terroir originel et traditionnel ou ancestral. Nous avons vu que près de 4000 familles originaires du Sud-Est de Rutshuru furent installées dans la partie occidentale de celui-ci par le Service de « Migrations Indigènes et Paysannats » entre 1955 et 1959. A cette époque tout le Bwito (partie occidentale du territoire de Rutshuru) fut finalement transformé en une sorte de vaste paysannat. Plus de 70 % du personnel européen et noir du service de « Migrations indigènes et Paysannats » de toute la province du Kivu opéraient dans la région de Bwito entre 1956 et 1959, surtout en matière de promotion et de protection des cultures indigènes.

BIBLIOGRAPHIE

1. CAPRASSE. L. et GREGOIRE R., Procès-Verbal de la réunion tenue au District du Nord-Kivu le 27 octobre 1959. Dossier F.5.08/PNA, Archives de la Station administrative et technique des secteurs Sud du Parc National des Virunga à Rumangabo.
Voir aussi Fonds AGRI (37) dans les Archives Africaines du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique à Bruxelles.
2. COMMISSION D'ENQUETE DE 1974, Rapport de la commission d'enquête de 1947 sur les droits indigènes dans le Parc National Albert, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Rutshuru, 1948. Fonds AGRI (38) dans les Archives Africaines du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique à Bruxelles.
3. CONGO BELGE, Rapport sur l'activité de la colonie du Congo Belge pendant l'année 1921 présenté aux Chambres Législatives en 1923, F. VAN COMPELL, Imprimeur-Editeur, Bruxelles, 1923 .
4. CONGO BELGE, Rapport sur l'activité de la colonie du Congo Belge pendant l'année 1923 présenté aux Chambres Législatives en 1925, F. VAN COMPELL, Imprimeur-Editeur, Bruxelles, 1925.
5. CONGO BELGE, Rapport sur l'activité de la colonie du Congo Belge pendant l'année 1927 présenté aux Chambres Législatives au cours de la session en 1927-1928, F. VAN COMPELL, Imprimeur-Editeur, Bruxelles, 1928.
6. DREVET, J.- F., Les plantations européennes dans le Kivu d'altitude, Thèse de doctorat de 3^e Cycle en Géographie, Université de Paris X.
7. DUBUISSON, J., « Note sur le tribut dans le Territoire de la Rutshuru » in Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais, Vol. 3, n° 3, 1935, pp. 61-63.
8. DUBUISSON, J., « Note sur le tribut dans le Territoire de la Rutshuru » in Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais, Vol. 3, n° 4, 1935, pp. 84-89.
9. FLAMENT, F., La Force Publique de sa naissance à 1914, Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 1952.
10. HUBERT, E., La faune des grands mammifères de la plaine de la Rwindi-Rutshuru (lac Edouard). Son évolution depuis sa protection totale, Exploration du Parc National Albert, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Bruxelles, 1947.
11. HUBERT, E.J., « La faune des grands mammifères de la plaine de la Rwindi-Rutshuru (Lac Edouard). Son évolution depuis sa protection totale », in Bulletin Agricole du Congo Belge, Vol. XXI, n° 2, 1948.
12. KASAY KATSUVA, L ; L., Le pays Banande au Kivu septentrional (Zaire): Dynamique des populations et organisation de l'espace en milieu équatorial d'altitude. Dissertation présentée en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures en Géographie, Faculté des Sciences, Université de Lubumbashi, 1983.
13. KATUALA KABA – KASHALA, « Ruée vers les terres riches et spoliation au Kivu » In Analyses Sociales, Vol. 1, n° 5, 1984.
14. LEDERER, A., « Incident de frontière au Kivu », in Mélanges Pierre Salmon II. Histoire et ethnologie africaine. Civilisation, Vol. XLI, n° s 1-2,

Institut de Sociologie, Bruxelles, 1993.

15. NICOLAI, H., La répartition et le densité de la population du Kivu, Mémoire de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 1998.
16. NZABANDORA, N.M., « Le rôle des Pygmées Twa des contreforts des volcans Virunga dans l'histoire socio-économique du Nord-Kivu : fin XIX ème siècle – début XX ème siècle », in Cahiers du CERUKI (Centre de Recherches Universitaires du Kivu), série, n° 8, 1983.
17. NZABANDORA N.M., « Les expropriations foncières au profit du P.N.A. et les réactions des paysans du Nord-Kivu (Est du Zaïre) : 1925- 1983 », in Cahiers du CERPRU (Centre d'Etudes et de Recherche pour la Promotion Rurale) , Vol.1, 1984.
18. NZABANDORA. N.M., Histoire de conserver : Evolution des relations socio-économiques et ethnoécologiques entre les parcs nationaux du Kivu- et les populations avoisinantes (RD Congo), 2 Volumes, Thèse de doctorat en Sciences Sociales, Orientation Anthropologie, Section des Sciences Sociales, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et économiques, Université Libre de Bruxelles, mars 2003.
19. NZABANDORA, N. M., « La question identitaire au Bwisha (Rutshuru, Nord-Kivu) : le point de vue de l'histoire », in Les identités meurtrières : faire face aux défis posés par nos murs psychologiques et idéologiques, Regards croisés n° 12, 2004.
20. PROVINCE DU KIVU, Service Provincial de l'Agriculture, Rapport annuel de 1957, Bukavu, 1957.
21. PROVINCE DU KIVU, Service Provincial de l'Agriculture, Rapport annuel de 1959, Bukavu, 1959.
22. PROVINCE DU KIVU, Recensement de la M.O.I (Main-d'œuvre indigène : répartition des travailleurs suivant les branches d'activité, Bukavu, 1957. Archives du Service de Géologie et Mines de Bukavu.
23. « Rapport particulier de la mission Tongres Sainte-Marie de Rugari », in Société des Missions d'Afrique, Rapports annuels 1914-1915, Maison Carrée, Alger, 1916.
24. SCAETA, H., Les précipitation dans le bassin du Kivu et dans les zones Limitrophes du fossé tectonique, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 1933.
25. TSHIBANDA MBWEMBWE, « Le problème foncier au Kivu oriental » in La problématique du développement au Kivu. Actes du troisième colloque du CERUKI, Bukavu, 17-21 avril 1979, CERUKI/ Institut Supérieur Pédagogique, Bukavu, 1983.
26. VANDEWOUDE, E., Documents relatifs à l'ancien district du Kivu (1900-1922), Archives du Congo Belge, Section Documentation, Léopoldville, 1959.
27. VAN DEN DRIES, Rapport au sujet des récriminations des indigènes contre le Parc National Albert, Lubero, le 21 mai 1939. Dossier n° 49.02/P.N.A Archives du territoire de Rutshuru au Nord-Kivu.
28. VERSCHUREN, J., Les habitants et la grandes faune : évolution et situation actuelle. Exploration du Parc National des Virunga, 2^e Série, face.29, Fondation pour favoriser les Recherches Scientifiques

en Afrique, Bruxelles, 1993.

29. WILLAME, J.-C., Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identité au Kivu, Institut Africain-CEDAF / L'Harmattan, 1997.

2.2. L'ÉCONOMIE DES PLANTATIONS ET LA MAIN-D'ŒUVRE IMPORTÉE EN TERRITOIRE DE MASISI

par Habimana Gabriel, historien, Chargé de Cours Associé à l'Université Libre de Kigali

0. Introduction : Brève présentation de Masisi

Il n'est pas sans intérêt de relever quelques aspects géographiques et historiques concernant la région de Masisi, ce qui permet de comprendre le choix fait par le colonisateur belge d'y installer les colons de manière durable. La conséquence fut le recrutement massif de la main-d'œuvre à partir des pays voisins, en l'occurrence le Rwanda.

Régions de hautes terres avec un climat doux, Masisi a en général des terres fertiles sur lesquelles on peut pratiquer une grande variété de cultures, mais également l'élevage du gros bétail. Si les cultures industrielles ont régressé à la suite de la zaïrianisation de 1973, l'élevage est resté très prospère jusqu'aux années 1994-1996. En effet il y a eu un engouement excessif pour l'élevage à partir des années 70, si bien que beaucoup d'anciennes plantations de thé ont été transformées en pâturages et toutes les terres inhabitées n'ont pas échappé à ce nouveau type d'exploitation capitaliste.

Traditionnellement, le territoire de Masisi est connu comme le pays des Bahunde. De ce fait, les Bahunde ont toujours estimé et estiment encore aujourd'hui disposer du droit de propriété foncière traditionnel fondé sur une primauté de peuplement considérée comme perpétuelle et inaliénable (1). Il convient de noter cependant que bien longtemps avant la colonisation, d'autres peuples s'y étaient déjà installés en l'occurrence les Banyarwanda comme l'attestent les écrits de G. Vervloet (1909) (2), mais également ceux de Mgr Patient Kanyamacumbi (3) et Rwigamba Balinda (4).

Masisi a été également en partie annexé par les monarques du Rwanda qui y ont mené plusieurs expéditions. Kigeli II Nyamuhesha (1576-1609) n'a-t-il pas conquis le Kamurongi, le Gishali, Tongo et atteint la forêt considérée comme la limite du monde habité ? C'est à cette époque que le Buhunde et le Buzi, à la rive nord-occidentale du Lac Kivu furent nominalement annexés. Leurs rois durent reconnaître la suzeraineté du Rwanda en payant des tributs en principe annuels. Il fixa définitivement la limite du Rwanda à l'escarpement de Kabasha. Yuhi IV Gahindiro (1746-1802) organisa une expédition contre Kalinda du Buhunde. Ce dernier fut tué et sa mère Nyirakalinda fut emmenée comme prisonnière au Rwanda (5). KIGELI IV Rwabugili (1853-1895) n'a-t-il pas organisé une expédition contre le Butembo ? Mibambwe IV Rutalindwa (1895-1896) ne s'est-il pas marié à Kayenzi en groupement actuel de Gisigari, territoire de Rutshuru ? Le Mwami Musinga (1896-1931) n'est-il pas né dans les environs de Sake selon les sources orales rwandaises ?

Les Bahunde étaient organisés en plusieurs petites entités politiques indépendantes les unes des autres, cela étant aussi vrai pour les BaBanande, les Bahutu, etc. Lors de la délimitation de 1910 intervenue après l'accord entre l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique, Masisi est devenue partie intégrante du Congo, colonie belge depuis 1908. Une campagne menée en 1911 contre toutes les populations insoumises se solda par la reddition des populations des environs du poste de Kitofu (Masisi), celles des lacs Mokotos et de Bwito en 1912, selon le rapport de Mr Brochard sur les opérations militaires contre Nkiko, Maboko et autres (6).

Le pouvoir colonial réorganisa la région par la création des secteurs d'attente qui devraient se transformer alors en chefferies mais non sans difficultés. Le secteur du Bwisha créé en 1921 ne devint chefferie qu'en 1929. Les secteurs des Bahunde et des Banyanga ainsi que celui des Bakumu furent créés en 1922 et devinrent chefferies en 1930. En 1933, ce fut le tour des groupements Banande. A la fin de l'année 1942, le processus de réorganisation était pratiquement terminé. Le territoire de Masisi (Bahunde-Banyanga) comprenait les chefferies Bahunde, Bakano, Banyanga et la chefferie de Gishari. En 1953, le territoire de Masisi fut scindé en deux territoires distincts : celui de Masisi comprenant les chefferies Bahunde et Gishali, et le territoire de Walikale engloba les secteurs des Banyanga et des Bakano.

En 1957, peu avant l'indépendance, la chefferie de Gishali fut supprimée et sa population fut réincorporée dans la chefferie des Bahunde qui, à son tour, allait perdre le Bufamandu des Batembo créé en 1961 et rattaché au Territoire de Walikale. La même année, la chefferie Bahunde dont des limites se confondaient avec celles du territoire de Masisi fut scindée en deux chefferies distinctes à savoir : la chefferie Bashali et la chefferie Bahunde. La chefferie de Bwisha perdit à son tour le Bwito qui fut érigé en chefferie autonome réclamée par les Bahunde de cette partie.

En 1967, les limites de la chefferie Bwisha coïncidèrent de nouveau avec celles du Territoire de Rutshuru et la chefferie des Bahunde s'étendit de nouveau sur tout le territoire de Masisi. Bref, le Bwito et le Butembo venaient d'être supprimés comme chefferies, mais la chefferie du Bwito sera reconstituée en 1968.

En 1976, la chefferie des Bahunde fut démembrée définitivement en trois collectivités distinctes à savoir :

- la collectivité des Bahunde
- la collectivité Bashali
- la collectivité Osso

L'année 1977 connut la création de la collectivité de Katoyi.

1. Le projet colonial sur la région de Masisi

La recherche des richesses fut la première préoccupation des colonisateurs quand ils se lancèrent dans l'aventure coloniale. On assista d'abord à l'économie de ramassage là où cela était possible (ivoire et caoutchouc), à l'économie de plantations, de grandes Compagnies concessionnaires ou à charte dans des régions propices à ces types d'exploitation. Tous ces modèles furent expérimentés dans l'Etat Indépendant du Congo qui deviendra par la suite colonie belge.

S'agissant de la région de Masisi, celle-ci fut visitée, traversée et prospectée par beaucoup d'agents au service de la colonisation comme J. Claessens en 1925, J.B Henry pendant la première guerre mondiale et d'autres. Dans certaines régions, dont Masisi en particulier, les colonisateurs ont estimé qu'ils pouvaient s'y installer et y faire souche. Ces régions étaient jugées favorables à l'installation définitive des Blancs afin d'y développer la petite colonisation. J. Claessens, fonctionnaire au Ministère des colonies, a noté dans son rapport daté de 1925, que la contrée des lacs Mokoto était favorable au peuplement d'Européens, que celle de Luofu l'était moins, mais qu'elle pouvait accueillir des "Colons indigènes" qui fourniraient les vivres et une partie de la main-d'œuvre aux exploitations minières localisées dans la région (7).

L'ancien officier de la Force Publique, J.B. Henry nota en 1927, après un séjour dans la région ce qui suit : « la région du Bassin du Kivu convient à l'élevage surtout à cause de son climat très doux et la proximité du Rwanda où l'on peut trouver de la main-d'œuvre en abondance et s'approvisionner en gros et petit bétail à volonté et aux moindres frais possibles »(8).

Le propriétaire et gestionnaire des terres considérées comme vacantes était l'Etat dans cette partie de la colonie. Mais en 1928, les terres dites vacantes du Kivu furent confiées à la gestion du CNKI (Comité National du Kivu), une société à charte dont l'un des objectifs officiels était de favoriser le développement de l'implantation des colons belges au Kivu. L'occupation devait se faire soit sur les terres "indigènes", soit sur les terres dites du CNKI.

Malgré une forte campagne, les colons agricoles belges ne se sont pas installés en nombre important comme on le verra plus loin du fait que le prix d'achat d'une concession foncière était très élevé semble-t-il, en dépit des facilités offertes par la Banque de crédit au Colonat. Il convient de noter qu'en 1947, la moindre installation d'un colon nécessitait une somme assez considérable, que seuls les candidats quelque peu fortunés étaient à même de trouver.

2. Le recrutement de la main-d'œuvre

2.1. Le choix d'une main-d'œuvre originaire du Rwanda

La mise en valeur des terres et donc l'installation des colons, posait le préalable d'une main- d'œuvre abondante et disponible, au service de la colonisation. Or, celle-ci faisait effectivement défaut.

Il fallait de la main-d'œuvre servant de porteurs sur de longues distances pour ravitailler les entreprises mais aussi pour acheminer les produits vers les centres d'évacuation là où

il n'y avait pas de routes ou autres moyens de transport. Il fallait de la main-d'œuvre pour les grandes sociétés minières, de la main-d'œuvre à l'Etat pour les travaux d'infrastructures (routes, ponts, bâtiments publics, etc.).

L'annexion du Rwanda-Urundi au Congo belge après la première guerre mondiale, fut un complément utile à la colonie belge, d'autant plus que ces deux pays se prêtaient bien à une colonisation blanche. Le Rwanda-Urundi fut perçu essentiellement comme une source de main-d'œuvre et des vivres pour les entreprises coloniales du Kivu et du Katanga principalement. Voilà pourquoi il fut accrédité la thèse selon laquelle il y avait au Rwanda-Urundi, une population trop dense et sous-alimentée, végétant misérablement dans un territoire trop restreint. L'administration coloniale belge exagéra la surpopulation du Rwanda. Les statistiques de 1925 font état de 5 millions d'habitants et 1 million de têtes de bétail. Il fallait donc user de tous les moyens pour provoquer un mouvement d'émigration, d'autant plus qu'immédiatement après la première guerre mondiale, il y eut une forte demande de main-d'œuvre à cause du brusque essor lié à une forte demande des matières premières dont les prix rémunéraient largement les entreprises.

Officiellement, le gouvernement belge présenta la question du transfert des Banyarwanda à la Commission Permanente des Mandats comme un acte d'humanité, car il se ferait dans le but de leur assurer de bonnes conditions d'existence.

2.2. Les contraintes

Le projet de transfert des Banyarwanda au Congo ne s'est pas réalisé sans difficultés :

- ❖ Le statut international du Rwanda imposait à la Belgique, puissance mandataire, de gérer ce territoire dans l'esprit déterminé par la Société des Nations (SDN). En 1925, la Commission Permanente des Mandats proclama qu'elle lutterait contre les recrutements intensifs que les puissances mandataires avaient tendance à effectuer au profit de leurs colonies ;
- ❖ L'absence de motivation des Banyarwanda à une émigration définitive. Ils préféraient aller en Uganda ou au Tanganyika où ils étaient mieux rémunérés à cause de la pression monétaire ou à cause des famines et disettes causées par les calamités naturelles et non à cause du surpeuplement.
- ❖ Le manque de terres vacantes au Kivu ;
En 1927, l'administration coloniale se proposait d'attribuer un territoire de 1.250.000 ha soit 12.500 km² à des familles qui devaient être transférées du Rwanda. Il fallait donc trouver un arrangement avec le CNKI qui estimait qu'il y avait un manque à gagner du fait qu'il n'avait de recettes que dans une large mesure de la vente ou de la location des terres aux colons européens.

En 1938, le Gouverneur Général du Congo Belge et du Rwanda-Urundi réagit à la position du CNKI en ces termes :

« J'avoue ne pas comprendre en quoi l'immigration des Banyarwanda pourrait constituer un "Sacrifice" pour le CNKI. J'y vois au contraire le seul espoir pour cet organisme de mettre un jour son domaine en valeur.... S'il veut "protéger" les régions qu'il a prospectées, que le CNKI nous aide à les peupler tout d'abord. En les fermant à la main-d'œuvre, il n'aboutira qu'à les fermer aux colons » (9).

Ce n'est qu'après de longs pourparlers entre l'administration coloniale et le CNKI que ce dernier accepta de mettre quelques milliers d'ha de terres à la disposition des personnes déplacées du Rwanda.

L'administration coloniale devait également s'assurer de la collaboration des autorités rwandaises en leur promettant certains avantages entre autres :

- une indemnisation pour la réduction du nombre de leurs sujets ;
- la récupération à leur compte des terres libérées ;
- Promesse faite à Mutara III Rudahigwa que ces immigrés conserveraient les liens politiques étroits avec le Rwanda et de ce fait,

il fournirait les candidats chefs pour administrer les personnes déplacées .

2.3. La réalisation du projet

L'année 1929 connut le début de la dépression économique si bien qu'en 1934, certaines exploitations agricoles du C.B envisagèrent la cessation de leurs activités. Ainsi l'idée de transférer les Banyarwanda fut abandonnée. Avec l'amélioration de la situation en 1935, certains produits commençaient à être côtés à la hausse, la question fut remise sur la table des discussions.

Après la visite de Mutara III Rudahigwa en 1936 dans la région proposée, le mouvement fut déclenché l'année suivante. Un agent fut détaché au Gishali pour s'y occuper uniquement de l'immigration. 453 hommes, 79 femmes, 149 enfants, accompagnés de 1115 têtes de gros bétail arrivèrent dans la région de Nyamitaba choisie pour accueillir les premiers immigrés. Malheureusement, au lieu d'être des Hutu qui étaient recherchés, ils étaient à majorité tutsi (72% d'hommes Tutsi et 28% d'hommes Hutu). Il fut décidé d'arrêter avec énergie cet exode des Batutsi et de leurs troupeaux et de favoriser l'arrivée des Bahutu. A partir de 1938, les travailleurs qui avaient déjà quatre ans sans être retournés dans leurs villages étaient considérés comme des émigrés définitifs, "perdus pour leur communauté d'origine".

En septembre 1940, la région d'immigration, en l'occurrence le Gishali, fut constituée en une chefferie indépendante et le Chef Joseph Bideri fut nommé à sa tête.

Au 31/12/1944, les personnes transférées au Gishali (Masisi) s'élevaient à 6.050 hommes, 5.410 femmes et 13.341 enfants, soit au total 24.801 individus. Du coup, les premiers blocs réservés aux immigrés Banyarwanda furent considérés comme saturés, mais l'opération devait continuer, cette fois-ci dans les blocs du CNKI.

C'est dans ce cadre que fut créée "la Mission d'Immigration Banya-Rwanda (MIB)" en 1948, dont le rôle consistait à persuader les Banyarwanda à émigrer au Kivu. La MIB débuta ses activités en 1949 et devait faire immigrer ± 2.500 familles par an, soit 25.000 familles en 10 ans (1949-1959).

De 1949 à 1952 , 12.526 familles furent installées dans la région de Mokoto et de Mushari
En 1953, 6.239 familles en plus furent installées.

En 1954, le Gouverneur Général reçut l'ordre de mettre fin au transfert des Banyarwanda dans la province du Kivu.

En bref :

Entre 1937 et 1945 , 91.330 personnes et 26.073 vaches furent installées.

De 1949 à 1954, 72.637 personnes furent également installées.

3. Installation des colons

De manière générale, les colons n'étaient pas des personnes qui avaient réussi dans leur pays. C'étaient plutôt des personnes auxquelles on n'avait fait miroiter l'idée d'une certaine réussite économique dans les nouveaux territoires conquis, raison pour laquelle ils acceptaient de partir vers l'inconnu, sans un seul sou en poche, ignorant totalement tout sur les cultures tropicales qu'ils allaient pratiquer. C'est pourquoi, il fut créé des fermes-écoles qui recevaient ces candidats colons pour qu'ils y reçoivent des rudiments sur l'élevage, la culture du café, du thé, du quinquina, etc. (ex. ferme- école de Mushweshwe à Katana). Après cette formation et le choix de l'activité à exercer, ils recevaient un crédit pour un début de mise en valeur des terres achetées ou louées au CNKI.

Les archives des affaires foncières du Nord-Kivu à Goma montrent que jusqu'en 1958, près de 100 colons étaient déjà installés dans le Masisi et disposaient de leur titre de propriété foncière. Un colon pouvait avoir plusieurs concessions à la fois.

La majorité de colons étaient de nationalité belge, mais il y avait aussi quelques cas, rares cependant, des colons d'autres nationalités. C'est le cas de Lauro Ciacinto (100 ha à Bushahala), de Merlo Ugo de nationalité italienne ; Couedic de Kergoaler (Ngokwe 42 ha), de Rombaldi Laurent de nationalité française (Kitingitira 53 ha); de Sarbach Werner de nationalité suisse (Tshungo 60 ha), etc De très grandes compagnies étrangères s'y sont également installées comme la société UNILEVER (PLZ) qui détenait à elle seule, 2.972 ha. à Mweso. Les premières acquisitions des titres des concessions datent de 1954 et les

dernières datent de 1958, d'après les archives des titres fonciers existant, quand bien même l'exploitation aurait commencé beaucoup plus tôt. Il y avait 116 concessions appartenant à près de 100 colons européens : 4 en 1954, 2 en 1955, 13 en 1956, 63 en 1957 et 34 en 1958 (10).

Sur la plupart de ces concessions, s'y sont développées des plantations de thé et de café dans les parties basses, et le pyrèthre dans les parties hautes (Kaluba, Matanda, Ngungu). Les champs de pyrèthre furent par la suite transformés en pâturages. La main-d'œuvre était constituée essentiellement des immigrés Banyarwanda, mais également des populations autochtones. Les travailleurs immigrés étaient soumis aux conditions de travail identiques à celles de leurs homologues autochtones, mais logés souvent regroupés dans des quartiers ou endroits spécifiques. Quant aux immigrés spontanés qui venaient s'installer à Masisi ou ailleurs, ils étaient incorporés dans les circonscriptions coutumières où ils s'étaient établis et placés sous l'autorité directe du chef local.

Ces transplantés vivaient en toute indépendance dans une chefferie créée pour eux, la chefferie de Gishali appelée aussi chefferie des Banyarwanda, avec un Chef munyarwanda nommé par les autorités du Rwanda, ce qui n'a pas manqué de frustrer les Bahunde du milieu.

A partir de 1959, à la suite de l'émeute sanglante du 4/1/1959 à Léopoldville et surtout la promesse d'une indépendance par le gouvernement belge, la situation devint de plus en plus agitée, et les colons belges se trouvèrent en insécurité. Nombre d'entre eux prirent peur et commencèrent à envoyer leurs familles en Belgique.

Entre juin 1960 et janvier 1961, Masisi se vida de presque tous les Européens qui abandonnèrent leurs exploitations. Beaucoup tombèrent en friche et furent envahies par la population, d'autres furent récupérées par les nationaux surtout lors de la zaïrianisation de 1973. Les anciennes concessions furent occupées par des populations Banyarwanda - immigrés ou congolais- et leur appartiennent actuellement après avoir acquis des titres de propriété. Sur 53 concessions des blancs, 26 ont été récupérées par les Banyarwanda et 76 sur 130 ont été transformées en pâturages. D'autres blocs du CNKI qui n'avaient pas été occupés en 1960, l'ont été progressivement et majoritairement sur les Banyarwanda .

Après la défaite des troupes gouvernementales rwandaises en 1994, les anciens soldats hutu rwandais se sont mêlés aux milices locales avec la complicité des Forces Armées Zaïroises et des autorités politiques pour mener la vie difficile aux Banyarwanda de Masisi, d'autant plus qu'ils étaient vulnérables, le droit à la nationalité et à la citoyenneté leur ayant été refusé ou retiré. Cela faisait naturellement la joie des Hunde et Nyanga qui les craignaient. Tantôt, ce fut les Hutu organisés politiquement à travers la MAGRIVI qui étaient visés, tantôt c'était les Hutu et les Tutsi indistinctement. L'arrivée en 1994 de plus de 1.200.000 réfugiés rwandais qui vont se mêler aux Hutu de la région va relancer le cycle des violences. Ceux-ci vont focaliser leurs attaques sur les Tutsi qui, en 1995 ,deviennent la cible principale de la violence. Les attaques des Interahamwe, ex-FAR et FAZ sont lancées sur les fermes, le bétail est pillé ou massacré pour pousser les Banyarwanda à rentrer au Rwanda.

Masisi, région très prospère en élevage à la fois moderne et traditionnel, avec près d'un million de têtes de bétail va se retrouver en 1996, vidé de tout son bétail et de sa population Tutsi. Quarante ans de d'investissement, de travail , de travail intense sont complètement anéantis, engloutis et bonjour le sous-développement. Le Père Carbonet, responsable de la ferme du diocèse de Goma à Lushebere n'a pas survécu à la destruction de la ferme qui jadis, faisait la fierté des éleveurs, avec des fromages fort appréciés au-delà des frontières du pays.

CONCLUSION

Les exigences de la colonisation ont été à la base de l'immigration des populations banyarwanda en territoire de Masisi pour servir de main-d'œuvre aux colons. Les méthodes utilisées par le colonisateur belge, la complicité des chefs banyarwanda prouvent à suffisance que ces populations n'ont pas joué un rôle important dans ce qui leur arrivait. Les fils et petits-fils de ces populations immigrées, ou mieux transplantées au Congo belge par la volonté du colonisateur méritent-ils d'être exclus de la citoyenneté et de la nationalité congolaise au regard de la situation ci-dessus évoquée ?

Les relations souvent tendues entre les communautés habitant le Nord-Kivu, ou tout simplement les communautés de Masisi ne sont pas une fatalité. Les métissages entre les cultures, les sociétés, les communautés constituent une richesse et un atout majeur pour

faire face aux différents défis qu'impose un développement économique et social harmonieux et durable. L'expérience américaine est assez édifiante à ce sujet. Les expériences à la fois diversifiées et complémentaires, accumulées par les Rwandais dans beaucoup de pays de refuge constituent aujourd'hui, si elles sont bien canalisées, un de grands atouts pour le développement du Rwanda.

Les problèmes liés à la nationalité, au déséquilibre foncier entre les communautés peuvent trouver une solution juste et durable dans un état de droit, dirigé par de véritables hommes d'Etat et non par des politiciens qui, pour cacher leurs incompétences et leurs échecs, se livrent au jeu dangereux de la manipulation ethnique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Sur les réalités géographiques et humaines de Masisi, cfr. BATUNDI, N. L. « Survie identitaire et pression démographique : Point de vue d'un Muhunde de Masisi », in Regards croisés, N°12, Goma, septembre 2004.
- (2) La classification des groupes ethniques autochtones faite par G. VERLOET en 1909 distingue huit groupes différents dont les Bahutu associés aux Watutsi.
- (3) KANYAMACHUMBI, P. Société, culture et pouvoir politique en Afrique interlacustre, Hutu et Tutsi de l'ancien Rwanda, éd. Select ATRIO, Kinshasa, 1995.
- (4) RWIGAMBA, B. Le drame du peuple Banyarwanda du Kivu, Lubumbashi, novembre 1982 (non publié).
- (5) KAGAME, A. Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda, Tome I, EUR, Butare, 1972.
- (6) KAGAME, A. Un abrégé de l'histoire du Rwanda, de 1853 à 1972, Tome II, EUR, Butare, 1975.
- (7) RUKATSI, H. L'intégration des immigrés au Zaïre. Le cas des personnes originaires du Rwanda, éd. Etat et Société, Kinshasa, Janvier 2004, p. 50
- (8) HENRI, J.B. Plan sommaire de la création d'une importante société d'agriculture, de transport, de recherches et d'exploitation minière au Congo belge, Bruxelles, mars 1927 (MRAC, Tervuren), cité par RUKATSI, H. déjà cité, p. 51
- (9) RUKATSI, H. op. cit., p.77
- (10) Archives de la Division provinciale des Titres Fonciers, Province du Nord-Kivu, Bureau de Goma, consultées et dépouillées en mars 2005.

2.3. DE L'ÉCONOMIE DES PLANTATIONS AUX CONFLITS ETHNIQUES DANS LE MASISI

*Par Aloys Tegera
Manager de Pole Institute*

Dans le Masisi, en RDC, l'échec de l'économie des plantations est devenu un vrai piège ethnique. Cette économie fut initiée par la volonté belge de faire du Kivu une colonie blanche, le territoire de Masisi fut parmi les premières terres de prédilection des colons planteurs. Le Comité National du Kivu (CNKI), une compagnie belge créée en 1928 avec un droit de monopole sur les meilleures terres du Kivu, a réparti entre planteurs les terres de Masisi expropriées aux populations locales Hunde avec en contrepartie une maigre compensation monétaire que se partageaient les chefs Hunde au nom de l' « achat des droits des indigènes ». Les colons planteurs se sont vite mis à développer les cultures d'exportation. Dans un premier temps, le choix des planteurs fut porté sur la culture du café. En 1926, sur 24 concessions octroyées, la culture du café est pratiquée sur 15 concessions². Avec la crise économique mondiale des années 1929 et 1930 et la chute des prix du café sur les marchés, plusieurs colons planteurs font banqueroute et retournent en Europe. Entre 1938 et 1940, les colons planteurs abandonnent la monoculture du café et introduisent plusieurs cultures à la fois tels le pyrèthre, le thé, le quinquina et pratiquent l'élevage. La chute constante des prix sur le marché du pyrèthre, la fréquence de la maladie du pyrèthre ramularia, et surtout l'introduction des insecticides synthétiques entre 1957 et 1960 aux Etats Unis obligèrent les colons planteurs à se consacrer essentiellement à l'élevage bovin surtout dans les hautes terres de Masisi situées entre 2.000 et 2.500 mètres d'altitude³. L'indépendance précipitée et les violences subséquentes dues aux guerres civiles et de sécessions poussèrent les colons planteurs à abandonner les terres du Kivu qui furent dans la suite récupérées par les Congolais surtout lors de la zaïrianisation de 1973. L'idée derrière cette zaïrianisation copiée de l'Europe du 19^{ème} siècle est celle de constituer une bourgeoisie capitaliste qui serait la base d'un décollage économique. Décollage, il n'y en a pas eu. Quatre ans plus tard, l'économie congolaise est par terre, les acquéreurs des biens des colons ont lamentablement échoué. Les usines de café et de thé sont fermées quand elles ne tournent pas au ralenti. Face à cet échec cuisant des apprentis bourgeois, une politique de la rétrocession des biens « zaïrianisés » aux anciens colons est mise en marche. Et comme un malheur ne vient jamais seul, les recettes du pays qui dépendent du cuivre à 90 % sont en chute libre. Le prix du cuivre continue à chuter sur le marché international et les fibres synthétiques font une entrée fracassante chez les consommateurs des conducteurs et semi-conducteurs.

La faillite des institutions financières et l'émergence de l'épargne en nature.

Parallèlement au marasme économique qui s'enracine entre 1974 et 1979, les institutions financières se meurent en douceur avec une inflation exponentielle et un Président Mobutu qui actionne la planche à billets pour parer au plus pressé de sa pléthorique garde personnelle et son encombrant entourage. L'objectif 80 qui nous avait promis une première place à la table des riches de ce monde, nous amène une pauvreté et une misère indescriptibles. Les salaires des fonctionnaires ne sont plus payés, les économies faites volent en fumée avec la dévalorisation de la monnaie zaïre.

Dans le Masisi, seuls les éleveurs des bovins résistent à la crise car le prix de la vache varie et s'ajuste au prix du dollar américain qui devient doucement la monnaie de référence. Dans l'entre temps, nombre d'acquéreurs ont transformé les plantations de pyrèthre, de thé et de café en pâturages pour les vaches. La résilience de l'économie de bovins et surtout son adaptation à la dévaluation de la monnaie poussent les fonctionnaires d'Etat, les commerçants, les éleveurs, les politiciens et les chefs traditionnels à se battre pour s'arracher les concessions restantes et les terres de la chefferie. Les populations sans défense se voient spolieur leurs terres de subsistance que les nouveaux patrons (comme on les appelle à l'époque) transforment en pâturages en manipulant en leur faveur une série de mesures des lois à leur disposition.

² Bucyalimwe Mararo, Land conflicts in Masisi, Eastern Zaïre, Thèse de doctorat, Indiana University, mai, 1990, p. 109

³ Bucyalimwe Mararo, op. cit. p. 112

La loi positive au service des barons du régime.

L'ordonnance-loi no. 66/343 du 7 juin 1966 relative à la législation de la terre connue sous le nom de la loi Bakajika fait de l'Etat congolais le propriétaire exclusif du sol et du sous-sol. L'Etat congolais renforça sa main mise sur le sol et le sous-sol une année plus tard par l'ordonnance-loi no. 66/434 du 7 juin 1967 portant annulation des titres et contrats fonciers octroyés par l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et les pouvoirs concédants issus de l'Etat colonial belge.

En 1973, l'Etat congolais maximisa son contrôle en introduisant une nouvelle loi foncière en vigueur jusqu'aujourd'hui. En effet, l'ordonnance-loi du 20 juillet 1973 réaffirme l'esprit de la loi Bakajika, consacre l'Etat congolais seul propriétaire du sol et du sous-sol et supprime la notion de « terres de la chefferie ». Par cette loi, l'Etat congolais s'octroie le monopole sur le sol et le sous-sol sans exception. Cette loi marque la fin du pouvoir concédant coutumier (la loi coutumière) sur les terres anciennement indigènes ou de la chefferie. Désormais, l'accès à la terre passe par la possession d'un contrat de 25 ans maximum renouvelable ou d'un contrat perpétuel signé entre l'individu et l'Etat congolais représenté par ses services administratifs. Les mesures ou dispositions pour protéger les paysans et les populations vivant sur les terres anciennement indigènes et relevant du droit coutumier étaient promises lors de la sortie de cette loi foncière de 1973 mais n'ont jamais été faites, laissant une porte ouverte à l'arbitraire entre l'autorité administrative et ses administrés. Comme le seul mode d'accès à la propriété privée passe par l'enregistrement de la terre aux services de cadastre, bon nombre de chefs coutumiers ont procédé à l'enregistrement de leurs terres et dans la foulée, certaines concessions de terres allouées ou données aux paysans sous leur juridiction. Une fois les terres enregistrées, le nouveau propriétaire, document à la main, procédait à l'éviction par la force des paysans vivant sur les nouvelles concessions cadastrées. La spéculation et la commercialisation de la terre naguère prérogatives du CNKI au Kivu passaient aux mains des Congolais qui pouvaient à leur tour garder ou vendre les terres acquises aux plus offrants parmi les barons du régime, les commerçants ou les éleveurs à la quête de nouveaux pâturages.

Notons que jusqu'en août 1954, la législation coloniale excluait les Congolais du droit à la propriété privée. Dans le Masisi, l'accès à la terre par les Congolais s'est faite à compte gouttes, et parmi les concessions agricoles enregistrées entre 1951 et 1958, seuls deux noms des indigènes figurent sur la liste : André Kalinda, le chef coutumier du Buhunde et Wilfrid Bucyanayandi, le chef de la circonscription de Gishari. Cette frustration des Congolais est bien exprimée lors de la table ronde économique belgo-congolaise d'avril et mai 1960 demandant que dès le premier jour de l'indépendance, le Congo exerce la plénitude des pouvoirs concédants et les droits administratifs sur le domaine public et dispose librement de ses patrimoines. La loi de 1973 consacre ce transfert du pouvoir de distribution et d'accumulation de l'Etat colonial à l'Etat congolais. Cependant l'absence des mesures de protection des paysans anciennement vivant sur les terres indigènes et surtout la confusion entretenue autour de cette loi permirent aux autorités politico-administratives de spéculer à outrance sur les terres et à s'enrichir sur le dos des populations paysannes vouées à l'arbitraire. Quand les conflits éclatent en 1993, Masisi compte 450.000 têtes de bétail. En quoi ces conflits sont-ils ethniques ?

Chômage rural couplé avec la pression démographique.

L'économie des plantations qui avait poussé l'administration coloniale à importer une main d'œuvre venue du Rwanda entre 1937 et 1955 dans le Masisi s'est transformée en une économie basée sur l'élevage de bovins. Ce qui a créé un taux de chômage sans précédent en milieu rural. En effet, les emplois disponibles dans les ranchs sont nettement inférieurs à ceux qu'on trouvait dans les plantations de thé, de café ou de pyrèthre. Dans ce contexte d'une économie en chute libre, le chômage rural couplé avec la pression démographique, le manque de terre pour les jeunes agriculteurs en zones montagneuses et l'insalubrité des terres basses marécageuses dans les régions d'expansion de la cuvette centrale font de Masisi un volcan en ébullition. Les populations Hunde voient les Banyarwanda, Hutu et Tutsi, prospérer sur leurs terres expropriées par la colonisation belge et d'autres vendues par leurs chefs Hunde aux éleveurs des bovins. Les concepts d'autochtones et d'allogènes à nationalité douteuse sont venus s'inscrire dans ce climat d'inégalité sociale et de pauvreté extrême propice à toutes sortes de manipulations. La déliquescence de l'Etat congolais et sa disparition sont donc l'aboutissement logique d'une modernité manquée devenue un piège ethnique où les communautés s'affrontent et

s'excluent mutuellement sur fond d'une économie dévoyée qui produit la misère. Les sectes religieuses qui promettent du sens et un lendemain meilleur qui tarde à venir, restent le dernier refuge de ces communautés à la dérive.

3. DE LA MODERNITE POST-COLONIALE : ENTRE FRAGMENTATIONS ET GLOBALISATION

3.1. L'ETHNISATION DU POLITIQUE : PHENOMENE RETROGRADE OU SOLUTION ORIGINALE ?

par Eugène Nindorera

De manière absolue, l'ethnisation du politique n'est ni un phénomène rétrograde ni une solution originale. Elle traduit souvent l'état de l'évolution d'une société déterminée à un moment donné de son histoire. L'ethnisation du politique peut être salutaire et constituer de ce fait une solution originale tout comme elle peut être destructrice en renforçant, de manière délibérée ou non, à des fins politiciennes avouées ou inavouées, des clivages ou des divisions basés sur des appartenances diverses (ethniques, régionales, religieuses, ...). Bien entendu, dans cette dernière hypothèse, il s'agit d'un phénomène rétrograde.

A la question claire et précise qui m'a été posée au niveau de l'intitulé de ce thème, ma première réponse semble être des plus abstraites et des plus évasives. Pourtant, dans la brève réflexion qui va suivre, je voudrais tenter d'y apporter une réponse plus claire et plus précise à partir d'un certain nombre d'observations et de considérations d'ordre général à la lumière desquelles je vais ensuite émettre quelques idées sur le cas particulier du Burundi dont l'évolution politique récente a été marquée par l'ethnisation.

Cette réflexion tient compte des idées et des débats de la première journée porte ouverte régionale organisée par POLE INSTITUTE à Bujumbura en juin 2004 (lire à ce propos Amin MAALOUF, "les identités meurtrières" et REGARDS CROISES numéro 12, revue trimestrielle de POLE INSTITUTE, " les identités meurtrières : faire face aux défis posés par nos murs psychologiques et idéologiques").

1. Observations et considérations d'ordre général

Chacun de nous a une identité qui est caractérisée par un certain nombre de facteurs dont notamment le sexe, la couleur de la peau, la langue, la nationalité, l'ethnie, le clan, la famille, la religion, la culture, le milieu social ou encore les idées. Certains de ces facteurs sont immuables et vous collent à la peau, que vous le vouliez ou non. D'autres appartenances reposent sur un choix, volontaire ou non, conscient ou non, car il intervient dans un contexte et un environnement déterminés qui peuvent influencer sur votre décision d'une manière plus ou moins décisive. L'influence positive ou négative de l'autre, qu'il soit proche (parent, compatriote, ami,...) ou éloigné (étranger, ennemi,...), est souvent déterminante dans le développement d'une personnalité et de ses sentiments rationnels et irrationnels (croyances, convictions, perceptions, préjugés, ambitions, peurs, rancœurs, etc.).

Par ailleurs, chacun de ces facteurs, pour chacun de nous, n'a pas la même importance ni la même charge émotionnelle. Comme le dit si bien Amin MAALOUF, "s'il existe, à tout moment, parmi les éléments qui constituent l'identité de chacun, une certaine hiérarchie, celle-ci n'est pas immuable, elle change avec le temps et modifie en profondeur les comportements".

En réalité, deux individus ne sont jamais identiques. Ils ont des points communs et des différences qui peuvent se retrouver chez un nombre plus ou moins élevé de personnes.

Dans le cadre de notre réflexion, la question majeure est celle de la gestion et de l'exploitation qui est faite de ces points communs et de ces différences liées à l'identité.

Lorsque ces points communs et/ou ces différences sont aussi liés à des faits objectifs marquant une injustice criante, des inégalités manifestes ou encore des violations flagrantes des libertés et des droits fondamentaux à l'égard d'un groupe, il est relativement facile de mobiliser ce groupe et de l'organiser en vue d'une action dont la justification est légitime. Cette légitimation sera optimale lorsque la situation porte atteinte à la survie physique d'un groupe ou si elle est perçue comme tel. Mais encore faut-il que les moyens

utilisés soient appropriés. De bonnes causes ont parfois été desservies et contestées par la manière dont elles ont été défendues et promues. L'approche de GANDHI, de Martin Luther KING et de Steve BIKO n'a rien à voir avec celle des terroristes et des criminels qui tuent des populations civiles innocentes en masse.

Dans d'autres situations plus nombreuses, les politiciens recourent à l'instrumentalisation des points communs et/ou des différences liés à l'identité à des fins politiciennes en vue d'assouvir leurs ambitions et satisfaire leurs intérêts personnels ou sectaristes. C'est un phénomène vieux comme le monde qui recourt à des méthodes tout aussi vieilles ("diviser pour régner", démagogie, victimisation, manipulation des peurs et des souffrances, entretien de psychoses, exacerbation des différences et des points communs, globalisation, solidarité dite négative, diabolisation et déshumanisation de l'autre, ...). Les plus doués et les plus dangereux des politiciens ou autres leaders arrivent à convaincre l'auteur d'un crime atroce qu'il a agi pour une bonne cause. Ce dernier est non seulement heureux de son acte mais il est même prêt à le répéter, et cela quelles qu'en soient les conséquences. Pour un bon nombre de ces politiciens, "la fin justifie les moyens", surtout lorsqu'ils prétendent défendre une noble cause. Il faut être vigilant et prudent car, comme le souligne encore Amin MAALOUF, "on ne sait jamais où s'arrête la légitime affirmation de l'identité et où commence l'empiétement sur les droits des autres".

L'autre aspect de la question majeure tourne autour de la problématique de la compétition, des enjeux, des ambitions et des revendications politiques, vue aussi bien sous l'angle des acteurs politiques que sous l'angle des citoyens. En d'autres termes, posons-nous les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui peut motiver un acteur politique à se lancer à la conquête du pouvoir ?
- Qu'est-ce qui peut amener un citoyen à choisir tel candidat ou tel programme plutôt qu'un autre ?

Je voudrais tenter de répondre brièvement à ces deux questions en me basant sur un certain nombre d'observations.

La motivation première de l'acteur politique étant la conquête du pouvoir politique, la question principale devient : pourquoi et comment veut-il conquérir le pouvoir ?

A la question du "pourquoi", les réponses sont très variées, comme entre autres :

- réaliser un projet de société et/ou un programme (politique, économique, social, culturel) pour une communauté donnée ;
- rechercher le pouvoir économique ;
- satisfaire des ambitions personnelles (domination, richesse, popularité, ...) ;
- défendre et promouvoir les intérêts d'un groupe auquel on s'identifie.

Ces réponses peuvent être combinées les unes aux autres, suivant une échelle d'importance variable d'un acteur politique à un autre.

Quant à la question du "comment", elle est plus complexe et comporte une panoplie de réponses dont la justification est très large :

- idées politiques ;
- mise en avant de leur personnalité et de leurs qualités ;
- utilisation et/ou manipulation des sentiments liés aux appartenances diverses ;
- exploitation du contexte, des besoins, des attentes et des conditions de vie de la population ou d'une catégorie de la population ;
- prise en compte de leur état psychologique ;
- références à un modèle ;
- promesses démagogiques, idéalisation, projection de rêves ;
- relations personnelles ;
- intérêts matériels et autres ;
- corruption ;
- menaces ;
- violences,

Pour beaucoup, il s'agit avant tout d'obtenir le maximum de voix et, si possible, de gagner. Et pour cela, tous les moyens sont bons ! Ici aussi, toutes ces stratégies peuvent être combinées, notamment en fonction des résultats escomptés.

Il me paraît utile de signaler que les débats de fond et les divergences idéologiques sont de moins en moins déterminants dans le choix des électeurs. En Europe, l'extrême droite gagne du terrain tandis que la droite et la gauche se rapprochent subrepticement. Aux Etats Unis, ce sont deux partis de droite qui s'affrontent au moment des élections dans un fédéralisme contrasté. Dans certains Etats des USA, un républicain peut être plus "démocrate" qu'un démocrate d'un Etat très "conservateur". En Afrique, ce sont rarement les programmes des partis politiques qui motivent en priorité le choix des électeurs

Existe-t-il des programmes politiques qui ne parlent pas de démocratie, de droits de l'homme, de bonne gouvernance ou de développement ? Quelle est d'ailleurs la marge de manœuvre de certains pays du tiers monde qui sont submergés par la pauvreté et la dette extérieure ? Que peuvent-ils faire face aux exigences de la Banque Mondiale et du FMI s'ils ont besoin d'un peu d'oxygène budgétaire pour éviter une catastrophe ?

Est-il surprenant que dans une société profondément divisée sur des bases ethniques, régionales ou religieuses, les élections aient une connotation ethnique, régionale ou religieuse ? Cette observation est aussi valable en Europe et ailleurs (cas des catholiques et des protestants en Irlande du Nord par exemple).

En définitive, l'identité devient un outil de manipulation et de propagande lorsque le pouvoir n'a pas été en mesure de promouvoir une gestion harmonieuse et équilibrée de la société. Si tous les citoyens paient des impôts, il n'est pas acceptable qu'il y ait des privilégiés d'une part et des régions ou des citoyens de seconde zone d'autre part. Cette manipulation des différences est bien entendu plus aisée lorsqu'un groupe de personnes ayant des éléments d'identité en commun se trouve dans une même zone géographique. Cette spécificité permet d'envisager la sécession ou la transformation d'un Etat unitaire en un Etat fédéral. Très souvent, au-delà des appartenances différentes, cette démarche est aussi motivée par des enjeux économiques.

Des institutions dont sont exclues des composantes de la population ne seront pas suffisamment représentatives et seront combattues, en particulier s'il apparaît qu'à cette absence ou à cette insuffisance de représentativité correspondent des injustices dans la répartition des richesses et des opportunités.

La dynamique des points communs et des différences au niveau de l'identité comporte donc des risques qu'il serait dangereux d'ignorer ou de minimiser. A défaut de pouvoir dissiper ces inégalités et ces malaises par une bonne gouvernance et une politique volontariste visant à corriger ces déséquilibres sans recourir formellement aux quotas, la prise en compte d'un élément de l'identité au niveau politique peut se justifier pour créer un environnement favorable à la coexistence pacifique et mettre fin à un conflit et à de graves violations des droits de l'homme. Mais, de mon point de vue, ce serait une solution transitoire qui pourrait être plus ou moins longue selon l'ampleur des problèmes auxquels une société est confrontée, la volonté politique et la capacité des dirigeants à résoudre ces problèmes.

En effet, cette approche a des limites et de nombreuses lacunes dont les plus importantes me semblent être les suivantes :

- à l'intérieur d'un groupe plus ou moins homogène au niveau de l'identité, il y a forcément un pluralisme d'idées sur la gestion de la chose publique, des divergences de points de vue, des conflits de pouvoir, d'intérêts ou de personnes ainsi que des rapports de force fluctuants ;
- l'institutionnalisation d'un tel système tend à perpétuer les divisions et s'oppose à l'émergence d'une démocratie saine qui repose notamment sur l'égalité des citoyens, les droits de l'homme, l'Etat de droit, le principe du libre choix de ses dirigeants, l'obligation pour les dirigeants d'être au service de toute la population ou encore la promotion du mérite.

2. L'ethnisation du politique : cas du Burundi

La question préalable qui pourrait être posée par plus d'un est celle de savoir s'il existe vraiment des ethnies au Burundi au sens historique et scientifique du terme. Une telle interrogation me paraît inopportune car les Burundais se reconnaissent ou sont perçus comme Hutu, Tutsi, Twa ou encore Ganwa. Ensuite, trop de Burundais ont été tués uniquement à cause de leur appartenance ethnique. Ces clivages et ces divisions faisant partie de la réalité burundaise, il serait absurde voire dangereux de l'occulter ou de la minimiser.

Lors des négociations d'Arusha, les protagonistes politiques ont défini la nature du conflit burundais comme étant fondamentalement politique avec une dimension ethnique extrêmement importante. Paradoxalement, les solutions préconisées pour résoudre le conflit sont principalement d'ordre ethnique :

- 60% de Hutu et 40% de Tutsi au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale ;
- parité ethnique au Sénat, au sein des corps de défense et de sécurité ainsi que la prise en compte de cette recherche d'équilibre dans la composition des sièges des juridictions burundaises;
- représentation symbolique des Batwa assurée à l'Assemblée Nationale et au Sénat ;
- représentation maximale d'un groupe ethnique fixée à 80% au sein des conseils communaux et 67% au niveau des administrateurs communaux.

Pour assurer ces équilibres, la Constitution impose quelques règles aux partis politiques dans la composition des listes des candidats aux élections et prévoit un mécanisme de cooptation pour, en cas de besoin, atteindre les équilibres exigés.

Cependant, au moment de la signature de l'Accord d'Arusha en août 2000, des clivages politiques s'étaient confirmés et avaient débouché sur la constitution de deux groupes politico-ethniques, le "G7" et le "G10", composés respectivement d'une majorité de Hutu et de Tutsi. Au sein de l'UPRONA, ancien parti unique, cette tendance s'est surtout affichée au niveau de sa direction et s'est accentuée avec le temps.

Par ailleurs, la loi sur les partis politiques a été amendée en 2003 et son contenu a renforcé l'idée de promouvoir des partis politiques pluriethniques en exigeant qu'une ethnie ne soit pas représentée à plus de 75% au sein du comité dirigeant du parti.

En outre, il n'est pas superflu de rappeler qu'en plus de la controverse scientifique sur l'existence ou non des ethnies au Burundi, celles-ci ne sont plus mentionnées sur un quelconque document administratif et que personne ne peut prouver son ethnicité ou contester celle d'une autre personne d'une manière irréfutable. Le projet de code électoral à l'étude en ce moment au Parlement ne prévoit aucune disposition exigeant aux différents candidats de préciser leur appartenance ethnique.

En fin de compte, toutes ces données dévoilent un manque de cohérence dans l'approche de cette question ethnique qui est certainement dû aussi à sa complexité.

Considérant ces contradictions, les lacunes de la Constitution par rapport à l'esprit des accords d'Arusha, les divergences de vues relatives au contenu du partage du pouvoir et la dynamique du jeu politique, il faut s'attendre à :

- des institutions équilibrées ethniquement mais déséquilibrées politiquement car la majorité des Tutsi qui en feront partie seront issus des partis dits Hutu (probablement le CNDD-FDD et le FRODEBU);
- un parti politique pouvant dominer largement voire monopoliser le Sénat ;
- une représentation très faible des partis politiques dits Tutsi ;
- des administrateurs communaux Tutsi dont la légitimité sera contestée à cause d'une exigence d'équilibre incompréhensible et des mécanismes d'élection contestables.

Cette situation devrait favoriser la disparition des clivages classiques Hutu- Tutsi, focaliser davantage l'attention des uns et des autres sur la capacité de gestion des nouveaux

dirigeants et amorcer une nouvelle dynamique dans les rapports entre le pouvoir, l'opposition et les gouvernés. Le fait que les Burundais ont en commun la même langue et la même culture et qu'aux communautés ethniques ne correspondent pas un territoire donné est un atout que beaucoup de pays africains envient au Burundi.

Cette situation suscite des inquiétudes chez certains Tutsi qui considèrent que leurs intérêts ne seront pas bien défendus par des Tutsi du CNDD-FDD ou du FRODEBU, surtout que beaucoup d'entre eux y ont adhéré par opportunisme et que, s'ils veulent garder les avantages acquis, ils devront suivre "religieusement" la ligne et les consignes de leur parti. Mais comment peut-on définir clairement ces intérêts dits Tutsi sur le plan politique, économique, social ou culturel ? Qui étaient d'ailleurs ces "Tutsi, 15% de la population, qui monopolisaient le pouvoir" hier ? Combien de paysans Tutsi de Karusi, de Ruyigi ou d'ailleurs ont joui des avantages du pouvoir Tutsi pendant ces quarante dernières années ? Quels avantages les centaines de milliers de paysans Hutu vont-ils retirer du futur pouvoir qui sera qualifié de Hutu ? Il est temps de remettre en cause les clichés et les réponses simplistes développés par des politiciens de mauvaise foi.

En réalité, la majorité de la population aspire à être bien gouverné et, si l'ethnie des dirigeants peut avoir une importance en ce moment précis de l'histoire du Burundi, elle est avant tout d'ordre psychologique car, en fin de compte, les dirigeants finissent par être jugés sur leurs performances, leur sens patriotique et leur attachement aux principes d'équité et de respect des droits de l'homme dans leur comportement quotidien. Les quotas dans les institutions, dans les corps de défense et de sécurité et dans l'appareil judiciaire ne sont pas des garanties que ces hommes et ces femmes seront performants, intègres et qu'ils travailleront efficacement dans l'intérêt de tous les Burundais. Comment obtenir une telle évolution ? Telle devrait être la question principale à débattre.

De mon point de vue, l'une des principales justifications de l'ethnisation du politique au Burundi aujourd'hui se trouve dans les violations massives des droits de l'homme, les génocides, les autres crimes contre l'humanité et les crimes de guerre que le Burundi a connus et qui sont restés impunis. Non seulement les responsables de ces crimes, Hutus et Tutsi confondus, n'ont pas été inquiétés mais ils bénéficient d'une immunité de fait ou légal. Ils occupent aujourd'hui ou vont occuper demain des fonctions civiles et militaires importantes. Ils vont vouloir se placer au-dessus de la loi et empêcher la recherche de la vérité et de la justice, et par conséquent, ils vont freiner la marche vers une paix durable et une réconciliation véritable. Pire que l'ethnisation du politique, le risque de criminalisation du politique est réel. Il serait irresponsable de rester inactif devant un tel danger qui peut hypothéquer l'avenir du Burundi et celui de la sous-région.

Bujumbura, le 31 mars 2005
Eugene NINDORERA

3.2. L'ECONOMIE CAFEIERE AU BURUNDI : EXEMPLE D'UNE MODERNISATION PIEGEE

par Alexandre HATUNGIMANA, Professeur d'Histoire à l'Université du Burundi.

Comment des crises sociales graves peuvent profiter de la misère rurale consécutive, dans une certaine mesure, à la panne de l'économie de rente ? Compte tenu du thème général de l'atelier : « **Modernité manquée et piège ethnique** », nous pourrions commencer notre propos par cette interrogation même si nous savons d'avance que la réponse n'est pas facile. Disons d'emblée qu'il n'est pas question de revenir sur la théorie du passage d'un conflit entre l'Etat (colonial puis post-colonial) et la paysannerie, chère à certains chercheurs européens sur la région des Grands Lacs, mais qui est loin d'être une évidence dans le cas du Burundi⁴.

L'objectif de cette communication est de montrer les limites de l'économie agricole à moderniser le pays, en prenant le cas du café. Que cette modernisation manquée, nous préférons plutôt le mot « piégée », ait profité à la montée de l'ethnisme dans un pays placé au 3^{ème} rang du peloton des nations les plus pauvres au monde et de surcroît pris en otage par le café, en tant que monoculture d'exportation, nous semble une hypothèse plausible. Parce qu'en effet, la paysannerie burundaise est dans la tourmente⁵ malgré un siècle de mobilisation autour du thème de la modernisation de l'économie nationale à travers principalement la production caféière.

Après avoir rappelé le contexte historique de l'introduction et de la vulgarisation de cette nouvelle culture, qu'on disait « révolutionnaire » à l'époque coloniale et qu'on qualifie parfois de « disciplinaire » aujourd'hui, nous nous interrogeons sur l'impact de sa commercialisation sur les revenus paysans en débordant sur la période actuelle. Cela nous permet de mieux saisir les enjeux économiques et politiques d'une culture qui se trouve aujourd'hui au cœur de l'Etat et de la société burundais. Il suffit de rappeler l'ethnisation actuelle du café (hier culture pour les Belges, il serait devenu aux yeux des extrémistes hutu une culture pour l'Etat tutsi !) et les débats aujourd'hui engagés autour de la question de privatisation de la filière.

I. LE CAFE : UNE CULTURE COLONIALE

Le café et le Burundi se sont rencontrés au début du XX^{ème} siècle dans le contexte précis de la colonisation allemande puis belge, plus précisément à partir des années 1930. Certes, le projet de faire du Burundi un « pays de café » date de la période allemande (1896-1914). Mais il fallait attendre les années 1930, donc en période de mandat belge, pour voir ce rêve devenir réalité. Cette plante, originaire du Yémen et de l'Ethiopie, revenait en Afrique de l'Est, sous sa variété arabica, après avoir fait un détour par les expériences hollandaise à Java ou française à La Réunion.

1. Introduction et expansion du café au Burundi

a) Une nouvelle forme de production

Déjà à partir des années 1920, l'agriculture burundaise, après tout riche (pratiques et cultures anciennes et variées), va subir une série de modifications consécutives justement à la présence coloniale. La première forme de changement a concerné l'introduction des cultures vivrières obligatoires destinées à juguler les famines et disettes qui frappaient périodiquement le pays. La deuxième, conçue comme un moyen décisif de « moderniser » ce secteur national, fut développée en 1930 sous forme de la production obligatoire du café, une culture qui s'était montrée capable de s'adapter au climat et au sol d'une grande partie du pays, contrairement par exemple au coton confiné dans la plaine de l'Imbo. Il était cette fois-ci question de « produire de l'argent », une nouvelle clé pour, disait-on, entrer dans la modernité !

⁴ Les paysans burundais (Hutu et Tutsi), soit près de 90% de la population nationale, partagent la même misère sur les mêmes collines, pour dire qu'il n'y a pas de « bourgeoisie tutsi » et de « serfs hutu » contrairement à une certaine opinion avancée dans les milieux politiques burundais ou pseudo-scientifiques européens.

⁵ H. Cochet, Burundi : la paysannerie dans la tourmente. Eléments d'analyse sur les origines du conflit politico-ethnique, FPH, 1996.

La condition était de cesser de « produire ce que l'on mange » pour s'investir essentiellement dans les biens d'exportation. On est sans nul doute au cœur de la politique coloniale de « mise en valeur » économique du Burundi dont la clé majeure était celle de la promotion des cultures d'exportation. La culture du caféier était incontestablement, à en croire Charles Voisin, Vice-Gouverneur général et père du projet, le seul moyen, réellement de valeur, dont disposait le pouvoir pour accroître les ressources des « indigènes ». L'ambition économique de la Belgique au Burundi venait d'être définie. Sa version officielle est synthétisée dans une phrase du professeur de l'Université coloniale, E. de Wildeman quand il écrivait :

« La première préoccupation de l'Etat mandataire est d'assurer le progrès et le bien-être aux populations dont il a accepté la tutelle... L'autorité mandataire parvient à leur mettre dans les mains un précieux élément de ce bien-être... Ce précieux élément, c'est la culture du caféier »⁶.

On aura l'occasion d'apprécier le résultat de cet engagement, en se rappelant que, parmi les buts des modifications proposées dans le secteur agricole par les différentes puissances coloniales, on retrouve l'ultime nécessité de développer l'esprit du marché. Il s'agissait de produire de nouvelles denrées, non pas nécessairement consommées par le producteur, mais destinées à procurer de l'argent frais. Dans cette perspective, la culture obligatoire du café va intégrer la paysannerie burundaise dans la logique de production définie par Bruxelles et dans celle du marché mondial. Le processus de modernisation ainsi défini était déjà piégé car, visiblement, il allait se faire sans le paysan lui-même. Celui-ci était plutôt pris entre le marteau et l'enclume : la production autoritaire du café et son exclusion du jeu commercial, le tout le plaçant dans une position marginale.

Rien n'empêche que du point de vue de la Belgique, la caféiculture constituait dès le début des années 1930, le moyen le plus sûr d'obtenir l'attachement des paysans à l'économie de marché, en favorisant l'élargissement et le développement d'une micro-bourgeoisie rurale⁷. En outre, l'introduction et la vulgarisation de cette nouvelle culture dans le Territoire sous mandat devaient essentiellement permettre aux paysans de ce pays, réputés pauvres et incapables d'entrer d'eux-mêmes dans le progrès, de disposer des liquidités nécessaires à leur bien-être. Disons d'emblée que les réalités ont été décevantes par rapport à ces perspectives.

Finalement, dans le discours colonial, la promotion de la caféiculture paysanne devait déterminer les contours d'une nouvelle paysannerie : elle garantirait la propriété individuelle, assurerait la production de l'argent, animerait le commerce et en définitive créerait de l'intelligence chez l'« indigène », d'où l'engagement de tout le corps colonial à porter cette culture sur toutes les collines du pays, là où c'était possible.

b) Campagnes de vulgarisation : vers la « tornade du café » Dès 1930, le programme de diffusion du café va donc être conduit d'une manière organisée et systématique : distribution gratuite de cultivars, assistance technique, contrôle de qualité, encouragement de meilleures techniques de récolte et de traitement. En moins de dix ans (1930-1938), la Belgique avait au moins réussi un pari : faire de tout Burundais adulte (au moins dans les régions réunissant les conditions agro-écologiques favorables) un producteur de café. On pouvait parler, à la fin de 1937, de l'« euphorie caféière » ou de la « tornade du café », pour faire allusion à la fameuse tornade de l'Esprit Saint annoncée par les missionnaires fiers des premières conversions massives au catholicisme.

L'extension des champs fut poursuivie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec comme objectif d'accroître la production par tous les moyens. Ce fut la raison de la création de l'OCIRU en 1946, une structure d'encadrement réellement nouvelle, suivie de la mise sur pied du Plan décennal de développement économique et social du Ruanda-Urundi. Le résultat a été globalement positif puisque les plantations ont été multipliées et les techniques de culture améliorées, surtout si on les compare aux mesures tâtonnantes qui ont marqué les cinq premières années de la caféiculture (1930-34).

⁶ Le matériel colonial, 1937, p. 158.

⁷ Ce projet qui s'inspire de l'expérience ouest-africaine avec la naissance des *gentlemen farmers* en Gold Coast à l'occasion de la diffusion de l'économie du cacao par le gouvernement britannique, est pourtant resté chez nous chimérique.

Cette réussite ne saurait cacher l'ambiance policière qui a prévalu au cours de ces campagnes. Comme nous l'écrivions ailleurs, d'une manière générale, la diffusion du café sur les collines du Burundi a trouvé son instrument dans une propagande tantôt fiévreuse, tantôt tiède, et assortie dans tous les cas de la menace⁸.

La Belgique va s'appuyer sur une masse paysanne considérée dès le début du siècle comme une richesse dormante qui ne demandait qu'à être réveillée ! Avec l'aide de l'Eglise et de l'« intelligentsia » politique locale, les Burundi ont été, à l'occasion de la vulgarisation du café, convoqués, conscientisés et mobilisés autour de techniques agricoles complexes. Les collines furent investies par des agents coloniaux, distribuant plantules et sanctions. Jamais l'autorité coloniale n'avait trouvé une occasion pareille de mettre la main sur la paysannerie.

La surveillance permanente et la coercition étaient censées venir à bout des « vellétés indépendantistes » des « indigènes », vigoureusement dénoncée dans les milieux coloniaux. Le chef local, devenu incontournable dans l'application de la politique coloniale, frappait ceux qui refusaient de planter ou d'entretenir les caféiers, tandis que l'agronome infligeait des amendes aux « récalcitrants ». On peut voir dans cette « disciplinalisation » à outrance du monde rural une autre forme de piège dont la conséquence a été l'échec retentissant des premières campagnes.

En termes de bilan, chaque paysan planta 54 pieds de caféiers, les chefs et les sous-chefs pouvant entretenir des effectifs plus importants. Bref, la formule retenue fut celle de petites plantations familiales. On imagine dans ce cas que les chances d'enrichissement paysan étaient réduites eu égard aux faibles quantités produites sur de telles superficies (moins de 20 ares par champ).

c) Deux impératifs coloniaux : l'argent et la discipline

On peut à ce stade d'analyse avancer que la politique coloniale belge en matière de café comportait dès le départ de graves handicaps. Deux logiques différentes allaient cohabiter : pour le paysan, il fallait d'abord manger tandis que la préoccupation du pouvoir colonial se limitait à la production de l'argent dans un esprit disciplinaire⁹. C'est un véritable dialogue de sourds qui s'instaurait, ce qui ne pouvait que compliquer davantage le passage de la subsistance au commercial dans le nouveau contexte de la modernité.

Dans une situation où le paysan était désespérément pris en tenaille entre la production de l'argent qui « libère » des contraintes fiscales et la nourriture qui garantit la reproduction sociale de la famille, la priorité alimentaire est toujours restée vivace, même contre le café. En outre le progrès économique souhaité par la puissance coloniale se heurta à la persistance de la faim. Ainsi, le paysan burundais continua à produire du café en plus du haricot, de la banane, etc, mais en cherchant à contourner l'agressivité du système des cultures obligatoires de rente incarné par le café, une denrée qui n'entraîne pas directement dans sa consommation.

Au fil du temps, l'administration coloniale prit conscience des conséquences économiques de la méfiance persistante des populations à l'égard de la nouvelle culture. Ainsi, parallèlement à des mesures musclées, elle va s'efforcer d'assurer aux premières récoltes de café un débouché intéressant qui convainquit petit à petit la paysannerie des avantages de l'accès à l'économie de marché. C'est grâce à cet argent que le caféiculteur a pu acheter des produits dits « européens », comme les habits, le savon et le sel, sans toutefois dégager un surplus financier nécessaire à l'investissement. Les recettes du café lui ont surtout permis de payer l'impôt de capitation, dont, avant cela, il cherchait péniblement le montant ailleurs.

S'il est indéniable que le café s'est intégré peu à peu au paysage agricole depuis la fin des années 1930, et surtout depuis les années 1950, dans toute la diversité des situations locales, il n'en reste pas moins que son développement a gardé une logique propre qui, en aval de la production et dans les moments les plus dynamiques, a été (et reste) tributaire de la situation du marché international. Celui-ci est plus que solidaire et reste surtout soumis aux fluctuations des cours. Face à cela le contrôle de la production, du produit et des circuits commerciaux (internes et externes) a pris une allure « policière », rappelant le

⁸ A. Hatungimana, Le café au Burundi au XXe siècle. Paysans, argent et pouvoir, Paris, Karthala, 2005.

⁹ Celui-ci ignore la contestation et conduit l'acteur à exécuter les ordres du chef de poste, dans le cas présent, belge.

caractère « autoritaire » (fouet et amendes) des campagnes de mise en place des plantations.

2. Une modernisation manquée : l'absence de « bourgeoisie rurale »

Pour diverses raisons (taille réduite des plantations, interférence de l'Etat colonial et des multiples intermédiaires dans l'économie du café, instabilité du marché, etc.), le café n'a pas généré au Burundi un processus de différenciation sociale à l'instar de l'Est africain britannique. Le pays n'a pas en effet connu d'émergence d'une classe moyenne de producteurs, leur revenu étant resté modeste. Celui-ci est en effet resté le parent pauvre du système. On ne se tromperait pas en disant que le projet belge de promouvoir une petite bourgeoisie paysanne a été un échec. Mais s'agissait-il d'autre chose que de la rhétorique ? D'une manière générale, comme l'observent certains auteurs, malgré les modèles nouveaux de production et de consommation indéniablement introduits, l'emprise coloniale a représenté avant tout, par ses contraintes, ses distorsions et ses aveuglements, un choc qui a exercé des effets plus négatifs que positifs sur l'innovation proprement dite¹⁰. On ne peut pas, d'après le cas burundais, être en désaccord avec Eric Fottorino quand il constate que :

« Pendant toute la période coloniale, l'Afrique se trouvait à la fois dans le premier cercle, sans le boucler complètement, autrement dit dans une économie villageoise incomplète sans autosuffisance véritable ou du moins sans sécurité alimentaire et dans le même temps elle se voyait projetée dans l'économie mondiale dont toutes les recettes qu'il s'agisse du café, du cacao ou du coton étaient fixées ailleurs que sur son continent »¹¹.

Le paiement des taxes coloniales et l'acquisition de nouveaux biens de consommation constituent deux paramètres qui permettent d'apprécier les effets de cette rente sur les revenus paysans. Cet argent a donc circulé, sans pouvoir constituer un capital. Autrement dit le caféiculteur burundais a connu un mieux- vivre, mais pas la richesse. Il a consenti un gros effort pour peu de profit. C'est à notre avis le résultat de la faible attention accordée par l'administration coloniale à la nécessité de développer l'économie locale et de la hisser au-dessus de son objectif traditionnel de subsistance précaire. L'objectif essentiel est resté durablement la « mise en valeur » de la colonie, plus que le développement du pays, au sens où on l'entendrait aujourd'hui.

II. MISÈRE RURALE ET PASSIONS ETHNIQUES

Le conflit actuel au Burundi, s'il n'est pas interprété comme le prolongement de la guerre tribale entre deux ethnies vouées à la haine réciproque, apparaît aux yeux de certains comme l'aboutissement d'une lutte acharnée de la majorité hutu composée essentiellement, selon le même schéma de lecture, de paysans pour se libérer du joug imposé par la « minorité tutsi »¹² confondue avec l'Etat postcolonial. Cette interprétation satisfait l'opinion publique; elle est même simple et lisible, sauf qu'une fois politiquement instrumentalisée elle peut déboucher sur des drames comme on le sait, du moins en ce qui concerne notre région. En tout cas, il est étonnant de voir les passions et les illusions se cristalliser autour de cette plante dont le produit est ancien sur le marché international.

1. Une « vache laitière » mais malade

Au Burundi, la caféiculture s'est imposée donc « comme le fait agricole majeur du XXe siècle »¹³. D'une culture coloniale l'on est passé à une production nationale contrôlée par l'Etat indépendant depuis 1962. Plus de quarante ans après la fin officielle de la colonisation belge, l'histoire du café reste d'actualité dans un pays dont on peut dire sans exagération qu'il est économiquement pris en otage par cette monoculture d'exportation. Il est trivial de rappeler que le café a été une aubaine pour l'Etat post-colonial en quête de moyens pour son développement. Aujourd'hui, malgré la crise politique et la désorganisation du marché mondial, cette denrée, dont la production annuelle est estimée à 30.000 tonnes, rapporte près de 60 millions de dollars chaque année (80% des devises du pays) ; elle procure des revenus à plus d'un million de ménages ruraux et fait entrer

¹⁰ J.P. Chrétien, 1984, p. 309.

¹¹ « Une économie décomplexée mais sûre de ses valeurs », in H. Lelièvre, *Demain l'Afrique. Le cauchemar ou l'espoir ?*, 1998, p. 130.

¹² H. Cochet, 1996, *op. Cit.*, p. 9.

¹³ *Idem*, p. 227.

dans les caisses de l'Etat trois à dix milliards de Francs burundais sous forme de taxes à l'exportation¹⁴. Depuis l'époque coloniale, « il (le café) est sans doute le meilleur vecteur d'intégration aux échanges internationaux »¹⁵. Elle constitue l'essentiel des exportations de ce petit pays de la région des Grands Lacs placé au troisième rang des nations les plus pauvres au monde.

Le café reste donc l'héritage colonial le plus précieux pour l'économie nationale mais aussi le plus difficile à gérer. Il est aujourd'hui au cœur des débats sur sa valorisation au moment où tous les indicateurs font apparaître une baisse constante de la production et où certains acteurs ou observateurs en contestent l'intérêt. On remarque après tout que le chevauchement des calculs économiques et sociaux et des jeux politiques et idéologiques autour du café, observable à l'époque coloniale, s'est prolongé jusqu'à nos jours. Le défi gigantesque de la sous-rétribution des paysans producteurs, au profit de ce qu'on appelle aujourd'hui le « Nord », est souvent dilué sur place dans des considérations à courte vue conduisant curieusement à faire du café une culture diabolique après y avoir vu une culture miracle.

Plus que jamais, la filière caféière est aujourd'hui en panne. Les statistiques disponibles montrent que les prix du café sont tombés à leur plus bas niveau en 20 ans (1980-2000). Au Burundi, la valeur des exportations du café a diminué donc de 40% de 1994 à 2000. La situation du marché mondial a des répercussions sur les prix payés aux producteurs. Ceux-ci n'ont pas bougé depuis plusieurs années. Dans ce cas, le découragement des planteurs se traduit par un laisser-aller dans l'entretien des plantations qui a pour principale conséquence une baisse des quantités produites, ainsi que la dégradation de la qualité du produit.

En outre, il y a dix ans les pays exportateurs obtenaient le tiers de la valeur du café sur le marché mondial, actuellement ils en reçoivent à peine 10%, selon le rapport de l'ONG Oxfam du 18 septembre 2002. La situation s'explique : la fin du marché organisé¹⁶ a coïncidé avec une augmentation de la production de 2% par an, alors que la consommation ne grimpe que de 1 à 1,5%. Parallèlement, les cours ont fait une chute vertigineuse de 30% et les petits producteurs s'enfoncent dans l'extrême pauvreté¹⁷.

2. Panne caféière et exaspération de la paysannerie

Sur le plan intérieur, le bras de fer entre le pouvoir colonial, qui tenait à imposer le café contre toute logique agronomique¹⁸, et le paysan semble se poursuivre aujourd'hui. L'Etat veut contrôler la production d'une culture dont il n'assure pas réellement l'encadrement. Si on peut se permettre la comparaison, la paysannerie est comme à l'époque coloniale surveillée et pas encadrée au sens technique et économique du terme. On est en présence de la reconduction pure et simple d'une économie reposant essentiellement sur le travail de la paysannerie. L'Etat postcolonial, comme son « ancêtre », demande trop au paysan à qui il donne très peu. La perte d'intérêt pour la culture du café chez les paysans (la baisse du rendement est observable depuis au moins 15 ans) pourrait être interprétée comme une conséquence de cette inertie de l'Etat aggravée par la dépréciation des cours mondiaux.

Malgré l'importance économique reconnue au café, même après la fin de l'épisode colonial, il n'y a plus de projets d'amélioration proprement agronomique de cette culture,

¹⁴ *Le Renouveau du Burundi*, n° du 21-22 août 1998, p.2.

¹⁵ H. Cochet, 2001, *op. cit.*, p.418. L'auteur rappelle à juste titre que le développement agricole au Burundi a été finalement peu extraverti dans la mesure où il est resté basé sur le marché intérieur en dépit du développement du café.

¹⁶ L'histoire récente du marché du café est marquée par la rupture de l'Accord International du Café (AIC) en juillet 1989. Il n'est pas superflu de rappeler qu'à l'origine de cet éclatement se trouvent les Etats-Unis, premiers consommateurs de ce breuvage. Ils ont décidé de ne pas renouveler leur participation à ce système de stabilisation des cours dont l'avantage était de garantir aux pays producteurs une rémunération comprise entre 120 et 140 cents la livre de 435 g. Voir pour plus de détails le magazine *Interdépendances* de mai-juin 1992, p. 29.

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ H. Cochet (2001) revient longuement sur le poids des travaux inhérents à la production du café et montre l'absurdité de certaines techniques imposées.

les changements essentiels portant sur la transformation du produit¹⁹. Les anciennes Sociétés régionales de développement (S.R.D.), très actives dans les années 80, ont été ruinées faute de financement essentiellement d'origine étrangère.

Aussi, les techniciens agricoles qui naguère encadraient les paysans, tant dans le domaine de la production vivrière que dans celui des cultures d'exportation, ont tous été mis au chômage laissant le paysan à lui-même. N'eût été donc la guerre civile qui perturbe gravement les activités agricoles, il y a un manque de perspectives dans le domaine du café, au grand dam de l'Etat et du paysan. On peut craindre l'aggravation de la misère de l'Etat et la paupérisation croissante de la population appelée, aussi régulièrement que du temps de la colonisation, à contribuer au relèvement des finances publiques, mises à mal par une dizaine d'années de guerre. On relèverait la difficulté que ce même Etat éprouve à répercuter les hausses périodiques des cours mondiaux sur les prix payés aux producteurs. Dès lors un dialogue de sourds s'est installé entre le pouvoir public et la paysannerie, ce qui est de mauvaise augure pour les espoirs de mobilisation du monde rural au service du redressement national.

La négligence des techniques de la caféiculture globalement attribuée aux paysans est identifiée comme la cause primordiale du déclin des rendements. Nous savons que le paysan joue ce rôle de bouc émissaire depuis la colonisation : l'Etat a toujours refusé de reconnaître sa part de responsabilités en cas de panne caféière. La place primordiale du café dans l'économie nationale explique la conduite paternaliste observée dans la vulgarisation des techniques de production qui finalement n'a rien à envier à la méthode autoritaire qui a prévalu dans les années trente, sauf que la chicotte a été remplacée par des amendes en argent. On interdit les cultures intercalaires comme dans le passé, sans aucune expertise de nature agronomique et en faisant semblant d'ignorer que la polyculture, une pratique ancienne, a été toujours une solution au problème de la pression qu'une population en augmentation constante exerçait sur la terre. Chaque année on donne des coups d'envoi officiels aux campagnes de recépage des caféiers sans tenir compte de l'avis du paysan qui s'est à plusieurs reprises montré suffisamment capable d'apprécier l'état de son champ pour ne pas décimer des arbres qui portent encore ; on impose le paillage sans proposer des alternatives dans le domaine de la production du paillis²⁰ comme cela se fait ailleurs dans les autres pays producteurs de café : par exemple la vulgarisation de plantes de couverture rampantes, en ciblant des espèces non concurrentes ; l'accroissement des densités de plantation utilisé en Colombie ; la complantation avec le bananier en Tanzanie,... On n'aurait pas tort en concluant que l'agronomie du café a très peu changé depuis l'époque coloniale²¹ alors que les besoins de l'Etat et du paysan ne cessent de se diversifier.

3. Produire du café en situation de guerre

En octobre 1993, le président nouvellement élu, Melchior Ndadaye est assassiné par un groupe de militaires. Le pays s'embrase et plonge dans une profonde crise socio-politique qui allait être longue. Les morts sont estimés à 300 000 ; un septième de la population burundaise, estimée à sept millions, est soit déplacé, soit réfugié dans les pays voisins. Sur le plan agricole, on enregistre, entre 1993 et 1999, une chute de la production vivrière estimée à 16% entre 1993 et 1995²². Il s'en est suivi la détérioration de la situation

¹⁹ L'arabica du Burundi est ces dernières années mieux coté sur le marché international grâce à la création des usines de dépulpage et de lavage à la fin des années 1980. Elles sont aujourd'hui estimées à 133 au total et 80% de la production sont actuellement traités de manière à garantir à la filière des cafés de très bonne qualité. Sur le plan technique, ces usines donnent une nouvelle impulsion à cette culture ; en plus de l'accroissement de la qualité, la vente des cerises réduit de 70% le temps de préparation du produit.

²⁰ Ces thèmes techniques appliqués à la culture du café ont été relevés et suffisamment commentés par H. Cochet (2001) qui conclut justement sur leur rigidité.

²¹ Voir à ce sujet Hubert Cochet, 2001, *op. cit.*, p.175

²² World Bank, *Special Programm of Assistance. Status Report for Burundi*, novembre, 1996, cité par C. André, « Burundi : évolution macro-économique », in *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 1996-1997*, p. 33.

Dans son ouvrage (p. 265), H.Cochet, partant de l'avantage qu'offrent les cultures non-saisonnnières (bananier, manioc, patate douce) qui ne nécessitent pas la présence régulière de l'agriculteur, relativise l'effondrement de la production alimentaire. Il estime par exemple les pertes à 7% en 1995 par rapport à une année normale.

nutritionnelle et de la sécurité alimentaire, l'augmentation généralisée des prix des produits agricoles et l'aggravation de la pauvreté rurale²³.

La production du café a elle-même baissé de 20,60% en 1997 et celle de thé à 27,20% ; ces baisses sont continues depuis 1993²⁴. Au moins jusqu'en 1996, la résistance de l'économie burundaise à la crise peut étonner.

Selon J. Bourgerie, D. Lecompte et S. Martin, « *la saison caféière 1994-1995, avec plus de 41 000 tonnes de café marchand cumulé à des cours mondiaux au zénith lors des ventes de la campagne 1994 a été miraculeuse. Les ventes de café vert ont augmenté de 73% en tonnage et de 109% en valeur par rapport à 1993, ce qui a constitué un ballon d'oxygène pour l'ensemble de l'économie avec près de 10 milliards de francs burundais (environ 200 millions de FF) distribués aux planteurs et commerçants, et des recettes fiscales pour l'Etat d'un peu plus de 5 milliards au titre des droits de sortie* »²⁵.

Mais si l'agriculture a tenu tant bien que mal (il y a eu peu d'aide alimentaire sur les collines et même les déplacés se prennent progressivement en charge), il n'est pas exclu qu'elle cède à terme sous le poids d'une crise durable à laquelle s'ajoutent les perturbations climatiques dont les effets néfastes sont actuellement ressentis en grande partie dans les régions du nord du pays, spécialement en province de Kirundo. Or, la production caféière est évidemment tributaire de la production alimentaire, et c'est peu de dire que tant que le paysan ne produira pas suffisamment de nourriture pour lui-même et pour sa famille, la culture du café souffrira toujours du manque de soins. C'est encore une fois le problème d'un produit qui n'est pas consommé localement et dont les revenus sont aléatoires (surtout comparés au revenu procuré par la banane).

La vulnérabilité du café s'observe notamment avec le déplacement forcé des populations à l'intérieur du pays, conséquence des massacres qui ont balayé le nord et le centre du pays dès octobre 1993. Les sorties effectuées par les déplacés regroupés dans des camps visent essentiellement la production alimentaire. Le café est devenu une culture à laquelle on pense en période de stabilité et non dans des moments de lutte pour la survie familiale. La distance qui sépare les camps des déplacés et les anciennes collines pose un obstacle majeur à l'entretien des caféiers qui ne peuvent plus bénéficier des feuilles de bananier, une plante qui s'est déplacée avec l'homme vers les camps.

Contrastant avec la hausse de production des cultures vivrières de 7,20%, celle des cultures d'exportation poursuit sa baisse de 16% de 1997 à 1998²⁶. Ces baisses successives résultent principalement des effets de l'insécurité dans les zones rurales depuis 1993 combinés avec le manque de suivi des services d'appui à la production. Les effets induits par la perturbation ces dernières années des circuits traditionnels de commercialisation ne sont pas à écarter dans la compréhension de cette régression de la production.

La baisse du prix payé au producteur a rendu les cultures d'exportation moins que jamais attractives par rapport aux produits vivriers, dont les prix ont augmenté, si bien que la production du café et les revenus des paysans ont baissé continuellement en termes réels depuis 1994. En effet, la part du producteur est estimée alors à 33% du prix international du café, alors que par exemple en Uganda et en Tanzanie voisins les taux sont respectivement de 49% et de 41% ou encore de 39% pour le Rwanda²⁷. Au Burundi donc, que ce soit pour le café, le thé ou le coton, dont les prix aux producteurs accusent des baisses en termes réels respectivement de 37%, de 48% et de 40% entre 1993 et 1997²⁸,

²³ F. Van Acker et S. Marysse, « Les coûts de la guerre civile au Burundi : 'Une décennie perdue' », in *Afrique des Grands Lacs, Annuaire 1999-2000*, p. 26. L'organisation de coordination de l'aide humanitaire (OCHA) estimait en 1999 à 32.200 personnes, le nombre des mal nourris pris en charge quotidiennement.

²⁴ Banque de la République du Burundi, *Indicateurs de conjoncture*, Bujumbura, février 1998, p.1, cité par C. André, « Embargo et insécurité au Burundi : les effets économiques », *Annuaire 1997-1998*, p. 65.

²⁵ Voir leur article « Economie burundaise : adaptation à la crise politique », note CFD, Bujumbura, août 1995 (ronéotypé), cité par H. Cochet, 2001, *op. cit.*, p. 272.

²⁶ FMI, (...) *Burundi : Statistical Annex*, 1998, p.7.

²⁷ *IMF Staff Country Report n°98/115. Rwanda : Statistical Appendix*, Washington, octobre 1998, p.10.

²⁸ FMI, (...) *Burundi : Statistical Annex*, pp. 12-14.

l'Etat qui contrôle la commercialisation des cultures d'exportation n'a pas été en mesure de répercuter les hausses des cours internationaux sur les prix aux producteurs²⁹.

En conséquence, il devient incapable de convaincre les agriculteurs de la nécessité d'une extension de cette culture « modernisatrice ». En plus de la perturbation des activités agricoles, l'isolement du pays au plan international sous forme d'embargo imposé au Burundi durant trois ans après le retour de Buyoya au pouvoir en juillet 1996 a aggravé le déficit de la balance commerciale en pesant sur le commerce extérieur³⁰. La commercialisation du café par la voie des enchères a été perturbée, rendant difficile la négociation des prix indexés aux cours mondiaux qui étaient favorables ces dernières années. Il en est résulté une baisse aggravée des prix payés aux producteurs. En outre l'aide extérieure qui contribuait à atténuer la misère rurale et dont une partie était périodiquement, et au gré des décideurs, affectée au café (recherche agronomique, achat d'intrants, salaires des vulgarisateurs, etc.), a été gelée entre 1993 et 2000.

Il faut insister ici sur les risques que court la caféiculture si elle doit toujours compter sur des paysans mal nourris, mal logés et mal soignés dans un pays où les prix des médicaments de base sont inabornables. La détérioration des conditions de vie a été dénoncée par toutes les ONG oeuvrant au Burundi et les rapports de la Banque mondiale publiés chaque année tirent périodiquement la sonnette d'alarme. Or, malgré un accord de paix intermédiaire signé en août 2000, le Burundi est encore considéré comme un pays instable, et donc loin de mériter la moindre sympathie des institutions de Bretton Woods. Il est vrai que la Banque mondiale a adopté une stratégie d'assistance en octobre 1999, mais l'institution soutient le pays sous la forme d'un « crédit de reconstruction économique d'urgence », auquel s'ajoutent quelques projets mineurs³¹. La rencontre des bailleurs de fonds du Burundi à Bruxelles au mois de janvier 2004 a fait espérer la reprise de l'aide en faveur de ce pays, toujours conditionnée par la mise en application effective des accords de paix d'Arusha, et donc du bon vouloir des chefs de guerre. L'organisation des élections en cours à tous les niveaux (commune, Parlement et présidence de la République) peut donner une nouvelle image au pays et permettre son redémarrage.

Le dernier piège, et non le moindre, qui guette la modernisation du Burundi à base du café est celui de l'instrumentalisation politique de cette culture sur un fond ethnique et nous abordons sans doute le point le plus sensible de l'actualité burundaise puisqu'on débouche sur la fameuse question Hutu-Tutsi. Déjà ce problème était vif à l'époque coloniale sauf que la classe politique burundaise ne l'avait pas encore récupéré.

4. Une culture politisée

En quête de démocratie pluraliste, le Burundi fait partie du lot de pays africains où le jeu politique passe par des confrontations verbales et où tous les facteurs de divisions sont ressassés par les acteurs qui jouent à la disqualification mutuelle. Par exemple, le café est toujours au cœur des crises socio-politiques qui frappent périodiquement notre pays. Il intervient d'une manière obsessionnelle, dans les réflexions d'intellectuels nationaux et de scientifiques étrangers, sûrs de trouver dans la mauvaise gestion et dans l'inégale répartition des ressources de l'Etat, à commencer par celles tirées du café, un enjeu de confrontation ethnique. La thèse de la crise entre l'Etat et la paysannerie (un autre mot chargé, dans le cas du Burundi, de connotation idéologique) fait son chemin dans de nombreux forums organisés ces dernières années sur le Rwanda et le Burundi, deux pays touchés, on le sait par des déchirements à caractère ethnique. On constate en effet qu'à chaque tension sociale ou politique, des paysans détruisent et brûlent leurs caféières ou celles de leurs voisins. Les meneurs (encadreurs agronomes et enseignants à majorité hutu) brandissent la vengeance des paysans contre l'Etat, dit-on, tutsi, traité de spoliateur de la « masse » rurale.

²⁹ Banque Mondiale, *Note sur la pauvreté au Burundi*, p. 14.

³⁰ Voir à ce sujet l'article de C. André, « Embargo et insécurité au Burundi : les effets économiques », in *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 1997-1998*, pp. 63-69.

³¹ D. Cassimon et S. Marysse, « Evolution socio-économique au Rwanda et au Burundi (2000-2001) et la politique financière internationale », in *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2000-2001*, p. 11.

Bien plus, le café est ciblé parce qu'il permettrait de se procurer des armes de répression militaire³². Le communiqué n°6 du Palipehutu (Parti pour la libération du peuple hutu, une organisation politique à l'époque clandestine), de mai 1988 traduit du kirundi, est à ce sujet éloquent : « *Les Tutsi nous exploitent, nous sucent le sang en attendant le supplice. Nous cultivons le café et ils l'exportent. C'est avec l'argent ainsi récolté qu'ils payent les fusils et autres armes destinés à nous éliminer* ».

Donc la « population » (mot également connoté dans cette propagande) viserait par ces actes à priver l'Etat des moyens financiers qui ne profiteraient, aux yeux des tenants de l'idéologie d' « émancipation de la paysannerie », qu'à la « bourgeoisie » urbaine. Pourtant, on sait que la culture du café a été de tout temps l'affaire de paysans Hutu et de paysans Tutsi, deux « catégories sociales » qui partagent les déboires de l'Etat post-colonial. Même en acceptant que les deux catégories sociales participent différemment à l'agriculture, les Tutsi s'attachant davantage à l'élevage, la complémentarité des deux activités est ancienne. On peut certes admettre que l'Etat a été à dominante tutsi depuis la fin des années 1960 (la situation a entre temps changé). Cependant, on peut remarquer que le même problème Etat/paysannerie existait au Rwanda (avec un pouvoir hutu), sans toutefois susciter cette propagande.

Au lieu d'être un véritable débat social, il s'avère que le café a été plutôt l'enjeu de polémiques politiques, à moins qu'on en déduise qu'au Burundi la caféiculture serait restée de nos jours au stade des années 1930, à celui de la difficile intégration dans la logique de production paysanne. Toutefois, on ne saurait minimiser, pour mieux comprendre les comportements contestataires de certains paysans, les défaillances de l'Etat post-colonial dans la distribution des revenus générés par la vente du café. Mais on ne peut rester aveugle sur la survivance entretenue de l'idéologie raciale diffusée à l'époque coloniale, et qui fait feu de tout bois. Sans négliger l'expertise de sociologues ou d'agronomes, nous pensons que l'historien peut aussi apporter sa contribution à la compréhension de ce phénomène. L'influence de l' « ethnicisation » du monde rural, qui s'inscrit dans la « hamitisation » de la société burundaise par l'administration coloniale, suscite en elle-même des interrogations. On trouve dans les archives des attestations étonnantes de la mise en oeuvre de cette logique raciale. Sans trop revenir sur le dérapage colonial on peut rappeler des épisodes où la « modernité » manquée a servi à cristalliser les passions ethniques, en retenant toujours le cas du café. Qu'il suffise de prendre cet exemple tiré des archives coloniales. Pour répondre aux arguments invoqués par l'inspecteur général de l'agriculture et des forêts contre l'introduction des cultures de rapport chez les paysans, parmi lesquels figurait le manque d'intelligence supposé de l'indigène, le Vice gouverneur Charles Voisin, dans une note présentée au Conseil de gouvernement en 1930, écrivait ceci³³ :

« Notre programme prévoit qu'au début, la culture du caféier sera entreprise spécialement par les Batutsi, dont l'intelligence est incontestablement remarquable, et qui seront secondés par des moniteurs formés dans nos stations agricoles. Les Bahutu, d'intelligence moindre, mais excellents cultivateurs, suivront, profitant de l'expérience déjà acquise par les chefs ainsi également des leçons des moniteurs ».

Mais sept ans plus tard, l'agronome E. de Wildeman pouvait pratiquement développer une affirmation contraire³⁴ :

« Le Muhutu aime son champ et s'accroche... Comme l'agriculteur de chez nous, le Muhutu est attaché non seulement à ses cultures, mais à des traditions, des légendes, des coutumes très intéressantes, d'origine essentiellement rurale. C'est un homme têtu et méfiant, silencieux et placide, capable de farouche obstination sous l'apparence d'une passive résignation. Il est modeste et laborieux, d'une étonnante docilité. Mais ne nous y fions pas. Sous cet aspect humble et soumis, il cache des trésors d'amour-propre et ses colères réfléchies peuvent être terribles. Ses réactions devant l'innovation sont exactement celles du petit cultivateur des Flandres et de l'Ardenne. Cependant, lorsqu'il a compris que cette innovation est favorable à ses intérêts, il l'accepte...; mieux, il l'adopte... Voici donc notre Muhutu. C'est un homme des champs, un pur

³² Cf. Jean-Pierre Chrétien, A. Guichaoua et G. Le Jeune, *La crise d'août 1988 au Burundi*, p.182.

³³ Note sur la culture du caféier par l'indigène (p. 4), Usumbura, le 5 février 1931, AAB, D119.

³⁴ « Introduction et le développement de la culture du caféier 'arabica' chez les indigènes du Ruanda-Urundi », *Le Matériel colonial*, mars 1937, p. 157.

agriculteur et un montagnard farouche. Il a sa dignité, sa liberté et sa conscience d'agriculteur. »

Si l'on devait reprendre ces clichés, fallait-il compter d'abord sur l'intelligence du Tutsi ou la docilité laborieuse du Hutu pour diffuser le café ? Vues sur le terrain de l'expérience quotidienne des familles rurales, ces oppositions peuvent amuser. Elles ont pourtant fonctionné dans les préoccupations du colonisateur, donnant déjà du caféier un portrait ethnisé ! Tandis qu'il fallait compter sur les petits cultivateurs Bahutu, essentiellement individualistes disait-on, pour le développement d'une culture de rapport et l'évolution agricole du pays, la consigne était de se méfier du Tutsi fourbe, en même temps qu'on le sollicitait pour l'encadrement. Le même auteur (p. 170) explique :

« Nous n'avons pas la confiance suffisante en nos jeunes moniteurs agricoles Watutsi pour oser leur laisser la responsabilité de travaux très délicats : déplantation, distribution et mise en place de milliers de caféiers, disséminés dans une vingtaine de pépinières, distantes les unes des autres de plusieurs dizaines de km ».

Le portrait du « paresseux » Mututsi est présenté différemment de celui du « laborieux » Muhutu par ce spécialiste de l'agronomie coloniale. Il ne le cache pas par ailleurs :

« En interrogeant les indigènes sur la méthode employée par eux pour la mise en place de ces arbres, on est frappé par leur réponse toujours identique : simple semis sur place des graines, sans même un ameublement préalable. Les Watutsi expliquent volontiers qu'ils ne se sont même pas donné la peine de se baisser pour effectuer le semis, se contentant de gratter le sol avec la pointe inférieure de leur lance » (p. 161).

Sans doute qu'il est surprenant de voir les représentations héritées de cette époque fonctionner toujours dans l'imaginaire politique actuel. Par exemple, les mouvements rebelles qui disaient combattre l'État depuis 1994, s'attaquaient systématiquement au café en incendiant des plantations entières ou en détruisant des centres d'usinage comme ce fut le cas à Kayanza (communes Gatara, Butaganzwa et Gahombo) au cours de l'été 1998. On se souvient que des actes analogues sont été observés lors de la révolte de Ntega et Marangara en août 1988. Les polémiques entre le Frodebu et l'Uprona au moment de la campagne qui a précédé les élections de 1993 à propos de la destruction des plantations jugées improductives par certains paysans du Nord, militants du Frodebu sont très récentes pour être oubliées. L'ancien parti unique propose son interprétation des campagnes d'arrachage de caféiers constatées ici ou là : en enseignant l'abattage de cette « vache laitière », l'opposition veut détruire l'ordre ancien. Pour le Frodebu, prompt à s'allier les masses d'électeurs, sans qu'elles soient nécessairement hutu, la démocratie commence par la libéralisation du secteur agricole en donnant au paysan le libre choix des cultures, c'est-à-dire celles qu'il faut garder et celles qu'il faut abandonner à commencer par le café qui incarne aux yeux de ce parti l'État qu'il veut à tout prix remplacer. Le Frodebu utilise donc une stratégie de neutralisation de l'ennemi politique qu'il fallait d'abord discréditer. Son organe d'expression va banaliser une situation jugée grave par le pouvoir. Le cas de Ndura, un enseignant de Ruhororo et de l'agent agricole Gaspard Muvunandida encadreur en commune Nyamurenza, mérite d'être cité. Ces deux responsables locaux du Frodebu sont dans le collimateur de l'administration locale qui les accusent d'avoir « incité » à la destruction des caféiers, le premier en arrachant ses propres plants, le deuxième pour avoir donné l'autorisation à des paysans d'abattre leurs plantations contre tout avis des responsables de l'agriculture au sommet. *L'Aube de la démocratie*, dans son numéro du 16 au 30 avril 1993, dénonce sur deux pages serrées « une polémique politicienne » où le responsable de l'ancienne SRD Buyenzi et l'administrateur de Ruhororo (une commune du nord du pays) de l'époque sont montrés du doigt comme les ennemis d'un Frodebu en ascension fulgurante. Les hauts responsables des deux partis s'en mêlent et chacun en fait à sa manière un fonds de commerce politique. Le candidat de l'Uprona, Pierre Buyoya, profite de sa campagne à Ngozi pour promettre des sanctions exemplaires au technicien agronome incriminé « au cas où il serait prouvé qu'il aurait été à la base de cette campagne [de destruction du café] » tandis que le représentant du Frodebu s'employa à dénoncer cette propagande mensongère à son égard³⁵.

Comme l'a écrit récemment H. Cochet, il apparaît que « d'un enjeu économique et politique, le café est devenu aussi un slogan à consonance ethnique », par la simple

³⁵ *L'Aube de la démocratie*, n° du 16 au 30 avril 1993, p.8.

assimilation des producteurs à la masse des Hutu et de l'ensemble des Tutsi à une classe de profiteurs constitués par des proches du pouvoir³⁶. A l'époque coloniale, le café c'était les Belges ; aujourd'hui le café c'est l' « Etat tutsi » et peut-être demain l' « Etat hutu » ! Mais a-t-on vraiment interrogé les paysans des différentes régions à ce sujet ? Un reportage diffusé en décembre 2002 sur une radio privée de Bujumbura, la Radio publique africaine (R.P.A.), livrait le témoignage affligé d'une paysanne qui, devant sa caféière brûlée évoquait le temps où celle-ci lui livrait son revenu annuel. Pour éviter de tomber ventre plat dans ce genre de piège, il vaudrait mieux partir des récits des paysans eux-mêmes, ce qui permettrait de nuancer certaines affirmations de bistrots.

Que conclure ?

Il nous était demandé d'apporter, en une dizaine de pages, quelques réflexions sur le rôle du café dans la modernisation de l'économie burundaise. Au regard des enjeux économiques du café au Burundi depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, il se dégage que cette monoculture soumise aux aléas du marché international et aux multiples contraintes internes (la terre, la nourriture, les faibles revenus, un paquet technologique lourd, le jeu ethnique qui déborde du social pour atteindre l'économie, etc.), a justement montré ses limites à garantir la modernisation du pays.

Peut-on penser à une crise passagère, mais multiforme, plutôt qu'à la fin du café ? Au moins elle a le mérite d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur devoir d'intervenir pour sauver cette « vache laitière » si elle le mérite. Eu égard à la chute des prix que quelques années d'embellie ne peuvent pas effacer, doit-on conclure sur une inutilité d'une culture qui continue non seulement à alimenter le budget de l'Etat (pas nécessairement au profit de l' « élite » urbaine dans la mesure où l'argent du café permet à l'Etat de remplir ses fonctions classiques), mais aussi à fournir un revenu aux exploitants ruraux ? Que répondre à ces pauvres paysans de Ruhororo (Ngozi) ou de Mutaho (Gitega) déplacés par la guerre qui disent ne pas manger du sel (*kurya akunyu*) parce qu'ils n'exploitent pas assez leurs caféières (elles n'ont pas été détruites, mais le déplacement des populations les a privées des soins dont elles bénéficiaient avant la crise) et seraient-ils les seuls à exprimer ce désarroi ? Les enquêtes que nous avons menées dans de nombreux camps des déplacés du nord et du centre du pays durant l'été 2002, sur un autre sujet, nous ont laissé croire que c'est plutôt la voix d'une grande majorité de paysans.

Loin de rompre avec la politique coloniale en matière de café, la politique agricole qui a été menée pendant les quatre décennies postcoloniales est restée aveugle sur certaines réalités. La plupart des paysans caféiculteurs y voient encore, malgré les revenus que le café leur rapporte, la marque de la culture obligatoire et de l'autoritarisme de l'Etat (Cochet, p.70).

Sans jouer le rôle d'un expert nous pensons que le mal qui ronge la filière caféicole prend ses racines dans l'affaiblissement continu du niveau des prix payés aux producteurs autant que dans les impasses des méthodes culturales. La mobilisation des compétences et des énergies peut toujours améliorer la caféiculture, mais c'est à un niveau international que devrait se situer cette mobilisation si on veut apporter des réponses à la rémunération du travail paysan et non s'enliser dans des récriminations politico-ethniques qui risquent de s'ouvrir comme un piège à notre société et d'aggraver les conséquences sociales d'une modernité manquée et des espoirs déçus.

Sur un autre plan, les modes agronomiques de production comme les filières commerciales demanderaient sans doute des reconversions drastiques dans un cadre de réformes plus générales, mais la caféiculture en elle-même n'est porteuse ni de malheur absolu ni de prospérité garantie. Loin de conclure définitivement sur le sujet, nous préférons laisser à l'avis des experts le soin de répondre à ces questions sur l'avenir du café au Burundi et ses chances d'impulser le développement économique, gage de stabilité sociale.

³⁶ H. Cochet, 2001, *op.cit.*, pp. 433-435.

BIBLIOGRAPHIE

- Bart F., Charley de La Masselière B. et Calas B., *Caféculture d'Afrique orientale. Territoires, enjeux et politiques*, Karthala, Paris, 1998.
- Chrétien J.P., « Agronomie, consommation et travail dans l'agriculture du Burundi du XVIIIe au XXe siècles », in Cartier M. (éd.), *Le travail et ses représentations*, Paris, 1984, pp. 123-178.
- Chrétien J.P., Guichaoua A et Lejeune G., *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahiers du CRA n°6, AFERA, Paris, diffusion Karthala
- Cochet H., *Etude sur la stratégie des producteurs de café au Burundi*, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Bujumbura, 1995.
- Cochet H., *Burundi : la paysannerie dans la tourmente. Eléments d'analyse sur les origine du conflit politico-ethnique*, FPH, Paris, 1996.
- Cochet H., *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, Karthala, Paris, 2001.
- Fottorino E., « Une économie décomplexée mais sûre de ses valeurs », in Lelièvre H. (éd.), *Demain l'Afrique. Le cauchemar ou l'espoir ?*, Paris, 1998.
- Hatungimana A., *Le café au Burundi au XXème siècle. Paysans, argent, pouvoir*, Karthala, Paris, 2005.

3.2. GLOBALISATION ET FRAGMENTATION POLITIQUE EN AFRIQUE

par Dominic Johnson, journaliste, membre de Pole Institute

Pendant ces deux jours de débat nous avons vu que la modernisation de l'Afrique a souvent été portée, même imposée, par l'extérieur. Donc pour saisir les enjeux futurs de la modernisation en Afrique, il faut se rendre compte du débat sur l'Afrique à l'extérieur.

La globalisation a eu un effet profond sur la politique africaine. D'une part, l'intégration de l'économie mondiale a démontré comment l'économie de l'Afrique restait marginalisée au niveau global et combien l'Afrique reste en marge du développement au plan global. D'autre part, les Etats africains eux-mêmes ont fourni des efforts sans précédent pour unir leurs forces afin de mieux faire face à cette marginalisation et donner une voix à leur continent pour accroître leur influence collective sur les décisions qui les concernent. Il y a donc actuellement, dans l'évolution politique de l'Afrique, deux tendances concordantes mais aussi conflictuelles: d'une part, une crise de légitimité ouverte des Etats africains, où il est clair pour tout le monde qu'ils comptent parmi les plus inefficaces de la planète pour rendre heureux leurs citoyens; d'autre part, une tentative de construire une nouvelle légitimité au niveau continental, une légitimité africaine donc, pour donner un nouveau souffle à l'Afrique et rebâtir un système politique en crise et arriver à une modernité africaine fondée sur une identité africaine.

La marginalisation de l'Afrique et la faillite des Etats africains ne sont plus à démontrer. Le continent qui compte un huitième de la population du monde ne compte que pour 2% dans l'économie globale. L'Afrique est le seul continent où la pauvreté s'accroît au lieu de diminuer. Selon les calculs de l'ONU, une diminution de la pauvreté africaine de moitié, comme c'est souhaité au niveau global d'ici 2015, prendrait au moins jusqu'à 2135 si les tendances actuelles perdurent.

Aujourd'hui, l'Afrique est perçue de l'extérieur au premier plan comme une menace sécuritaire – à cause non de sa force, mais de sa faiblesse. Le fondement de la nouvelle doctrine sécuritaire de l'Occident depuis le 11 septembre 2001 est que les Etats faibles peuvent être tout aussi dangereux que les Etats forts, et la majorité des Etats faibles, en faillite même, se trouvent en Afrique. La priorité pour la politique internationale à l'égard de l'Afrique en termes d'engagement politique – je ne parle pas ici d'intérêts économiques, bien qu'ils restent considérables et déterminants – est de renforcer les Etats en Afrique et surtout les appareils militaires et policiers.

Depuis 2001, de plus en plus de pays africains, surtout ceux de la région sahélienne, reçoivent de l'aide militaire américaine pour faire face à une menace parfois réelle, mais bien souvent imaginaire, de terrorisme islamiste. Il y a eu des opérations transfrontalières entre l'Algérie, le Mali et le Tchad pour traquer des islamistes. Beaucoup d'aéroports africains sont surveillés plus ou moins discrètement par les militaires américains et aussi européens. Djibouti, traditionnellement le pays avec la plus grande base militaire non-africaine sur le continent, occupé par la France, est maintenant le point de départ d'une vaste opération conjointe américano-européenne pour surveiller la façade orientale de l'Afrique et les eaux autour de la péninsule arabique. Un général français disait dans une conférence internationale sur le terrorisme en septembre 2004 que l'Afrique "cristallise nos inquiétudes".

Le sommet du G-8 à Evian en France en juillet 2003 décidait de concentrer l'appui international au NEPAD sur le secteur sécuritaire, avec la perspective de bâtir des troupes panafricaines d'intervention d'ici 2010. L'Union Européenne décidait en novembre de la même année 2003 de consacrer 250 millions d'Euros du FED chaque année à l'assistance militaire, justement pour financer des opérations de paix inter-africains. Le premier test a été le Darfour, au Soudan, et le Kivu en RDC va être le prochain. On ne peut pas dire que le test du Darfour a été un succès, mais l'orientation politique sous-jacente n'a pas encore été mise en cause. La coordination politique de tout cela doit être assurée par le Conseil de Sécurité de l'Union Africaine. Ce Conseil est devenu opérationnel en 2004.

La "Commission pour l'Afrique" de Tony Blair, qui a préparé un rapport détaillé pour le sommet du G-8 2005 en Ecosse, destiné à relancer la coopération internationale avec

l'Afrique sur un niveau beaucoup plus intense, fait aussi de la sécurité une dimension clé de l'engagement avec l'Afrique, sans laquelle tout développement et toute intensification de la coopération extérieure ne peuvent pas marcher. Le rapport insiste que l'insécurité en Afrique n'est pas seulement un danger pour le monde, mais aussi et surtout pour les Africains eux-mêmes. Statistiques à l'appui, il démontre que jamais dans l'histoire l'Afrique n'a tellement devancé les autres continents en matière de vies perdues dans des conflits violents. Il faut donc renforcer les capacités de l'Afrique et de l'ONU à résoudre les conflits, mais aussi "bâtir la capacité des sociétés et des États africains à prévenir et à gérer les conflits en s'attaquant à leurs racines". Cela veut dire rendre plus efficace l'aide au développement pour bâtir les fondations d'une paix durable; améliorer la gestion des ressources naturelles et de leurs revenus; et juguler le commerce d'armes. C'est seulement après que la sécurité sera rétablie que le « développement » au sens classique pourra reprendre son chemin et s'épanouir. Le rapport de la Commission y donne quelques grands axes : soutien prioritaire au secteur éducatif, aux infrastructures, au système sanitaire de base ; extension (pas intensification) de l'agriculture, pour ne donner que quelques exemples.

Pourquoi je vous raconte tout cela? Pour démontrer en quoi consiste la vision de l'Afrique dans la politique internationale en ce moment. On pourrait la reprendre sommairement en des termes cruels en disant que l'Afrique ,au plan mondial, est perçu comme un enfant difficile, le mouton noir de la famille qu'on préférerait ne pas avoir du tout mais qui est là, qu'on n'arrive ni à abandonner complètement ni à intégrer, parfois gâté par pitié par des visiteurs de passage mais au quotidien surtout négligé, brutalisé et profondément traumatisé, souvent pris par des doutes et des crises mais aussi par des sursauts d'énergie imprévisibles, brutaux et effrayants, capable d'une violence extrême contre les autres mais aussi et surtout contre soi-même et donc à manier avec beaucoup de précaution.

Je ne dis pas cela parce que je souscris à cette image, mais pour vous dire la vérité crue. Il ne faut pas se faire d'illusions même en cette année où tout le monde parle de l'Afrique et de la nécessité de l'aider à s'en sortir. Ceux qui parlent comme ça parlent de leur propre gêne à l'égard du monstre qu'est devenu le bébé qu'ils ont mis au monde au moment de la décolonisation et qui leur renvoie à la figure toutes leurs peurs les plus profondes.

Il incombe à l'Afrique maintenant de se forger une image propre, en réaction à ces préjugés, une image qui reflète mieux les réalités.

Ceci est plus compliqué qu'il ne le semble. Aujourd'hui, l'influence coloniale reste déterminante pour l'image que l'Afrique projette à l'extérieur. Tout reste tributaire du passé colonial: le choix de langue officielle; la structure du système administratif, militaire, judiciaire et éducatif; les priorités de l'échange extérieur, aussi bien dans le commerce que dans les secteurs des médias et de la culture, des liens aériens et des flux de migration; le choix d'investisseurs, donateurs et partenaires dans les programmes de privatisation; l'intensité des interactions avec les voisins. Même quand l'ancien colonisateur a perdu tout intérêt dans son ancienne colonie, l'ancienne colonie ne perd jamais son intérêt dans les affaires de son ancienne métropole. Il existe des études sur les échanges téléphoniques de l'Afrique avec l'extérieur: pour chaque pays du continent, l'ancien colonisateur reste aujourd'hui le destinataire privilégié des appels provenant du pays – avec une exception: le Rwanda, où les Etats-Unis ont supplanté la Belgique, mais là il y a des raisons particulières.

C'est cela la réalité de ce qu'on appelle le néocolonialisme – un système d'interdépendance perpétué, non pas par les colonisateurs qui pour la plupart se foutent royalement de leurs anciennes colonies, mais surtout par les Africains eux-mêmes, pour des raisons politiques, économiques et culturelles liées aux possibilités d'avancement des individus plutôt qu'à une politique consciente du pays entier. Il y a très peu de gens en France, en Grande-Bretagne, en Belgique, au Portugal, en Allemagne, qui ont vraiment besoin de l'Afrique pour leur survie personnelle; mais il y a beaucoup d'Africains qui ont besoin de ces pays européens pour la leur.

On ne doit pas imaginer que cela est une affaire des vieux qui ont connu la colonisation et que cela va disparaître avec le renouvellement biologique des populations africaines. Au contraire: les nouvelles générations d'Africains sont très heureuses de pouvoir utiliser ces liens pour leurs propres buts; elles s'investissent même avec beaucoup plus de confiance et de certitude de ce qu'ils veulent. Elles se voient comme partenaires égaux au niveau

global et s'engagent avec le reste du monde sur cette base. Les jeunes générations en Afrique aujourd'hui ne veulent pas s'isoler du monde; elles se voient comme citoyens du monde. Ils ne veulent pas se rétrécir dans une utopie nostalgique et imaginaire de communautarisme à l'africaine, avec les valeurs du village, de la solidarité et de la subsistance; ils veulent s'intégrer dans le monde globalisé et y jouer un rôle comme tout le monde. A travers cette volonté, ils se voient capables de réclamer avec beaucoup plus d'autorité qu'auparavant leurs droits et clamer leurs attentes. Leur identité africaine est une identité de revendication qui n'a plus rien à voir avec les "authenticités africaines" douteuses des décennies passées. Ces gens-là sont convaincus que le malheur de l'Afrique vient de deux sources: l'exploitation par le reste du monde – et la faiblesse et la soumission de leurs aînés. Donc ils combattent les "vieux" de leurs pays et l'Occident en même temps. Ils utilisent tout ce que le monde moderne leur offre, mais ils n'acceptent pas la soumission; ils n'ont pas peur des conflits avec le reste du monde et le reste de leur propre société.

Cette approche comporte deux dangers évidents. Le premier est que cela peut aboutir à des résultats malheureux, comme avec les agissements racistes des miliciens du Zimbabwe ou des "patriotes" en Côte d'Ivoire. Dans ces pays, cette identité de revendication s'est montrée ouverte à toutes les manipulations et à tous les détournements possibles, servant à des épurations ethniques et à une répression politique terrible au service de pouvoirs corrompus plutôt qu'au but original d'une libération de la soumission néocoloniale. Comme ça, les Africains commencent à ressembler justement à ce danger sécuritaire, l'enfant terrible, que voit en eux le reste du monde et qu'on avait tenté justement de surmonter. C'est ici aussi que le "piège ethnique" joue à plein dans un processus de modernisation politique qui est vraiment une modernisation manquée.

L'autre danger est celui d'une idéalisation de l'Afrique. Ce danger est évident dans tout le nouveau discours panafricain qui est redevenu à la mode avec la création de l'Union Africaine, le NEPAD et les appels incessants, surtout de la part des politiciens africains progressistes, à leurs populations de travailler et d'unir leurs forces pour survivre dans la mondialisation. On parle beaucoup, par exemple, de « solutions africaines pour les problèmes africains ». Je n'ai jamais compris ce que cela veut dire. Est-ce qu'il y a une différence entre une solution africaine et une solution tout court? On espère que non, parce que si oui cela reviendrait à dire que l'Afrique n'obéit pas aux mêmes logiques que le reste du monde, ce qui serait une idéologie raciste. Mais alors, s'il n'y a pas de différence, que serait « une solution africaine »? Quand je pose cette question à des Africains, la réponse est toujours que la solution africaine est une solution conçue et mise en oeuvre par des Africains eux-mêmes. C'est bien, mais donc si le vice-président sud-africain Jacob Zuma donne des injonctions au président burundais Domitien Ndayizeye, est-ce que c'est aussi une solution africaine à un problème africain? Et ne parlons pas des solutions rwandaises pour les problèmes congolais. La « solution africaine pour les problèmes africains » n'est-ce pas là un piège essentialiste, qui postule l'existence d'une Africanité en quelque sorte plus légitime et plus apte à faire avancer le continent? Ce ne serait alors qu'une version modernisée de la Négritude qu'on a, à juste titre, reléguée aux oubliettes de l'Histoire. Pire encore, elle nie la spécificité des pays et sociétés africains; elle est profondément anti-démocratique, et à la limite, elle revient à installer la loi du plus fort à l'échelle continentale.

Entre « piège ethnique » et « piège essentialiste », il doit se trouver un chemin étroit mais bon qui amène à une solution juste au problème de l'identité d'une Afrique moderne dans un monde globalisé. Peut-être qu'il est temps d'abandonner la vision d'une Afrique unie et forte. Cette vision, avec tous ses plans de développement grandioses, n'a pas grand-chose à voir avec les problèmes du quotidien en Afrique. Elle éloigne la politique du quotidien au lieu de l'en rapprocher.

Bujumbura, 1 avril 2005

ECHOS DE L'ATELIER : QUELQUES REACTIONS DES PARTICIPANTS

(Prosper Hamuli, Pole Institute)

Vivre son identité c'est en dépasser les aspects réducteurs. Voilà l'essentiel de la somme des connaissances retirées d'une rencontre faite non seulement de tout ce qui est entré par l'oreille mais aussi de tous les instants partagés. Il faudrait revivre l'ambiance de travail et la franchise des débats pour s'imprégner de l'émotion partagée qui a créé une sorte de lien de fraternité ou tout au moins de rapprochement entre les participants à l'atelier de Bujumbura sur les identités.

Ce jour-là, l'américain Herber Weiss avait à peine fini de parler que Gabriel Habimana de l'Université Libre de Kigali demandait la parole pour faire remarquer que le piège ethnique est une permanence au Congo Belge. « *A l'époque coloniale, disait-il, ce sont les Belges qui ont tendu ce piège quand je vois comment les chefferies indigènes étaient dénommées. Elles portaient les noms des tribus du pays : Bahunde, Bahutu, Banyanga... Il s'agit d'une façon de compartimenter les communautés pour ne pas générer une identité congolaise, mais plutôt pour garder la seule identité ethnique. Et donc, le clientélisme, comme mode d'accession au pouvoir, et les quotas ethniques, comme mode de redistribution du pouvoir à l'époque de Mobutu, participent du même piège* ». Habimana termine son intervention par cette interrogation pertinente : « *Les habitués de ces assises connaissent-ils véritablement déjà le piège où se trouve la région des Grands Lacs qui nous entoure ? Ont-ils déjà identifié le mécanisme de son fonctionnement ?* »

Et Emile Mworoha du Burundi de prolonger la question en demandant à tous comment réhabiliter, reconstruire la citoyenneté pour la mettre à l'écart de l'envahissement de l'ethnie !

Le ton était donné ! Les interrogations fusent de partout ! Niyonzima Déogratias du Burundi préfère partager son inquiétude existentielle avec tous. Puisque la vie concerne la gestion du quotidien et qu'on ne peut pas sauter les moments, les secondes de vie, pour aller à demain en oubliant aujourd'hui, puisque aussi le professeur Bamboneyeho nous demande de la lucidité, entre cela et la dictature, on a la chance de mourir plusieurs fois. Quelle proposition concrète donnez-vous pour vivre en harmonie avec un temps décrit comme apocalyptique ? Habimana reprend le micro pour lancer une piste : « *Je considère qu'il y a toujours, à ce niveau, un problème de leadership.* »

A ce propos, comme le dira plus tard le chercheur et journaliste allemand Dominic Johnson, beaucoup de choses ont été dites dans ces débats à propos du leadership. Si les leaders ne sont pas venus du peuple, ou ont été imposés, je regrette, poursuit-il, ils ne sont pas venus de l'Occident non plus. Ils sont le produit de leur société. Les voies d'accession et de conservation du pouvoir en Afrique peuvent faire l'objet de tout un séminaire.

Suit une véritable campagne d'explications et de solutions inaugurée par Jonas Batunzi, magistrat au Burundi. « *Le Congo a toujours été victime des envies extérieures pour ce qu'il représente en termes de potentialités. C'est un grand élément perturbateur en termes d'organisation et de développement pour le peuple congolais. Il faut en souligner l'importance.* » Voilà qui est bien dit et que ne conteste pas l'ingénieur congolais Félicien Rucaca qui estime pourtant qu'il faut chercher du côté de la qualité d'une classe politique qui est là pour des intérêts particuliers et d'un pouvoir politique considéré comme un instrument d'enrichissement personnel.

Le professeur Herbert Weiss, tout en étant largement d'accord avec les commentaires et les compléments des uns et des autres fixe cependant l'opinion : « *Ce qui est important c'est de rappeler à une élite qui parfois a quand même des opinions auto-flagellantes, teintées d'un complexe d'infériorité, que d'autres aussi ont eu d'énormes problèmes au cours de la période post impériale ou post coloniale.* » Dominic Johnson renchéra plus tard dans le même sens en soulignant que rejeter la responsabilité sur l'Occident ou les autres soulage bien sûr mais ne tient pas du tout compte de cette simple réalité qu'il n'existe pas une Afrique mais bel et bien plusieurs Afriques. Ceux qui sont ici sympathisent-ils avec un Mugabe ? Pas l'Occident en tout cas, surtout après qu'il ait détruit l'économie de son pays et fait baisser le niveau de vie de ses compatriotes. Ceci est-il mauvais par la faute de l'Occident ? Informez-vous correctement sur les réalités de

chez vous au lieu de recourir systématiquement à des simplifications, termine-t-il. Et d'enfoncer le clou par cette vérité :

« L'Occident est-il prêt à laisser tomber les Etats bandits ? Les occidentaux qui ont des amis en Afrique qui deviennent présidents de la république ne les laissent pas tomber. On le voit avec Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire et les socialistes français. Ce qu'il faut pour que cesse le soutien « occidental » aux Etats voyous et aux dictateurs c'est d'abord une prise de conscience des Africains eux-mêmes, bien sûr, mais aussi des Occidentaux qui devraient se doter d'une politique cohérente. »

Weiss revient en échos pour nous faire remarquer que nous tournons en rond. Il n'y a pas un Occident ni une Afrique non plus. Les influences occidentales en Afrique sont très diverses. Une façon d'analyser tout ceci serait de faire un examen Etat par Etat ou même à un niveau inférieur à celui-là.

C'est tellement passionnant qu'on risquerait d'oublier le thème de l'atelier. Weiss nous remet sur les rails : *« En parlant donc de l'ethnicité, c'est contre productif d'être utopique et se dire, comme c'est mauvais, il nous faut des divisions idéologiques. Si vous préférez avoir une dictature où vous ne laissez pas le peuple s'exprimer, votre force circonstancielle peut vous permettre d'imposer ce que vous voulez. Au Congo Brazzaville, une dictature marxiste léniniste a imposé toute sorte d'idées qui ignoraient l'ethnicité. Mais, même à ce moment-là, l'ethnicité était très vivante derrière les façades officielles. Le travail à faire est donc de lutter pour intégrer cet élément dans un système pluraliste où il devient sain et positif. »*

Sur cette lancée Emile Mworoha se positionne en amont. L'ethnie en tant que telle n'est pas un mal. C'est son instrumentalisation qui amène au refus de la citoyenneté. Que ce soit au Congo ou au Burundi, on est descendu de la citoyenneté à l'ethnie jusqu'à raciaiser les groupes sociaux, ce qui est inacceptable. Ceci conduit au refus de la pluralité d'idées, d'opinions et à l'investissement du champ politique par la primauté de l'ethnie. L'Etat étant électoralement peu rentable, on se replie sur l'ethnie, même si cela ne se dit pas publiquement ! La territorialisation de l'ethnie doit donc être notre sujet d'étude parce déjà le colonisateur l'avait utilisée pour la satisfaction d'intérêts égoïstes.

S'asseoir et étudier ou bouger et agir, Venant Bamboneyeho de l'université du Burundi se demande "Que faire alors ?" Je n'ai pas de solution miracle, s'empresse-t-il de dire aussitôt ! Mais les principes universellement reconnus dans toute société qui se respecte devraient être respectés chez nous aussi. Les citoyens à la base doivent s'exprimer et cesser d'être confondus avec la classe politique. Ce n'est pas exactement ce que pense Vénuste Karambizi du Rwanda lorsqu'il suggère plutôt : *« Notre réflexion doit porter sur l'identification des conditions d'éclosion et de surgissement d'un leadership capable de réaliser l'Etat-Nation et sachant faire le management politique »*. Bamboneyeho ne se laisse pas intimider. Il revient à la charge. Le salut viendra de l'inscription de l'aujourd'hui dans une perspective qui débouche quelque part. Nos pays doivent cesser de vivre au jour le jour. Si nous-mêmes nous ne sommes pas capables de prendre notre Histoire en mains, de la prendre en charge, de l'assumer, et de l'orienter, personne d'autre ne peut nous aider à nous en sortir ni nous remplacer pour notre salut.

Par la suite, en réponse à Dominic Johnson qui vient de terminer dans son exposé, le point concernant les identités africaines et la mondialisation, l'écrivain André Birabuza sort ses griffes. *« On nous parle de l'exiguïté du Rwanda en oubliant que la troisième puissance économique du monde, Singapour, n'a que 600 km², c'est-à-dire moins d'un cinquième du Rwanda ou du Burundi. C'est donc un problème d'hommes d'abord et de gestion »*. L'interpellation d'Emile Mworoha est tout aussi cinglante : *« Pour ceux qui s'alarment que d'ici 2025 la population mondiale sera à son paroxysme, je dis que chaque fois qu'il y a un problème, le génie humain trouve des solutions d'autant plus qu'il existe des possibilités infinies dans le cerveau humain. C'est pourquoi j'exige des pays surpeuplés comme le Rwanda et le Burundi de prendre le temps de s'adresser à leurs cerveaux. »* Félicien Rucaca a aussi une contribution à apporter : *« Au niveau de l'enseignement, y a-t-il des actions pour passer du système actuel de production de chômeurs à un système capable de donner à quelqu'un qui a terminé son école primaire des connaissances modernes pour tirer le maximum de rendement de ses terres ? »*

Et Mworoha de s'interroger sur toutes les solutions qu'il vient d'entendre : *« L'Europe a résolu son problème démographique par l'émigration et la révolution industrielle. Ces*

solutions sont-elles applicables chez nous ? » Cette série est alors clôturée par le canadien André Bourke qui expose son opinion : « Bien qu'il y ait en Occident des forces qui travaillent pour changer cet état des choses, cette exploitation, et auxquelles on peut s'allier, il est inutile de demander à ceux qui tirent profit de ce genre de situation d'apporter la solution. Et pourtant la question est beaucoup plus de savoir ce qu'il convient de faire pour que les Africains parviennent à faire émerger de nouveaux leaders et à en garder le contrôle quand ils seront au pouvoir. Quelle stratégie se donner pour franchir ce genre d'obstacle au lieu d'attendre la gentillesse de l'Occident ? »

En tout état de cause, il nous paraît clair que tout ce questionnement mérite un approfondissement au cours d'autres assises ou dans d'autres activités pour espérer déboucher sur un engagement significatif en faveur d'actions ou de positionnements nous permettant de positiver l'élément ethnie dans le fonctionnement de notre société.

Prosper Hamuli – Birali.

UNE TENTATIVE DE SYNTHÈSE À CHAUD

Par Christiane Kayser

J'ai trouvé personnellement les débats de ces deux jours d'un côté très riches mais j'ai aussi été frustrée parce que très souvent on n'a pas eu le temps d'approfondir les questions importantes. En tant que membre de Pole je vais pousser afin qu'on prolonge et qu'on approfondisse certains sujets et certains débats et j'invite tout le monde ici qui a quelque chose à dire par rapport aux présentations que vous aurez par écrit ou par rapport à cette tentative de synthèse présentée par moi de nous le faire parvenir.

Je voudrais d'abord parler du concept de « **modernité manquée** », que nous avons mis sur la table d'entrée de jeu et autour duquel il y a eu un débat ici. Pour certains, la modernité n'est pas manquée, pour d'autres, elle l'est. Ce débat ne serait pas intéressant si l'on le limite à l'adjectif « manqué » –d'aucuns ont aussi parlé de modernité piégée. Il me semble plutôt nécessaire de regarder de plus près le concept même de modernité. Un de vous a dit à juste titre que c'est un mot vide et qu'on peut tout mettre dedans.

Je vous propose donc une définition du moderne pour notre travail. Ça serait « porteur d'avenir ». Parce que j'ai écouté ce que vous dites quand vous parlez de modernité et de moderne. Quand ce n'est pas une critique de la modernité imposée par la mondialisation, la colonisation, etc. cela veut dire souvent dans le positif « porteur d'avenir ». Je propose ça -c'est à discuter- comme une définition qui va nous aider pour savoir de quoi on parle. Justement dans ce cas-là nous avons des éléments de modernité subis (beaucoup de choses ont été dites ici) mais nous avons aussi quelque chose comme l'avenir pris en main (c'est-à-dire que je sais vers quoi je veux aller).

Ensuite il faudrait approfondir ce que j'avais dit de façon très sommaire à propos de ce que serait une modernité réussie.

J'avais dit qu'une modernité réussie sur le plan politique serait une démocratie fonctionnelle et un Etat de droit, les deux portés par le gros des populations concernées. Tout ce qu'on a entendu pendant les deux jours par rapport à cela nous a montré que ce que j'avais dit là était très abstrait et que les problèmes concrets par rapport à ce fameux Etat de droit qui existe seulement et tendanciellement dans les pays dits évolués et démocratiques était plus compliqués.

Pour l'économie : développement et progrès technique. Tout ce qui a été présenté aujourd'hui autour de l'économie nous a montrés l'enchevêtrement des facteurs économiques avec les facteurs politiques et les facteurs culturels. Je ne vais pas reprendre tout cela, mais il serait intéressant de définir aussi vers quoi l'on veut aller c'est-à-dire ce qui serait une modernité réussie au niveau politique, économique et culturel.

Quelqu'un a posé une question que j'estime qu'il faut approfondir : « Est-ce qu'il faut travailler pour la modernité de l'Etat ou de la Société ? ». Ce que je relève là-dessus, c'est comment on comble l'abîme entre les textes existants dans beaucoup de pays et la réalité du quotidien des gens. Je travaille aussi au Cameroun. La constitution camerounaise, est une merveille, mais la réalité du fonctionnement de l'Etat camerounais, elle, en est vraiment loin. La modernité, c'est comment établir des passerelles entre l'administration et le citoyen, pour que ces textes ne restent pas lettre morte.

Hier il y a un groupe qui a travaillé sur les éléments porteurs d'avenir, donc de modernité, dans les traditions. Cela me paraît très important : dans le traditionnel il y a des éléments de blocage comme il y a des éléments porteurs d'avenir à identifier. Mais il faut également faire la même chose par rapport au « quotidien mondialisé ». L'une des choses positives que Dominic a dites est qu'il y a une génération d'Africains qui ne se laissent plus faire par les gens qui viennent d'ailleurs, qui revendiquent, qui rouspètent, etc. C'est un élément porteur d'avenir issu du quotidien mondialisé. On ne peut pas aujourd'hui interdire à des Africains d'utiliser l'Internet. Vous allez avoir une révolte sur les bras. Il y a donc des éléments porteurs d'avenir, mais il faut creuser davantage. Comment les Africains utilisent-ils ces instruments modernes et mondialisés dont ils disposent. Leur permettent-ils de se réaliser et d'avancer dans leur contexte ou sont-ils surtout des outils de fuite et d'aliénation ?

Nous avons commencé à discuter tout cela hier, mais nous avons cherché à trouver des solutions beaucoup trop rapidement. Nous avons tous cette tendance, dans les ateliers de prétendre trouver des solutions. En deux jours, on veut résoudre les problèmes du monde. Essayons d'abord de préciser les questions et d'identifier quelques éléments porteurs d'avenir dans les traditions de chacun et dans le vécu quotidien.

Le deuxième concept, c'est le **piège ethnique**. Là je pense qu'on a parlé de beaucoup de choses sans aller plus loin dans l'analyse du piège ethnique : Quels sont les acteurs et quelles sont les pistes de dépassement ? Il y a un groupe qui a parlé de cela hier mais je comprends très bien qu'en deux heures, on ne peut pas cerner toute la question. Par exemple quand nous avons parlé du Masisi, si nous avons tout un après-midi pour nous asseoir et discuter concrètement: au Masisi, comment analysons-nous ce piège, quels sont les acteurs et quelles sont les pistes de dépassement ? La même chose pour le Beni-Lubero, l'Ituri, mais aussi les différentes régions du Burundi et du Rwanda. Cela reste donc un travail à faire et à croiser.

Quelqu'un du Burundi nous a dit : « L'Etat n'est plus rentable mais l'ethnie est devenue rentable ». C'est quelque chose qui m'a fait tiquer, mais j'ai fini par comprendre qu'il avait raison. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que maintenant on va construire des sociétés sur base d'ethnies ? On nous a dit aussi qu'il faut faire attention, qu'il y a souvent une confusion entre le biologique d'un côté et le social et le philosophique de l'autre. Il faudrait approfondir pour voir ce qu'on fait de ça.

Une certitude reste – je crois que tout le monde ici était d'accord- et Eugène m'a conforté dans cela ce matin quand il a dit : « Les ethnies ne se nient pas ». Même si on peut argumenter, dans la tête des gens et dans la perception du monde, dans les actions et dans les attitudes, il y a des ethnies.

Donc comme personne ne conteste l'existence des ethnies, comment positiver les loyautés ethniques ? Parce que nier ces loyautés, c'est de la bêtise ; elles existent partout au monde. Chez moi au Luxembourg nous faisons partie du Benelux et de l'UE, nous avons depuis longtemps un préjugé contre les Belges. Mais nous acceptons qu'ils travaillent chez nous, même qu'ils votent chez nous. Cela ne veut pas dire qu'on les aime bien. On les trouve un peu bizarres... Donc ça, on ne va pas le dépasser et peut-être que c'est très humain. Mais comment vivre ensemble et comment faire que nous puissions être fiers d'être Luxembourgeois sans devoir attaquer ou exclure les Belges ? Il ne faut pas non plus nous demander d'être fiers d'être Européens sans notre identité luxembourgeoise. Nous n'allons pas accepter ! De la même façon chez vous ce serait de la folie de dire à quelqu'un : « Tu oublies maintenant que tu es Munande ! » Non, il ne va pas oublier ; ce n'est pas grave, il est Munande. Qu'est-ce qui est positif là-dedans et comment peut-il bien vivre avec les autres ? Quels sont aujourd'hui les éléments qui l'empêchent de vivre avec les autres ?

On arrive maintenant à **la nationalité et à la citoyenneté** ; c'est un grand problème. Il a été demandé qu'on creuse cela, notamment la question de l'acquisition de la nationalité en Afrique. Comment les Congolais sont-ils devenus Congolais ? Je ne parle pas des Banyarwanda, des Banande...Je parle de tous les Congolais. Cela a été décidé un beau jour que vous êtes Congolais et c'est fini. Est-ce que cela construit une nation ? Mais aujourd'hui il y a un sentiment national congolais. Malheureusement une nation ne peut pas se construire que sur les souffrances qu'on a vécues en commun et sur la solidarité que vous avez appelée négative ; c'est-à-dire que nous sommes tous contre « lui » ou « eux », donc nous sommes tous Congolais. Quelle est la base positive de la construction de cette nation.

Permettez-moi également de relever autre chose qui m'interpelle : Est-ce qu'il faut construire des nations chez vous, alors que chez nous on est en train de vouloir les dépasser ? Chez nous en Europe nous sommes très heureux de constater que les jeunes Allemands, les jeunes Luxembourgeois, les jeunes Belges, les jeunes Français, les jeunes Polonais -qui sont beaucoup plus pauvres et qui nous embêtent parce qu'ils viennent travailler et prendre nos postes- tous ces gens-là, à l'exception d'une frange d'extrême droite bien spécifique, ne sont plus dans la logique de la construction des nations. Ils ont une identité dont ils sont fiers souvent, mais ils construisent quelque chose de plus grand. C'est une question que je pose : est-ce qu'il faut aujourd'hui bâtir des nations ?

Et comment atteindre la nationalité ? Ne faudrait-il pas plutôt tendre vers la citoyenneté ? Je vous avais parlé l'année passée du livre de Mahmoud Mamdani qui s'appelle « Citizen and Subject » qui m'avait éclairé à ce sujet. Est-ce qu'on est citoyen ou est-ce qu'on est le sujet d'un roi, le sujet d'un mwami, le sujet d'un dictateur, le sujet d'un président, le sujet d'un président d'un parti politique ? Ou est-ce qu'on devient membre d'un groupe humain ou d'un Etat où l'on a des droits, etc. ? Ce sont des choses qu'il faut creuser parce que ce qui m'a frappé pendant les deux jours, c'est que quand on évoque la nationalité on parle souvent de qui a été le roi, est-ce que le groupe a été amené par le roi, tel roi, tel chef a

attaqué, etc. Aujourd'hui est-ce qu'on ne doit pas se définir comme citoyens plutôt que sujets ? Et comment y arriver ?

Je voudrais ajouter quelque chose que j'ai tiré des débats sur les **migrations**. Personnellement je suis profondément persuadée que les migrations ont toujours existé et existeront toujours. Moi je me bats depuis l'âge adulte pour que les étrangers viennent chez nous en Europe, y aient des droits et des devoirs, et je suis contre la tendance actuelle de fermer l'Europe. Il n'est pas question de dire que chacun reste chez soi ; réfléchissons donc sur ce que ça veut dire, les migrations.

J'en arrive à cette question de la **sécurité**. Je pense que toutes ces questions ethniques sont liées aussi à l'insécurité. Et ça, on n'y a pas touché pendant les deux jours. Pourquoi on voit l'autre comme une menace ? Quelqu'un a parlé ici d'infiltrés. Moi je suis une infiltrée en France. Parce que je ne suis pas française et je vis en France. Il y a des régions en France où il y a plus d'Anglais que de Français. Au Luxembourg c'est pire. Est-ce que nous sommes tous des infiltrés ou est-ce que la société a appris à vivre avec nous ? C'est compliqué parce que la différence, en y réfléchissant honnêtement, c'est qu'en France aujourd'hui- cela peut changer- personne ne se sent d'abord menacé par quelqu'un qui vient de l'étranger sauf s'il s'agit d'un islamiste. Et ici, comment assurer qu'il y ait un minimum de sécurité pour que les gens accueillent celui qui vient d'ailleurs, non pas comme une menace ? Sécurité pas seulement militaire, sécurité économique, politique, spirituelle.

Modernité et sécurité,. Il faut trouver des façons de sécuriser, sinon la modernité est un piège terrible. On le voit dans plusieurs pays, et pas seulement en Afrique. Alors, quelles sont les bases d'une vie sécurisée ? Je vous renvoie au livre formidable de mon ami Antoine Sawadogo sur la décentralisation au Burkina Faso intitulé «*La chaussure sur la tête* » et qui a été publié par Karthala en France. Selon sa thèse, toute décentralisation réussie est impossible au Burkina –un pays qui n'est pourtant pas en guerre- si l'on n'aménage pas des cases de sécurité pour les populations.

On a parlé du brassage ou du **métissage culturel** plusieurs fois et je me suis dit que j'allais aussi poser cette hypothèse:

le métissage culturel d'un côté et l'identité acceptée de l'autre, sont des porteurs d'avenir, donc modernes.

Cela veut dire le métissage est acceptable sur base du fait que je sais qui je suis et que j'en suis fier car si je n'ose pas avouer qui je suis, je ne peux pas me brasser avec les autres.

Ce qui m'a beaucoup frappé, c'est l'hypothèse développée par rapport au Burundi mais sans doute aussi applicable au Congo que plutôt que l'ethnisation nous vivons aujourd'hui la « **criminalisation du politique** ». Je pense que nous devrions la regarder de plus près et examiner comment combattre cette criminalisation. Si l'on n'a pas d'analyse de cette criminalisation du politique, l'on ne peut pas se battre. Si on réduit tout à l'ethnisation du politique, on ne fera pas les choses qu'il faut pour combattre la criminalisation. Et donc le fait d'apporter des solutions ethniques à des problèmes politiques comme il a été souligné dans le cas du Burundi est une catastrophe. Il faut à mon avis réfléchir sur ce que seraient les solutions politiques dans chaque cas d'espèce par rapport au Congo d'aujourd'hui, au Burundi d'aujourd'hui, au Rwanda d'aujourd'hui.

Et à la région d'aujourd'hui. Parce que je pense que les solutions politiques doivent aussi être régionales. Je pense qu'il faut regarder la région et l'Afrique et non seulement son petit coin par rapport aux solutions politiques.

Le prochain concept, c'est la **souveraineté**. Notre souveraineté, votre souveraineté, elle est où ? Parce que les décisions sont prises ailleurs, comme l'a dit Eugène. Moi j'étais à Kinshasa il y a cinq semaines. J'étais extrêmement choquée de rencontrer beaucoup de gens sensés et intelligents qui m'ont dit qu'il faudrait que Swing prenne le pouvoir et règle toutes ces affaires. C'est-à-dire qu'il faudrait que la communauté internationale prenne la responsabilité pour le Congo et que pendant les trois années qui viennent on fait des élections, on met en place un Etat et puis après on reprend. En Sierra Leone, il y a déjà dix ans quand j'y habitais, il y avait des problèmes avec le système éducatif. Le ministre m'a dit : « Pourquoi les Missionnaires ne reprendraient pas le contrôle des écoles ? » Tout cela me pose un grand problème à propos de la signification de notre/ de votre souveraineté.

Autre constatation : je crois qu'on a dit ici que les **élections** font partie de la modernité. Soit. Mais les élections ne sont pas la finalité mais une étape de transition. C'est vrai pour le Burundi, c'est vrai pour le Congo, et je crois que c'est aussi vrai pour le Rwanda. Vous avez eu des élections, mais est-ce que cela veut dire qu'un système participatif et démocratique existe ? Je ne sais pas. Pour les deux autres pays en tout cas c'est clair : la phase de transition ne doit pas s'arrêter au lendemain des élections.

Justement, on parle des transitions ; mais des **transitions vers quoi** ? Est-ce qu'on a défini la finalité de ces transitions ? Au Congo j'ai l'impression que la transition mène aux élections et puis c'est fini. Et à Kinshasa il y a des gens qui pensent que le lendemain des élections tous les problèmes seront réglés. On peut craindre le pire ! Il faut donc réfléchir à ces transitions et Pole Institute a déjà commencé à y réfléchir.

Dominic a demandé « quel type d'**économie** pour l'avenir ? ». Non seulement pour le Masisi. Plusieurs personnes ont dit qu'il faut un nouveau type d'économie, sans quoi on ne va pas survivre ; c'est une question qui n'a pas encore trouvé de réponse.

L'héritage de la colonisation doit-il bloquer la construction de l'avenir ? Ce n'est pas là la question ! Alors, comment allons-nous sortir d'une logique qui est quand même fortement empreinte de l'héritage de la colonisation **vers une logique de la construction d'un avenir** ? C'est la vraie question, et elle reste posée.

Je constate que dans beaucoup de nos discussions nous regardons le passé et non pas l'avenir. Si on regarde le passé, c'est bon. Mais est-ce qu'on regarde le passé pour avoir raison, c'est-à-dire qu'on va puiser dans l'analyse du passé des arguments pour ce qu'on voulait mettre en avant ou est-ce qu'on regarde ce passé pour construire l'avenir et tirer des leçons du passé. Un des pièges centraux – comme nous parlons de pièges depuis deux jours – serait un repli identitaire ou un retour au passé. C'est-à-dire que souvent quand on discute j'ai l'impression que vous vous dites : « Si seulement nous étions entre nous – ça veut dire du point de vue ethnique comme du point de vue religieux, régional... » Ce repli est le contraire d'une modernité, c'est la nostalgie d'un passé idéalisé : avant c'était mieux parce qu'il n'y avait pas ceux-ci il n'y avait pas ceux-là, on ne nous a pas dérangés. C'est un piège terrible ! Cependant l'ouverture vers l'avenir et l'ouverture vers les autres demande justement un minimum de sécurité. C'est là toute la problématique.

Alors aussi, il y a évidemment l'alternative d'un avenir tous ensemble ou d'un avenir dans de petites unités fragmentées, atomisées. Comment choisir ? Il y a des jours où je me dis peut-être ce serait mieux que par exemple la province du Nord Kivu serait scindée en deux. Et qu'on aurait Beni- Lubero qui serait une province et le sud de l'actuel Nord Kivu qui serait une autre province. Et que ces deux provinces seraient soit fédérées avec des passerelles entre elles, soit fragmentées. Finalement c'est à vous que je demande : « Vous voulez quel avenir ? » Voulez-vous un avenir où la plupart des gens vivent ensemble et se croisent, que ce soit au niveau des provinces, des régions, des pays et de la sous-région ? Ou voulez-vous un avenir où il y a un mur entre les différentes entités et parcelles ? Comme ce mur entre le Rwanda et le Congo que certains proposaient Comme les ghettos de riches et des pauvres qui prolifèrent par exemple aux Etats Unis et en Afrique du Sud...

J'en arrive à mon dernier point : **la gouvernance locale et la participation populaire**. Cela a été dit de plusieurs façons depuis deux jours que pour avancer dans toutes ces questions, ce ne sont pas les débats philosophiques qui vont faire avancer même si cela fait du bien de pouvoir débattre mais c'est concrètement, au niveau local, que les choses peuvent évoluer. Comment la chose publique est-elle gouvernée, est-ce que chacun a son mot à dire ou est-ce qu'on est exclu parce qu'on est ceci ou cela ? Est-ce qu'on arrivera à avoir une façon moderne, au sens positif du terme donc porteuse d'avenir, à gouverner le local pour que cela puisse nous faire avancer ? C'est une des grandes questions que Pole Institute travaille avec vous et d'autres à approfondir.

Merci.

Bujumbura, 2 avril 2005

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET POST-NOM	ORGANISATION /INSTITUTION	DOMAINE DE TRAVAIL
1.	PROSPER HAMULI BIRALI	POLE INSTITUTE	Pacification
2.	MIKOLO SOFIA	POLE INSTITUTE	Recherche
3.	ALOYS TEGERA	POLE INSTITUTE	Recherche
4.	PRIMO PASCAL RUDAHIGWA	POLE INSTITUTE	Recherche
5.	DOMINIC JOHNSON	POLE INSTITUTE Taz	Recherche
6.	BAMBONEYEHO VENANT	UNIVERSITE DU BURUNDI	Culture, Droit de l'homme
7.	MUHONGYA KATIKATI JEAN MARIE	CONSULTANT ISDA	Développement, Paix
8.	Dr HANGI LUGHUMA	CECI-ACIPA	Résolution des Conflits et Paix
9.	MAJUNE ALOYS	BARZA INTERCOMMUNAUTAIRE	Pacification
10.	SAFI ADILI	BARZA INTERCOMMUNAUTAIRE	Pacification
11.	NIYONZIMA DEO	CSA	Respect des Accords après négociations
12.	Dr MALIKWISHA MENI	CENTRE UNIVERSITAIRE DE RUWENZORI, SOC.CN.N/K	Recherche
13.	NDIMUBANZI NGORоба	DIVISION PROVINCIALE DES MINES ET GEOLOGIE N/K , ISTA/GOMA	Fonction Publique, Enseignement, Recherche
14.	JASON LUNENO MAENE	SOCIETE CIVILE N/K	Porte -parole de la Population, Lutte contre l'impunité et la pauvreté, Education populaire
15.	Dr ADRIEN KATSOMYA	CREDAP	Développement et Paix
16.	KAMBALE KARAFULI	ULPGL/GOMA	Recherche sur le développement et transformation des conflits, et détraumatisation
17.	BATUNDI NDASIMWA	ISTA/GOMA	Concorde entre ethnie
18.	JONAS SEBATUNZI	MAGISTRAT	Justice
19.	PROF. AYOBANGIRA SANVURA	ISDR-GL	Environnement et Développement
20.	RUCHACHA FELICIEN	TECHNICOM	Consultant en Mine Energie et Développement
21.	NASINE GUDILE	UGEAAFI	Développement et Paix
22.	Dr KARAMBIZI VENUSTE	ULK (UNIVERSITE LIBRE DE KIGALI)	Professeur et Chercheur(Sciences Sociales, Politiques Administratives et Droit)
23.	Dr NZABANDORA JOSEPH	ULK (UNIVERSITE LIBRE DE KIGALI)	-Recherche sur le peuplement du Kivu et sur les relations entre les Parcs nationaux et les Populations avoisinantes Au Kivu. -Prof. à la Faculté des Sciences Sociales

24.	KAVABUHA IC.JULIETTE	ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT PAIR	Association de développement
25.	DELPHINE ITONGWA	GEAD	Développement et Paix
26.	HABIMANA GABRIEL	ULK (UNIVERSITE LIBRE DE KIGALI/CAMPUS DE GISENYI)	Histoire récente des Grands Lacs
27.	SABUSHATSE ANTOINE	GRAND SEMINAIRE DE BUJUMBURA	Philosophe -Phénoménologue
28.	Dr BIRABUZA ANDRE	SOCIETE CIVILE(BUJUMBURA)	Ecrivain et Editeur
29.	Ir SANKARA CALEB	ONG VISION DES GRANDS LACS	Ir Electricien et Sociologue
30.	JUDITH NTIHEBUZA	COUR ADMINISTRATIVE DE BUJUMBURA	Juriste Magistrat
31.	Pr MWOROHA EMILE	UNIVERSITE DU BURUNDI	Histoire.....
32.	KAKITSA SIBABINDULA	MEMBRE POLE	Mathématicien
33.	Pr BARBARA NDIMURUKUNDO	UNIVERSITE DU BURUNDI	Communication, sémiologie
34.	Pr ALEXANDRE HATUNGIMANA	UNIVERSITE DU BURUNDI	Histoire de l'Afrique contemporaine
35.	ANDRE BOURQU....	CONSULTANT	Socioéconomique
36.	RUTINIGIRWA MULIRO LEOPOLD	POLE INSTITUTE	Recherche-action
37.	ONESPHORE SEMATUMBA	POLE INSTITUTE	Information
38.	DONATIEN MONGANE KAMATE	ASOPANK et CSNPC	Agropastorale Paix et Concorde
39.	KAGABO	UNIVERSITE DU BURUNDI	Philosophe
	GLORIOSE		
	CHRISTIANE KAYSER	Pole Institute	Chercheur

Regards croisés

Magazine trimestriel d'analyse et de perspectives autour des grands enjeux des Grands Lacs africains

Comment acquérir votre magazine?

1. Prix au numéro : 5\$ US

2. Abonnement annuel :

- Ecoles et institutions religieuses : 10\$ US
- ONGD locales : 13\$ US
- ONGD internationales et UN : 15\$ Us
- Personnes physiques : 12\$ US

Où trouver votre magazine ?

- **A Goma :**

Bureaux de Pole Institute
82-06, avenue de la Corniche

- **A Kinshasa :**

C/° Ceformad

- **A Bukavu**

C/° Institut Vie et Paix (Life and Peace Institute)

- **A Butembo :**

C/° Me Cathy Katungu

- **A Bunia**

C/° CARITAS

- **A Kigali (Rwanda):**

C/° Librairie Ikirezi

- **A Bujumbura (Burundi)**

C/° Mme Gloriose
UGEAFI